L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1409 - VENDREDI 27 JANVIER 2017 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Encart: Mailing Mongin assurance (sur certains cantons)

SPÉCIAL FNB CONGRÈS 2017





Le congrès FNB à Nevers

«Une chance pour la Nièvre et son agriculture»

Dans un édito réalisé à six mains, Stéphane Aurousseau, Emmanuel Bernard et Cyrille Forest reviennent sur la tenue, les 1er et 2 février, du congrès de la Fédération Nationale Bovine (FNB) à Nevers.

Voilà plus d'un an que nos équipes de bénévoles et salariées y travaillent. Les 1er et 2 février, la Nièvre accueillera le congrès 2017 de la FNB à Nevers. Cet aboutissement traduit pour nous deux objectifs particuliers :

Le premier est d'attirer l'attention de nos organisations nationales, FNB et FNSEA, sur les particularités structurelles de l'élevage allaitant nivernais. Les décisions prises pour notre secteur de production le sont en fonction de la représentation que les hommes s'en font. Il est important que nous soyons dans cette représentation, et que chacune des personnes ayant à trancher des décisions pour le devenir de l'élevage aient visualisé au plus près les contraintes et les opportunités des exploitations qu'ils ont la charge de soutenir.

Dans le contexte actuel, influencé par les médias, les réseaux sociaux, et où les journalistes et les politiques écument les sujets au rythme des «petites phrases» et des communiqués, il est d'autant plus fondamental qu'au travers de ce congrès nous puissions impulser au sein de la profession un message positif et structurant pour notre production allaitante. N'attendons pas des autres qu'ils agissent pour nous. Soyons convaincants et convaincus de la qualité de notre expertise et influençons au mieux les orientations stratégiques de notre métier. C'est à cela que sert le syndicalisme !

Et puis un congrès à Nevers, c'est aussi attirer les regards sur la ville et son département.

La Nièvre est discrète, c'est une qualité humaine. Mais dans un monde tellement médiatisé, la discrétion, c'est le chemin vers l'oubli. Si nous pouvons à notre niveau, avec nos moyens, dire ce que la Nièvre et Nevers recèlent de potentiels, de beautés, de valeurs, nous créerons bien quelques opportunités économiques au bénéfice de ceux qui voudront les saisir.

Mettons également en évidence ce que notre l'élevage a de meilleur pour notre département : Ses atouts en terme d'occupation et d'aménagement du territoire, ses perspectives en terme d'emploi et de maintien d'activité en milieu rural, son «authenticité» avec une image d'agriculture moderne attachée à son environnement, son cadre de vie.

Les congressistes, venus des quatre coins de la France, repartiront de Nevers et de la Nièvre avec l'image que nous aurons collectivement su en donner. Par ce congrès, nous aurons la chance de démontrer notre richesse Nivernaise, et nous voulons être certain qu'au terme du 2 février, le travail ait été fait et bien fait !

En cela, nous restons des paysans. Des hommes et des femmes qui vivent au pays, qui vivent du pays et qui le font vivre. Des paysans fiers de leur territoire et de la ruralité qu'ils incarnent, et pour lesquels la méthode d'action syndicale doit aussi d'être partout où des hommes prennent des décisions qui les concernent: le 1er et 2 février, ce sera à Nevers.

Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA
Cyrille Forest, président du comité d'organisation du congrès FNB
Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA

Programme

Mercredi 1er février

Matinée : séance statutaire
(réservée aux Délégués des Sections Bovines)

Après-Midi

14h00 Groupes de travail
- Le bovin mâle en France
- Viande bovine et problématiques sociétales
- Cœur de Gamme et nouveau syndicalisme

16h15 Pause

16h45 Intervention des Sections régionales bovines
Prise de parole des personnalités

18h15 Présentation des membres élus au Conseil d'Administration
Clôture des travaux

18h30 Vin d'honneur offert par la Mairie de Nevers

20h00 Soirée offerte par la FDSEA de la Nièvre
(les navettes desserviront les hôtels uniquement après la soirée)

Jeudi 2 février

08h45 Accueil des congressistes

09h00 Intervention de Stéphane Aurousseau,
Président de la FDSEA de la Nièvre

09h15 Comptes-rendus des groupes de travail

09h45 Tables rondes : animation : Pascal Berthelot
- Marché : quelle consommation pour quelle production ?
- Quelles orientations pour la future PAC ?

12h00 Interventions de clôture :
- Jérémy Decerle, président JA
- Xavier Beulin, président de la FNSEA
- Jean-Pierre Fleury, président de la FNB
- Discours de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ou son représentant

13h15 Déjeuner

Terre d'élevage, de prairies, de cultures aussi...

L'agriculture nivernaise entre tradition et transition

D'un côté les forêts et les prairies et où les troupeaux charolais animent les paysages, de l'autre une zone de grandes cultures qui tutoie le Bassin parisien. Sur ces terres à forts contrastes, l'agriculture reste familiale et les fermes au fil du temps se sont agrandies, spécialisées et modernisées.



Photo: Réussir

La Nièvre se définit d'abord par sa géographie : entre la Loire à l'Ouest et le Morvan à l'Est, les transitions peuvent être rudes. La nature des sols varie, du relief granitique morvandiau aux argilo-calcaires du plateau de Bourgogne et au plaine silicieuses de la vallée de la Loire. L'herbe s'impose à l'Est et côtoie des terres labourables en progressant vers l'Ouest. Les grandes cultures dominent au Nord-Ouest et la vigne se déploie en vallée de Loire au Nord de la Charité sur Loire. Cette production viticole est renommée : Pouilly fumé, coteaux du Giennois, côtoient des petits vignobles en devenir : côtes de La Charité, coteaux de Tannay, clos de Riousse. Les grandes cultures tournées vers l'exportation sont structurées autour de la coopération (groupe Axéréal de la région Centre) ou du négoce (Ets Soufflet). Meunerie, alimentation animale, brasserie, agrocarburants en sont les débouchés essentiels. La Nièvre est le premier département bourguignon pour la taille de ses exploitations (141 ha en moyenne) et le premier département français pour la taille de ses troupeaux allaitants. Entre 2000 et 2010, l'agriculture départementale a perdu 21% de ses exploitations agricoles, mais la suface occupée par l'activité agricole est restée quasi stable. L'agrandissement des cheptels et des structures a été rendu possible par de forts gaints de productivité du travail. Ainsi, dans les exploitations spécialisées « bovins viande », le nombre de vaches par UTA a augmenté de 24% (passant en dix ans de 35,5 à 44,2). La structure des exploitations reste essentiellement familiale, la famille assurant 91% du travail, les exploitants sont ainsi les piliers de cette force de travail. Comme dans les autres départements de la Bourgogne, les systèmes mixtes polyculture-élevage arrivent en troisième position. Une petite production emblématique mais à forte valeur ajoutée se maintient fermement dans le Morvan avec les sapins de Noël qui occupent 1500 hectares. Les problématiques actuelles de l'agriculture nivernaise sont liées à sa modernisation, l'agrandissement des structures compromet le renouvellement des générations, les transmissions des grandes exploitation, souvent individuelles sont lourdes pour des jeunes du fait de l'importance des capitaux à engager. Les aléas du marché mondial et la situation du marché de la viande fragilisent les structures.

90% des élevages nivernais allaitants commercialisent des broutards.

La Nièvre «verte» terre d'élevage

La production de broutards et de laitonnes commercialisés en maigre domine l'activité d'élevage, la finition des vaches de réforme et quelques génisses (après le premier vêlage) reste marginale. L'elevage allaitant bénéfie d'une appellation d'origine contrôlée Bœuf de Charolles. La race charolaise regroupe l'essentiel des effectifs, mais des races rustiques comme la limousine ou la salers la concurrence désormais à la marge (15% des élevages).

Les ovins sont présents dans des systèmes mixtes de polyculture élevage ou des élevages allaitants. Cette production connaît aussi une tendance à la spécialisation. L'élevage reste relativement extensif.

La Nièvre élève aussi près de 6000 chèvres, dans des cheptels de 60 têtes en moyenne. Cette production se situe sur l'aire d'appellation «crottin de Chavignol».

La production laitière est devenue très marginale et ne concerne que quelques dizaines d'éleveurs laitiers spécialisés.

Agropole du Marault

Recherche, expérimentation, événementiel...



Photo: Jean-Baptiste-CD58

Le Herd-Book Charolais a son siège sur le site du Marault à Magny-cours. C'est là que le concours spécial de la race bovine charolaise est organisé. Les retombées économiques sont importantes, dans la mesure où il s'agit d'un marché d'importance européenne.
L' Agropole du Marault a été constitué à l'initiative du Conseil départemental de la Nièvre, du GIE charolais du Marault, du Pays Nevers sud Nivernais et de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, regroupe plusieurs pôles d'activité autour des bovins, des équins, des ovins et caprins, des cultures, de la diversification, des énergies renouvelables... Il s'agit de mettre en oeuvre une démarche collective au service du développement agricole nivernais et une approche expériementale de certaines problématiques qui fragilisent les exploitations : filières, spécialisation des productions, isolement des exploitants, innovation, compétitivité, expériementation, communication, image de l'agriculture.

ZOOM Le Morvan : un territoire à forte identité



La région agricole du Morvan, qui ne recoupe pas exactement les délimitations du Parc naturel régional du Morvan, se consacre essentiellement à l'élevage bovin allaitant et à la production de bovins maigres (broutards et laitonnes) avec des pratiques extensives fondées sur l'alimentation à l'herbe. L'élevage ovin résiste, souvent associé à la production de bovins. Le Morvan s'impose aussi comme la première région française productrice de sapins de Noël pour une production essentiellement concentrée dans le département de la Nièvre, qui concerne 94 producteurs dont 89 spécialisés.
La vente en circuit court et la valorisation d'une Marque Parc locale confortent cette activité économique. Sur ce territoire à forte identité qui s'étend sur quatre départements (Nièvre, Côte d'Or, Yonne et Saône et Loire) les associations d'éleveurs tiennent une place importante dans la commercialisation, tout comme le négoce. Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (Sicafome) met à disposition des différents opérateurs des moyens modernes de transaction à distance. Les ventes au marché au cadran de Corbigny sont aussi actives. Pour l'aval, le Morvan dispose d'un abattoir avec atelier de découpe à Luzy et bénéficie de la proximité de ceux d'Autun et de Corbigny. Les atouts locaux favorisent également le développement d'activités liées au tourisme vert et à la forêt pour des exploitations qui souhaitent se diversifier. Diversification plus confidentielle, la production et la vente de plantes médicinales a conduit quelques exploitants spécialisés a développer leur activité dans une mini filière.

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1409 - VENDREDI 27 JANVIER 2017 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Brexit

Londres vise le libre-échange avec l'Europe



Photo: DR

Photo: Réussir

Theresa May a annoncé le 17 janvier ses douze grands objectifs pour les négociations sur le retrait de son pays de l'UE qu'elle compte enclencher d'ici fin mars et qui devraient durer au moins deux ans. La Première ministre britannique a affiché notamment sa volonté de sortir du marché unique européen, de chercher un accord de libre-échange «*ambitieux*» avec l'UE et de passer de nouveaux accords commerciaux avec les autres pays. *Page 3*

Côte d'Or

› Syndicalisme

Main dans la main avec l'AGPB



Nièvre

› Enseignement agricole

Prêts pour briller à Paris



Yonne

› Coopérative YNOVAE

Le nouveau né marche déjà…







Sommaire

Côte d'Or

04 • Veaux du GIE Charolais évaluation: Que sont-ils devenus ?
05 • GIE Charolais évaluation: Prêts pour le 10 février
06 • Syndicalisme: Main dans la main avec l'AGPB
07 • Grippe aviaire: Une menace certaine

Nièvre

08 • Enseignement agricole: Prêts pour briller au Salon de l'Agriculture !
09 • Pôle Élevage: Réussir l'insémination artificielle

Yonne

10 • FDSEA: Une formation sur le «bien-être paysan»
11 • DDT 89: De nouvelles productions reconnues «Calamités agricoles»
12 • Coopérative YNOVAE: Le nouveau né marche déjà…

Région et ailleurs

13 • Fromagerie Delin: Diversifier ses marchés de niche
14 • Viande bovine: La filière à un tournant

Infos Services

15 • Firmes et machinisme
16-17 • Analyses et tendances
18-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne
27 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Agricultrices

Elles recrutent

La commission des agricultrices de Bourgogne Franche-Comté s'est réunie en Côte d'Or la semaine dernière.



Le petit groupe réuni mardi 17 janvier à Bretenière.

Les femmes ont toute leur place en agriculture et veulent se faire entendre. *«Nous voulons créer un noyau d'agricultrices dans les départements pour être représentées au niveau national FNSEA. En Bourgogne-Franche-Comté, la Saône-et-Loire, la Haute-Saône et le Doubs sont les seuls départements actifs»* déplore Virginie Brion, agricultrice en haute Côte d'Or et présidente de la commission régionale. L'organisation de formations, de journées à thèmes, de visites et manifestations en tout genre pourraient être organisées pour promouvoir le métier. *«Nous pourrions aussi nous réunir pour échanger de nos difficultés au quotidien»* poursuit Virginie Brion, qui rappelle que les agricultrices actives sur les exploitations sont souvent un *«pilier»*, surtout dans le milieu de l'élevage : *«bon nombre d'exploitations ont arrêté le lait quand la traite ne pouvait plus être effectuée par les femmes. La partie administrative leur est souvent confiée, ce qui n'est pas le plus facile. Beaucoup d'entre elles travaillent dans l'ombre et n'ont pas de statut. Nous devons aussi faire parler de notre métier auprès des écoles vers les plus jeunes qui sont de plus en plus déconnectés de la réalité».*
Contact : 06 82 38 31 32
ou secretariat@frseabfc.com

AG

Dispositif AEF (Accompagnement à l'Effort de Formation) Emploi

Un dispositif qui fait ses preuves !

Vous souhaitez embaucher ? N'hésitez pas à nous contacter.
Nous vous accompagnons lors de votre recrutement ainsi que dans l'établissement et le suivi d'un plan de formation interne pour votre nouveau salarié.
Le FAFSEA est parti du constat qu'il faut du temps pour que le salarié soit pleinement opérationnel sur son poste, quel que soit le poste ou l'expérience de ce dernier.
Ce dispositif permet donc de :
- Faciliter l'intégration,
- Augmenter les compétences ou aptitudes, par le biais d'une formation en interne,
- Prendre le temps de former votre salarié à son arrivé afin de le rendre plus rapidement efficace.

Vous avez tout à gagner à faire le pari de la formation interne de votre salarié !
En plus de ces aspects facilitant le recrutement et l'intégration, le FAFSEA vous accompagne financièrement.
En résumé, l'AEF Emploi c'est :
- Un accompagnement de votre recrutement
- Un salarié bien formé
- Un parcours de formation interne bien formalisé grâce à l'aide d'un prestataire
- Et il vous restera même 3 015 € en poche en fin de cycle (cumulable avec l'aide PME) !

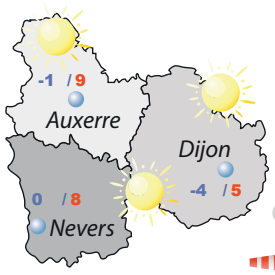
N'attendez plus et contactez-nous au 03 80 48 43 19 ou à marie.dullin@frseabourgogne.fr.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 27 janvier au 05 février 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 27 Janvier

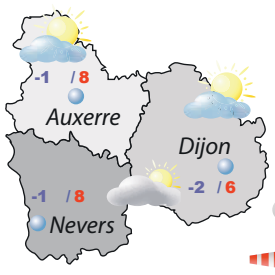


Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

Ste Angèle
Soleil : 08:19 - 17:40
Lune : 07:42 - 17:25

Samedi 28 Janvier

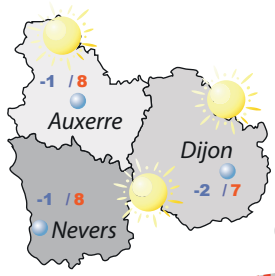


Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de nuages de beau tems. Les vents seront faibles.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Th. d'Aquin
Soleil : 08:17 - 17:42
Lune : 08:22 - 18:29

Dimanche 29 Janvier



Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Gildas
Soleil : 08:16 - 17:43
Lune : 08:57 - 19:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 janvier au Mercredi 1er Février :

De belles éclaircies et quelques précipitations en perspective.

Vents : Sud à 40 km/h
T° mini. : 0 à 8 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 02 au Dimanche 05 Février :

De nombreuses précipitations sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 13 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

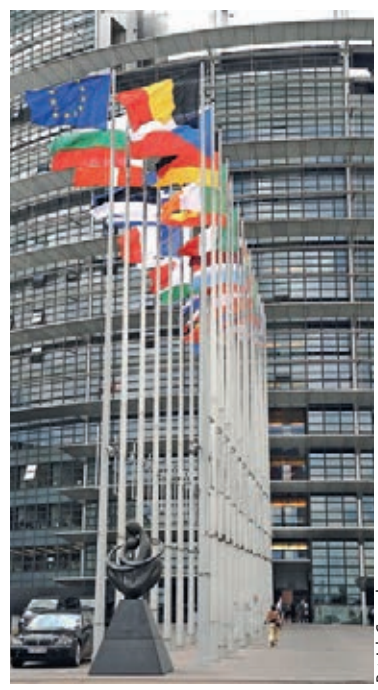
Brexit

Londres vise le libre-échange avec l'UE

Sortie du marché unique européen, négociations d'un accord de libre-échange avec l'UE et d'accords commerciaux avec d'autres pays : tels sont, notamment, les objectifs de Londres pour les négociations sur le Brexit qui doivent être lancées d'ici fin mars.


DR

Theresa May a annoncé le 17 janvier ses douze grands objectifs pour les négociations sur le retrait de son pays de l'UE qu'elle compte enclencher d'ici fin mars et qui devraient durer au moins deux ans.


Patrick Groenberger

Theresa May a annoncé le 17 janvier ses douze grands objectifs pour les négociations sur le retrait de son pays de l'UE qu'elle compte enclencher d'ici fin mars et qui devraient durer au moins deux ans. La première ministre britannique a affiché notamment sa volonté de sortir du marché unique européen, de chercher un accord de libre-échange *«ambitieux»*avec l'UE et de passer de nouveaux accords commerciaux avec les autres pays.

«Je ferai tout pour que cette négociation aboutisse à une solution équilibrée, dans le respect intégral de nos règles», a réagi le lendemain le président de la Commission de Bruxelles, Jean-Claude Juncker, devant le Parlement européen à Strasbourg.

«Nous ne serons plus membres du marché unique»

Le Royaume-Uni veut, selon Theresa May, contrôler l'immigration en provenance d'Europe et reprendre le contrôle de la loi britannique en mettant fin à la compétence de la Cour de Justice européenne. Il cherchera à obtenir un nouvel accord de libre-échange *«ambitieux»* avec l'Union, avec le meilleur accès possible au marché unique sans en faire partie. «*Et puisque nous ne serons plus membres du marché unique, nous ne serons plus tenus de contribuer pour des sommes énormes au budget de l'UE*», a déclaré la première ministre.

En août dernier, le chancelier de l'échiquier, Philip Hammond, avait déjà garanti que le niveau actuel des financements agricoles au titre du 1er pilier de la Pac serait maintenu jusqu'à 2020, en tant que transition vers de nouveaux arrangements nationaux.

Londres a, parallèlement, l'intention de conclure de nouveaux accords commerciaux avec le reste du monde. Theresa May s'est félicitée à ce propos que le président américain Donald Trump ait «*dit que la Grande-Bretagne n'est pas à l'arrière de la file pour un accord commercial avec les États-Unis, mais au début*».

Elle souhaite aussi un accord douanier entre son pays et l'UE sans dépendre pour autant du tarif douanier commun, mais n'a pas sur ce point de *«position préconçue»*.

Mise en garde

Pour que le Brexit soit *«fluide et ordonné»*, la Première ministre préconise une mise en œuvre par étapes. Le Royaume-Uni *«veut rester un bon ami et voisin de l'Europe»*, a-t-elle dit. «*Je sais que des voix appellent à un compromis qui (le) punit et décourage d'autres pays de suivre la même voie. Cela serait un acte d'automutilation calamiteuse pour les pays d'Europe*».

Theresa May a confirmé que son gouvernement soumettrait l'accord final avec l'Union au vote des deux Chambres du Parlement avant qu'il n'entre en vigueur.

Et, d'ici fin janvier, la Cour suprême du Royaume-Uni doit se prononcer sur la nécessité ou non de consulter les parlementaires avant d'activer l'article 50 du traité européen, ce qui déclenchera un processus de négociations avec l'UE.

AGRA PRESSE

Le point sur Brexit, PAC 2020 et Promotion

L'actu européenne en bref

L'agriculture dans l'UE et son avenir au menu cette semaine

«*L'agriculture européenne ne doit pas payer le prix du difficile contexte politique du Brexit et d'autres crises géopolitiques*», plaident la FNSEA et le DBV dans un communiqué commun le 13 janvier, qui fait suite à la rencontre récente de leurs deux présidents. *«Les agriculteurs ne devraient pas être pénalisés parce que l'UE est confrontée à de nouveaux défis, nécessitant le développement de nouvelles politiques communautaires. Le budget de la Pac doit donc être au minimum maintenu en termes réels»*, plaident-ils. Sur le contenu, les deux syndicats s'accordent pour dire qu'«*au sein du 1er pilier de la Pac, les paiements directs sont une contribution essentielle à la sécurisation des revenus*», mais qu'il faut réfléchir à des *«outils de gestion des risques»*.

Consultations

Alors que la Commission européenne doit lancer début février, peut-être avec un peu de retard, une consultation publique de douze semaines sur la Pac post-2020, les organisations et coopératives agricoles de l'UE réunies au sein du Copa-Cogeca doivent avoir le 9 février, au niveau de leurs présidents, un échange de vues sur ce dossier avec le commissaire Phil Hogan. À ce stade de leur réflexion commune, elles considèrent que la *«durabilité»* devrait être le thème essentiel du débat en cours sur l'après 2020, ses trois «*piliers*» - économique, environnemental et social - devant être «*traités de manière égale et équilibrée*». Le budget agricole de l'UE devra être *«fort et commun»*, estime bien entendu le Copa-Cogeca, et ce alors que le cadre financier pluriannuel de l'Union sera confronté aux implications budgétaires du Brexit. Pour les organisations professionnelles de l'UE, les mesures actuelles doivent être maintenues pour faire face à la volatilité sur les marchés, mais plus d'outils sont nécessaires, notamment pour la gestion des risques, tandis que les marchés à terme doivent être développés.

Appel d'offres

La Commission européenne a lancé le 12 janvier un appel à propositions - qui sera clôturé le 20 avril - pour le cofinancement, à hauteur de 128,5 millions EUR, de campagnes de promotion des produits agricoles dans l'UE et dans les pays tiers pour 2017 (1). 85,5 EUR seront consacrés à des programmes *«simples»* (soumis par une ou plusieurs organisations d'un même État membre) et 43 EUR à des programmes *«multi»* (soumis par des organisations de plus d'un État membre ou bien par une ou plusieurs organisations européennes). Une journée d'information est organisée le 31 janvier à Bruxelles par la Commission pour appuyer les bénéficiaires potentiels dans la définition de leurs projets.

AGRA PRESSE

Des risques pour la Pac et son budget

Le Brexit pourrait se traduire par un «*déficit important dans le financement*» de la Pac, des modifications dans les règles de gestion du marché, y compris les prix d'intervention, et un risque significatif de perturbations commerciales, selon une note établie par les services de la commission de l'agriculture du Parlement européen. Les mécanismes actuels de la Pac continueraient de fonctionner *«sous leur forme actuelle»,* mais le budget disponible dépendra de la volonté de l'UE de compenser la perte de la contribution du Royaume-Uni et de maintenir la part de cette politique dans le budget communautaire (environ 33 %), souligne cette note destinée au négociateur du Parlement européen pour le Brexit, le libéral belge Guy Verhofstadt. Le départ du Royaume-Uni pourrait aussi, ajoutent les auteurs, obliger l'UE à renégocier ses accords commerciaux avec les pays tiers compte-tenu de la perte du marché britannique.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Veaux du GIE Charolais Évaluation

Que sont-ils devenus ?

Les animaux les mieux vendus à la station d'évaluation de Créancey obtiennent de très bons résultats à leur sortie. Retour sur les top-ventes des cinq dernières éditions.

Ces animaux d'exception attirent les acheteurs, affolent les compteurs et valent bien un coup d'œil dans le rétroviseur. En 2012, Julien Laligant (Mont-Saint-Jean) vendait Falcon à Gènes Diffusion au prix de 5 280 euros.

Le profil de cet animal, fils d'Unibloc (taureau très utilisé sur génisse), a fait de lui un taureau moderne adapté aux demandes des filières.

En effet, le bovin est doté d'un niveau élevé sur les facilités de naissance (IFNAIS = 112), sur la croissance au sevrage et le développement musculaire (CRsev et DMsev = 111). Ses performances pour la production de taurillons sont jugées tout aussi importantes. Falcon a été fort logiquement diffusé en semence sexée mâle.

En 2013, le Gaec de Pergeot (Châtellenot) voyait les enchères de Galant atteindre 4 040 euros. Les Gaec Jeannin (Chazilly) et Mercuzot-Couraleau (Mont-Saint-Jean) s'étaient réunis pour réaliser cet achat. Il y a quelques jours, Franck Jeannin revenait sur la transaction et le devenir malchanceux du bovin : *«Notre choix s'était porté sur cet animal pour plusieurs raisons : sa capacité à produire des petits veaux à la naissance, ses performances au centre avec un bon GMQ, la qualité de ses ascendants et la qualité de l'élevage d'où il provenait. Malheureusement, un accident peu courant s'est produit : Galant s'est cassé la mâchoire dans un cornadis et le taureau n'a jamais été utilisé»*.

En 2014, le Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres) vendait Iago au prix de 6 500 euros. Ce fils d'Artois (taureau à génisse le plus utilisé ces cinq dernières années) a été mis aux normes pour le compte de l'association Charolais Evaluation 71. Celle-ci diffuse le taureau auprès de ses adhérents en Saône-et-Loire et en Côte d'Or. *«Désormais nommé Iago CE, ce taureau apporte pleine satisfaction à ses acquéreurs, avec une très bonne facilité de naissance pour une utilisation sur génisses, ainsi qu'une morphologie très complète»* assure Denis Faradji, responsable marketing à Elva Novia. Cette analyse est confortée par le génotypage de Iago CE qui est positif sur tous les caractères (Avel =113, IVMAT = 117). Iago a ensuite été revendu à un éleveur sélectionneur de Saône et Loire. En 2015, Jasmin (désormais appelé Ispsos) atteignait le montant de 6 120 euros. Ce bovin né à l'EARL Poillot-Boyer (Vandenesse-en-Auxois) était vendu à Gènes Diffusion, qui avait repéré la très bonne morphologie du veau et son évaluation station (viande et qualités d'aplombs). Fils de Forez (Unibloc/Ostani), taureau utilisé dans le cadre du testage en ferme, Ipsos présente un profil *«très recherché»* selon Denis Faradji : *«cet animal associe de la variabilité génétique par sa mère et son père, tout en présentant de fortes garanties sur les critères de facilité de naissance avec un IFNAIS à 110»*. Ipsos est aujourd'hui diffusé dans la gamme Premium, celle des taureaux génomiques.

En 2016, la top-vente était réalisée par Lilas, veau né au Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert) et acheté 5 660 euros par Simon Genetic pour le compte de trois éleveurs de Saône-et-Loire.

L'animal, sorti en concours l'an passé, a été plusieurs fois distingué en remportant notamment le prix d'honneur des taureaux de 18 mois à Saint-Pierre-de-Varennes et le prix de la fédération des concours en Saône-et-Loire à Issy-Lévêque. Sur le plan de la reproduction, Lilas a été utilisé en monte naturelle chez un de ses propriétaires, les deux autres prélevant un total de 800 doses.

AURÉLIEN GENEST


Top-vente de 2012, Falcon a été largement diffusé en semence sexée mâle.


Galant a été victime d'un accident et n'a malheureusement pas été utilisé.


Lago, top-vente en 2014, est diffusé en Saône-et-Loire et en Côte d'Or.


Jasmin (désormais nommé Ipsos, top-vente en 2015) est diffusé dans la gamme Premium, celle des taureaux génomiques.


Lilas, meilleure vente l'an passé, brille en concours et répond aux attentes de ses trois propriétaires.

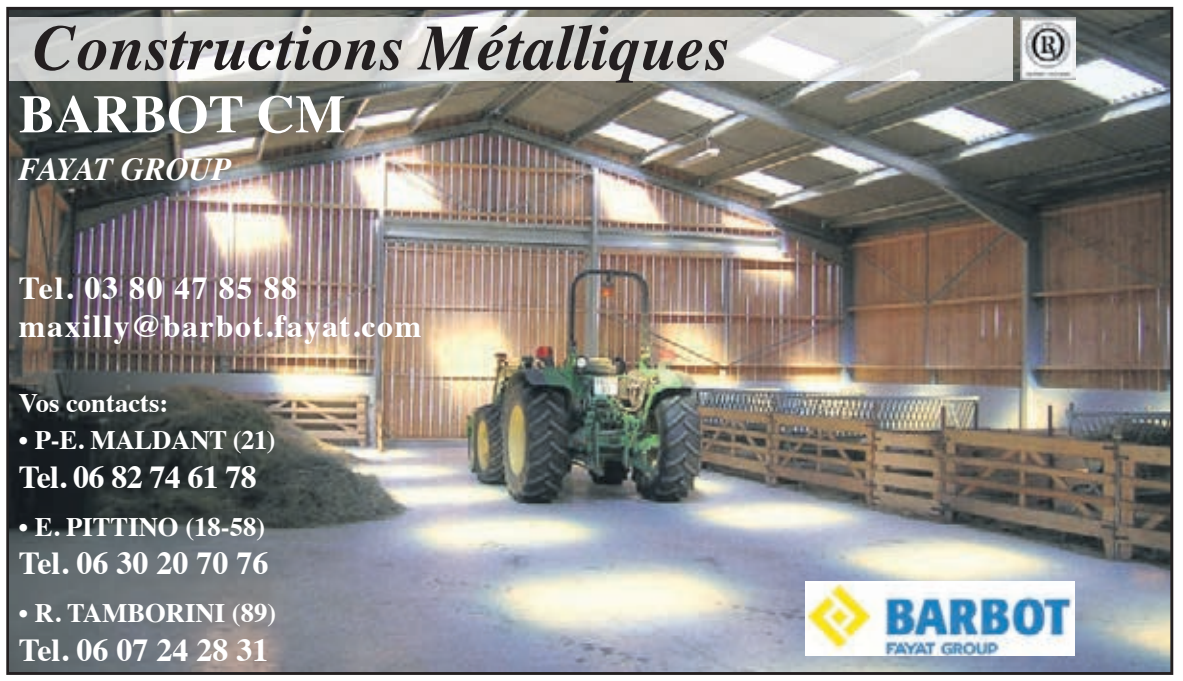
Témoignage du président du GIE

Jean-Pierre Godot : *«Une satisfaction unanime»*

«Être le naisseur de la meilleure vente d'une promo est le souhait de chaque éleveur apporteur de veaux à la station... Mais ce résultat est difficilement prévisible. Lorsque l'on regarde en arrière, les top-ventes sont chaque année issues d'élevages différents...

Chacun a donc sa chance ! Il s'agit de ventes d'exception, mais rappelons que le prix moyen de vente se situe tous les ans autour de 3000 € avec une mise à prix à 2500 € : un prix raisonnable pour ces animaux de haute valeur génétique, qui peuvent apporter beaucoup pour l'amélioration des cheptels.

De plus en plus d'animaux sont revendus à l'âge adulte, cela prouve que les taureaux ont une très bonne production. Les acheteurs reviennent tous les ans, cette confiance est une preuve de leur satisfaction. La station offre un large choix de reproducteurs avec des origines et des performances connues, ainsi que des garanties sanitaires».



GIE Charolais Évaluation

Prêts pour le 10 février

La vente aux enchères de Créancey approche à grands pas. Les membres du GIE ont peaufiné les derniers détails de l'organisation la semaine dernière lors de leur assemblée générale.


La réunion était suivie d'une présentation sur le génotypage.

Le ring, c'est pour bientôt. Les quarante veaux de la station d'évaluation de Créancey sont prêts pour la vente aux enchères du 10 février. La mise à prix sera de 2 500 euros comme les précédentes années. Les enchères évolueront par tranches de 20 euros, comme d'accoutumée, à l'aide d'un boîtier électronique. Le président du GIE Jean-Pierre Godot annonce un ensemble de veaux très homogène qui facilitera le choix des acheteurs : *«typés viande, élevage ou vêlages faciles, il y en a pour tous les objectifs. Avec la belle homogénéité de ce millésime, les acheteurs ne devraient pas se ruer sur les mêmes animaux comme ce fut le cas ces dernières années»*. La grande nouveauté de 2017 concerne le génotypage. *«La quasi-totalité des bovins ont été génotypés cette année. Les résultats obtenus seront mentionnés le jour de la vente aux enchères. Les techniciens Bovins Croissance seront présents pour répondre aux questions des éleveurs, notamment celles sur les génotypages»* informe Jean-Pierre Godot.

Un peu de biologie

Les grandes lignes du génotypage ont été expliquées lors de cette journée. Des marqueurs moléculaires obtenus par divers prélèvements (sang, peau, cartilage…) permettent d'évaluer le potentiel de chaque animal. Grâce au génotypage, il est donc possible de prédire la valeur génétique d'un bovin dès sa naissance en comparant son génotype à ceux d'une population de référence. Des équations *«de prédictions»* sont alors établies pour permettre une sélection précoce. L'exposé proposé ce 18 janvier apprenait que la fiabilité de ces résultats reposait sur l'effectif de la population de référence : *«Plus celui-ci sera important et plus le Coefficient de détermination (CD) sera élevé et plus l'estimation de la valeur génétique sera précise»* soulignait le technicien Matthieu Javelle.

«Un complément d'informations»

«Une station est un outil d'évaluation et de diffusion de reproducteurs mais aussi un endroit où l'on forme des éleveurs» rappelle Jean-Pierre Godot, *«notre station se doit de s'approprier cette technique qui représente aujourd'hui un complément d'informations. Les effectifs de référence n'étant pas encore élevés dans notre race, il est indispensable que cette nouvelle information soit accompagnée de son CD pour que l'éleveur puisse sélectionner en connaissance de cause les animaux sur ces critères. La génomique Gembal est la seule technique reconnue par tous les membres de l'Organisme de Sélection Charolaise. Cet outil racial dont les normes de diffusion ont été validées par les acteurs de la race, assure des index techniques génomiques équitables pour tous les éleveurs charolais permettant une comparaison en toute transparence»*. Le président affiche sa confiance quant aux années futures : *«toutes les stations de France ont franchi le pas. Du génotypage, il s'en fait aussi à côté. Plus les années passeront, et plus nous gagnerons en fiabilité»*. Le génotypage représente donc la mesure d'un animal à un instant t avec un CD qui dépend du volume de la population de référence. L'oeil de l'éleveur, la morphologie, les performances brutes transmises avec les index restent capitales, d'autant que le génotypage n'apprend pas encore si le potentiel génétique sera exprimé et transmis.

Lors de cette réunion, Jean-Pierre Godot a une nouvelle fois salué le travail collectif permettant le bon fonctionnement de la station: l'implication des éleveurs, leur renouvellement avec l'arrivée régulière de jeunes passionnés de la génétique, le travail du personnel et le soutien des différents sponsors et partenaires de l'évènement.

AURÉLIEN GENEST

Génotypage *«Un outil d'avenir»*

Matthieu Javelle, technicien à Bovins Croissance, a présenté les différentes caractéristiques du génotypage: *«Cette nouvelle technique ne demande qu'à être exploitée et à évoluer. Nous avons besoin de génotyper un maximum d'animaux pour fiabiliser les données. Quoiqu'il arrive, il faudra continuer à faire le lien avec les performances en ferme : le contrôle de performances ne va pas s'arrêter demain, contrairement à ce que j'ai pu entendre à plusieurs reprises sur le terrain»*. Les intérêts du génotypage *«ne manquent pas»* selon le technicien, surtout dans les années à venir : *«nous pourrons détecter des maladies génétiques, travailler sur la résistance aux maladies, la rusticité, la qualité du colostrum... On peut tout imaginer, les perspectives sont vraiment nombreuses»*.


Les animaux affichent des performances similaires aux précédentes années, mais avec un rationnement moins important.

Journées bâtiments

Propre et économe

Le Gaec Virely ouvre ses portes le 8 février à Écutigny. La découverte d'un racleur automatisé aux nombreux avantages sera proposée.

La Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil Élevage et le syndicat d'élevage ovin organisent leurs journées bâtiments du 6 au 10 février (voir notre dernière édition). Le Gaec Virely, à Écutigny près de Bligny-sur-Ouche, fait partie des sept exploitations qui ouvriront leurs portes au public. Le rendez-vous est donné mercredi 8 février à 14 heures.

La démonstration d'un racleur automatisé *«Mirobot»*, de la marque Miro, sera notamment proposée aux visiteurs. *«Ce type d'équipement est très rare dans les élevages bovins allaitants dans notre département. Il présente toutefois plusieurs avantages non négligeables, à commencer par la réalisation d'économies de paille très importantes, variant généralement de 30 à 40%»* indique Édouard Bénayas, conseiller bâtiments à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Charles Virely, 30 ans, avait fait l'acquisition du Mirobot il y a un peu plus d'un an, lors de la construction d'une nouvelle stabulation remplaçant la location d'un ancien bâtiment. *«Nous avons fait plusieurs devis pour un racleur, notre choix s'est rapidement porté vers ce type automatisé qui était sous forme de prototype à l'époque. Concernant les prix, il n'y avait pas beaucoup d'écarts avec les racleurs plus courants à chaine, hydrauliques ou à câble»* mentionne le jeune éleveur. D'un montant initial de 13 000 euros, l'appareil fonctionnement sur batterie ne lui a réellement coûté que 8 500 euros avec les subventions liées à la construction de la stabulation.

Charles Virely dresse un bilan des plus satisfaisant après plusieurs mois d'utilisation : *«cet appareil est sécurisant, chose que nous recherchions pour nos animaux. Il s'arrête à la moindre rencontre avec un obstacle. Il est tout de même conseillé de surveiller les veaux tant qu'ils n'ont pas 8 ou 10 jours. Le bâtiment est sain, peu humide : on voit bien la différence avec un autre de nos bâtiments situé juste à côté et non équipé d'un tel système»*.

Par un rapide calcul, le Côte d'orien estime entre 1 300 et 1 500 euros l'économie de paille réalisée chaque campagne : un atout supplémentaire qui permettra de rentabiliser l'investissement d'ici quelques temps.

AURÉLIEN GENEST


Les économies de paille peuvent atteindre 40%.



Syndicalisme

Main dans la main avec l'AGPB

La FDSEA a partagé les différentes stratégies de l'Association générale des producteurs de blé présentées lundi 23 janvier lors d'une grande réunion syndicale organisée à Dijon.



Pour Jacques de Loisy, ici au micro, la convergence totale des aides et la fin du paiement redistributif pourraient augmenter les soutiens des agriculteurs côte d'oriens à hauteur de 50€/ha.



Fabrice Faivre demande une aide unique pour toutes les productions végétales.

Près de 190 personnes, dont plusieurs Parlementaires, avaient répondu à l'appel de la FDSEA lundi après-midi au Parc des expositions. Une grande réunion était programmée en présence de Philippe Pinta et Dominique Chambrette, président et vice-président respectifs de l'AGPB. Fabrice Faivre et Jacques de Loisy, président de la FDSEA et de sa commission *«productions végétales»*, ont lancé les débats en rappelant la situation *«plus qu'alarmante»* des exploitations agricoles de Côte d'Or. Les zones à faibles potentiels sont *«clairement en danger»* avec les aléas climatiques incessants et des baisses continues de soutiens Pac. *«Il n'est plus possible de dégager des revenus depuis plusieurs années»* déplore Fabrice Faivre. Ces difficultés ont été illustrées par François Massuard, chargé d'études à CER France BFC.

2017, la *«seule opportunité»*

Dominique Chambrette a souligné le degré d'importance des soutiens européens, rappelant que *«même lors des bonnes années 2007 et 2008, il n'y aurait pas eu de résultats positifs sans ces aides Pac»*. Devant la situation post-2016, le vice-président de l'AGPB propose d'aller vers la convergence nationale des aides, en une seule fois et sans plus attendre : *«une convergence à 100% permettrait d'avoir une unité au niveau national et d'éviter toute distorsion de concurrence entre les différentes régions. La redistribution des 52 premiers hectares est une mesure anti-économique, typiquement française, qu'il faut faire sauter cette année»*. Selon Dominique Chambrette, il n'y aura pas d'autre *«fenêtre de tir»* que celle de cette année : *«nous avons une opportunité en 2017 : celle du changement politique. Personne n'aura intérêt à toucher quoique ce soit à partir de l'an prochain. Si l'on ne fait rien, il ne restera plus que les yeux pour pleurer»*. Le vice-président de l'Association générale des producteurs de blé souhaite qu'*«au moins»* une dizaine de FDSEA représentatives des zones intermédiaires montent au créneau lors du prochain congrès de la FNSEA : *«je pense aussi aux JA, aux organismes économiques… Nous devons pousser tous ensemble. Nous voulons un système d'équité. Il existe aujourd'hui des différences insensées entre départements. Nous sommes encore sur des références historiques des années 1986-1990. Ces références sont censées être abolies depuis trois réformes ! Il faut enfin avancer»*.

Appel à la vigilance

La présence de Parlementaires à ce rendez-vous syndical était *«capitale»* selon Jacques de Loisy, qui a tenu à alerter ces derniers sur certains dangers : *«Il ne faut surtout pas se laisser embarquer dans les systèmes contracycliques ou du type Farm Bill comme aux États-Unis. Ce ne sont pas ces orientations qui régleront les problèmes actuels de notre agriculture. Notre système Pac français n'est pas satisfaisant en matière de montant à l'hectare, mais la situation serait encore moins favorable avec un schéma Farm Bill»*. Un travail réalisé par l'AGPB a approuvé ces affirmations en démontrant, par une simulation sur les onze dernières campagnes, un différentiel moyen de 220 000 euros de soutiens par exploitation. *«Le Farm Bill ne conviendrait pas à une région comme la Bourgogne-France-Comté. Si ce système était aujourd'hui appliqué, tout le monde serait à la rue»* a résumé Dominique Chambrette. Les mécanismes contracycliques, avec des aides ajustables en fonction des prix des marchés, n'apparaissent pas comme une solution. Philippe Pinta l'a lui-même illustré : *«Il est peu probable que les agriculteurs se retrouvent gagnants avec ce sytème. Beaucoup d'interrogations subsistent avec les aides contracycliques, notamment dans le domaine de confiance politique : imaginez trois bonnes années en Europe. L'argent mis de coté le resterait-il infiniment ? Dans le cas inverse, celui de trois mauvaises années, l'Europe sera t-elle en mesure de doubler son budget ?»*

Bruxelles en attente

Philippe Pinta a présenté d'autres orientations de l'AGPB. Face aux besoins de trésoreries des exploitations, l'association spécialisée souhaite obtenir une aide spécifique de Bruxelles pour cause de catastrophe climatique exceptionnelle : *«Xavier Beulin l'a déjà demandée et nous avons réécrit au commissaire européen. Nous espérons le voir le mois prochain pour le relancer. Ce fléau climatique ne touche pas uniquement la France, une partie de l'Allemagne et de la Pologne est également impactée. Il est important de le préciser : contrairement à ce que nous pouvons parfois entendre, les Scopeurs ne représentent que 25% du budget Pac»*.

Épargne de précaution et assurance

L'épargne de précaution doit être revue selon Philippe Pinta: *«celle-ci est très peu utilisée aujourd'hui. Seulement 11 000 agriculteurs français la sollicitent. La raison ? Il existe une méfiance vis-à-vis de la DPA d'un point de vue comptable. Bercy a tendance à écrire des décrets en déphasage avec la loi. L'AGPB propose de tout réécrire, de repartir d'une feuille blanche : l'agriculteur doit être libre, pouvoir faire ce qu'il veut et gérer lui-même son affaire. Il doit être possible de mettre de l'argent de côté lors d'une bonne année pour faire face aux difficultés engendrées par une mauvaise campagne. Le tout, sans la moindre pénalité»*. Le président de l'AGPB souhaite rendre l'assurance climatique *«plus sexy»* : *«seulement 25% des exploitants adhérent aujourd'hui. La franchise de 25% est trop importante, c'est pourquoi nous voulons la baisser à 20%, et celle-ci serait intégralement subventionnée à 65%. Les agriculteurs pourraient souscrire d'autres options s'ils le souhaitent»*. Considérée comme coûteuse et sans garantie en cas de prix bas, l'assurance chiffres d'affaires ne semble pas être en mesure d'améliorer le quotidien des exploitations.

Le président de la FDSEA conclut

Dans son discours de clôture, Fabrice Faivre a insisté sur l'urgence d'obtenir une aide unique pour toutes les productions végétales, quel que soit le département considéré, dans un schéma similaire au fonctionnement de la PMTVA en élevage. Philippe Pinta a été invité à présenter l'exposé du jour au conseil fédéral de la FNSEA, voire au congrès du syndicat. Le dossier des zones intermédiaires *«doit être considéré et travaillé par les Politiques et Parlementaires pour parvenir améliorer la situation des producteurs céréaliers»* rappelle Fabrice Faivre.

AURÉLIEN GENEST



Une belle affluence était enregistrée.

Échos des cantonales

Fabrice Faivre a profité de cette réunion pour faire remonter certaines revendications des récentes assemblées cantonales FDSEA. Parmi elles, des difficultés rencontrées avec le système bancaire : *«Les banques n'acceptent pas toujours d'étaler les dettes, notamment sur des prêts fonciers, des drainages ou des bâtiments. Les exploitants ne comprennent pas. Il n'y a aucun risque à casser ces prêts existants et à refinancer. Refaire des prêts à 1% sur des durées plus longues permettrait de retrouver du souffle. Les banques doivent soutenir les dossiers, la BPI les cautionner. Pour l'heure, la BPI ne fonctionne pas, seuls 200 dossiers ont à ce jour été acceptés dans le pays».*

Grippe aviaire

Une menace certaine

L'unique producteur de foie gras que compte la Côte d'Or évoque la propagation du virus H5N8.


Pascal Laprée élève un millier de canards près de Pouilly-en-Auxois.

Il ne cache pas son inquiétude. Éleveur de canards à Mont-Saint-Jean, Pascal Laprée se pose bien des questions sur les conséquences de la grippe aviaire, réapparue il y a plusieurs semaines dans le Sud-ouest de la France. Le producteur de foie gras de 55 ans rappelle qu'un virus *«peut se transmettre n'importe comment, n'importe où et n'importe quand»*.

Pascal Laprée suit de très près les dernières actualités liées à ce fléau. Même si la grippe aviaire est encore loin, à des centaines de kilomètres de son exploitation, le confinement des animaux est déjà préconisé sur ses terres pour éviter tout risque de contamination par la voie des animaux sauvages. Face à cette recommandation, un problème se pose à Mont-Saint-Jean : Pascal Laprée élève ses canards en plein air et n'a pas de réelle solution. *«Le parc où vivent les canards a une surface d'un hectare et demi, il est impossible de protéger les palmipèdes. Leur confinement n'est pas obligatoire à ce jour, mais s'il le devient, je ne sais pas du tout comment je ferai. Je n'ai pas les bâtiments adéquats»* indique le Côte d'orien.

Des investissements pour rien ?

Des élevages du Sud-ouest touchés par la grippe aviaire le sont pour la seconde fois en deux ans et ce, malgré d'importants investissements. *«Ces travaux n'ont donc servi à rien. Ce genre de constat ne motive pas forcément... Investir pour investir n'est pas une solution si cela ne mène à aucune protection»* commente Pascal Laprée, craignant que la grippe aviaire ne s'installe durablement en France et ne mette plus ou moins en péril la filière foie gras. *«Je ne dois pas être le seul à être inquiet, à me poser ce genre de questions»* confie cet employeur d'une dizaine de personnes : *«la transformation monopolise de la main d'œuvre. Certains de mes salariés sont en CDI. La transformation dure trois à quatre jours, une fois toutes les deux semaines. Que deviendraient ces personnes si mon activité était remise en question ?»*. La grippe aviaire inquiète également les consommateurs. Pascal Laprée l'a bien perçu sur les marchés locaux avec de nombreuses questions sur le sujet avant les fêtes de fin d'année.

AURÉLIEN GENEST

De bons produits à découvrir

L'agriculteur du réseau *«Bienvenue à la ferme»* vend sa production sur les marchés de Dijon et de Beaune, mais aussi au sein de sa ferme située dans le hameau de Mairey. Des visites avec dégustation sont proposées tous les jours de la semaine, l'accueil de groupe est même possible sur rendez-vous. L'ensemble de la production est vaste mais à chaque fois de qualité : foie gras, rillettes, confits, magrets fumés de canard, terrine d'agneau aux olives, agneau au citron confit en conserve verre, agneau en caissette prêt à mettre au congélateur. Des dépôts-ventes sont aussi assurée à Magapomme (Bretenière) et au magasin *«La Corbeille aux Saveurs»* (Chevigny-Saint-Sauveur). Contact : 03 80 84 31 12 ou pascal.lapree@orange.fr



▸ Formations

Biosécurité dans les élevages avicoles, le 30 janvier à Pouilly en Auxois
Inscription auprès de Lucile Rouillard, CA21 03 80 68 66 31 mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.

Utiliser la Phytoaromathérapie en élevage laitier le 31 janvier à Villaines en D. et le 3 mars à Venarey les L.
En partenariat avec Ecel 21. Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Utiliser la phyto-aromathérapie en élevage laitier le 31 janvier à Châtillon sur Seine
En partenariat avec Ecel 21. Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Fertilisation en agriculture biologique, le 2 février à Saint-Seine
Françoise Gonin 03 80 91 06 76 mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Comprendre et analyser ses résultats comptables pour gérer son exploitation le 3 février à Bretenière
Francine Schwick, CA21 03 80 68 66 50 francine.schwick@cote-dor.chambagri.fr

Analyse technico-économique en agriculture biologique et conventionnelle le 9 février à Saint Seine
Françoise Gonin 03 80 91 06 76 mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Aide aux bovins allaitants (ABA) et aux bovins laitiers (ABL)

Les délais de notification comptent

La campagne de télédéclaration des aides aux bovins pour l'année 2017 est ouverte sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr depuis le 1er janvier et s'achèvera le 15 mai 2017. L'effectif primable correspond au nombre d'animaux éligibles, présents le jour de la déclaration. Les animaux éligibles sont les femelles ayant vêlé au moins une fois avant la date de dépôt de la déclaration. Vous devez donc choisir la date de déclaration optimale pour votre exploitation - généralement la date à laquelle vous détenez le plus de vaches.Ensuite, vous devez respecter une période de détention obligatoire (PDO) de 6 mois à partir du lendemain de la date de demande de l'aide. Il est toutefois possible de remplacer, pendant la PDO, des vaches éligibles par des génisses dans la limite de 30% des femelles primables.

Important : une vache se remplace automatiquement par une génisse uniquement si la notification de sortie de la vache est enregistrée à l'EdE sous 7 jours maximum.

Nouveauté 2017 : une vache ne peut compter pour l'ABA qu'une seule fois sur une campagne donnée. En conséquence, en cas de transfert d'une vache entre deux exploitations, la dite vache sera primable dans l'exploitation qui aura déposé sa demande d'aide la première, si elle détenait cette vache au moment de la demande. Si cette vache est déclarée par le cédant, elle peut néanmoins remplacer une vache présente au premier jour de la période de détention obligatoire (P.D.O.) du repreneur et sortie en cours de PDO.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR - SERVICE EDE



Enseignement agricole

Prêts pour briller au Salon de l'Agriculture !

Les étudiants des BTS ACSE et Productions Animales du lycée de Challuy se préparent pour le Trophée National des Lycées Agricoles dans le cadre du Salon de l'Agriculture. Esprit d'équipe, inventivité et sens de l'organisation seront leurs meilleurs atouts pour briller face à une cinquantaine d'équipes concurrentes venues de toute la France.



L'affiche réalisée par les étudiants pour l'épreuve de communication, sur un thème imposé : *«L'agriculture, une passion, des ambitions».*

«Notre objectif, c'est de faire un meilleur classement que les étudiants de la promotion précédente !» Le ton est donné. A raison de 2h par semaine de travail, sans compter les heures en dehors des cours, les huit étudiants des BTS ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation) et Productions Animales volontaires pour participer au projet s'apprêtent à concourir dans les quatre épreuves du Trophée.

La première, celle de la communication, consiste à réaliser une affiche, monter et faire vivre un blog, réaliser une vidéo et décorer la stalle.

Plusieurs supports, mais une ligne directrice : mettre en avant son lycée, présenter l'équipe en lice et promouvoir son territoire.

Un exercice pour lequel les 8 étudiants ont su donner d'eux-même. *«Pour l'affiche, on a fait un brainstorming entre nous et puis avec les autres, pour avoir des mots-clés, et on a choisit ceux qui nous inspiraient le plus : innovation, accomplissement, travail. Cette affiche nous correspond bien «Une terre protégée, un avenir assuré» car on voulait souligner l'importance de la transmission, pour nous qui voyons notre avenir dans ce métier»* expliquent-ils.

Le plus compliqué aura sans doute été le blog *«on a un peu galéré au début, on ne connaissait pas trop et on a pris du retard. Ce n'est pas tout de le créer, il fallait aussi l'alimenter».*

Le mérite de l'exercice aura sans doute été de familiariser les étudiants avec des outils qui leur permettront peut-être un jour de valoriser leurs projets et leurs productions. «*On a créé une page Facebook pour relayer l'activité de notre blog auprès des autres étudiants notamment*».

Une autre épreuve est celle de la manipulation d'un bovin en toute sécurité. C'est Houssine, la première vache à avoir vêlé, qui aura l'honneur de se déplacer jusqu'à Paris. Un vrai défi car elle n'est pas accommodante : «*elle a son petit caractère, elle n'aime pas être attachée, elle n'est pas habituée aux bruits, elle aime sa petite liberté…*» précisent les étudiants qui préfèrent aborder la situation avec humour.

L'entraînement quotidien a donc commencé pour préparer Houssine à la présence des étudiants à ses côtés et au licol.

L'équipe réfléchit déjà à une mise en scène pour la présentation de la vache, peut-être un dialogue en forme de débriefing du Salon entre le veau et sa mère, sur le chemin du retour vers la Nièvre…

Une certitude : c'est Léa qui s'y colle à l'oral car c'est en anglais et *«qu'elle a le meilleur accent …»*

LUCIE LECOINTE



De gauche à droite : Cassandra, Céline, Jean-Baptiste, Joris, Léa, Simon, Mathilde et, devant, Alexandre

▶ *Agenda*

28/01 L'élevage en fête !

Samedi 28 janvier à partir de 10 h chez Jacky et Hervé Thomas au domaine du Montôt à Ville-Langy. Tout au long de la journée: finale départementale de jugement de bétail, course de caisses à savon tous terrains, démonstrations de matériels d'élevage! Remise des prix vers 18h. Repas le midi sur place et sur réservation le soir: 06 15 11 75 93 ou 03 86 50 48 73.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Foire de printemps

Rendez-vous à Luzy le 24 février

Le Comité des Foires et Concours de Luzy organise sa traditionnelle Foire de Printemps le 24 février à partir de 9h.

Depuis la construction de la nouvelle halle, le comité à relancé une foire de printemps de reproducteurs charolais de 1 an ainsi que des taureaux adultes. Christian Commeau, fraichement élu à la présidence, souhaite que le succés soit grandissant et attend, comme les années précédentes, une quarantaine d'animaux des différents départements qui entourent le canton.
L'année dernière une dizaine de géniteurs avaient trouvés preneurs, la saison étant propice, à la veille de la mise à la reproduction des vaches et génisses. Comme à l' accoutumée, la qualité des animaux présentés sur ce canton sud morvandiaux sera toujours au rendez vous, les éleveurs de la région Luzycoise ont compris depuis longtemps qu'ils ne devaient pas s'éloigner des qualités bouchères.
Les sujets présentés respecteront les normes sanitaires en vigueur, auront subi un dépistage IBR avec résultat négatif de moins de 30 jours et seront exposés jusqu'à 16 h.

La restauration sera possible sur place pour 15 euros (café/vin compris). Les inscriptions à cette manifestation, ouverte à tous, devront parvenir avant le 15 Février à Christian Commeau 06 09 47 38 72
ou O. Clair 06 09 04 63 56.

Le mot du Président : *«Un rendez-vous reconnu qui est l'occasion de nombreuses prises de contact»*

«Le Comité des Foires et Concours de Luzy a de quoi se réjouir car notre Foire d'automne commence à être sérieusement réputée dans le bassin allaitant, jusque dand le Grand Est, le Nord et dans l'Ouest. Il faut dire que le canton de Luzy et ses environs est un berceau reconnu avec des animaux de bonne conformation, qui vont aussi bien pour l'élevage que pour la production d'animaux de boucherie. La foire de Printemps elle aussi a une grande importance, car pour les élevages qui ont des vêlages d'automne, nous tenions à proposer une gamme de reproducteurs pour les éleveurs qui en ont besoin en février. En plus de la vente, la foire est l'occasion de nombreuses prises de contact avec les exposants».

Pôle Élevage

Réussir l'insémination artificielle

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre en partenariat avec Elva Novia (coopérative d'insémination artificielle) vous propose une formation sur la mise en pratique de l'insémination animale dans votre exploitation.

Nous constatons de plus en plus de vêlages précoces dans la Nièvre (38500 naissances sur 142000 en 2016 pour 430 élevages). La pratique de l'insémination animale est très présente dans ces exploitations. Cette technique s'installe dans le département. Dans ce contexte, il nous a semblé opportun de vous proposer et de mettre en place cette formation sur cette technique de reproduction.
Cette formation vous permettra de comprendre l'intérêt et les enjeux de pratiquer l'insémination artificielle tout en sachant interpréter les index et l'orientation du schéma de sélection. Elle débutera par la visite du centre de collecte ainsi que la présentation de quelques taureaux présents sur le site. Cela permettra de se représenter les index à partir de la morphologie d'un animal.
Puis, nous aborderons l'ensemble des points clefs en terme de conduite d'élevage pour optimiser la fécondation de son troupeau (alimentation, sanitaire, logement…).
Sans oublier, bien-sûr, la détection des chaleurs et comment déterminer le moment optimal pour inséminer.
Nous clôturerons ces 2 jours de formation par une visite chez un éleveur pratiquant l'insémination artificielle et utilisant des outils d'aide à la détection des chaleurs.

C. Dagouneau, Conseiller élevage Bovins Allaitants

Infos pratiques

Dates : 23/02/17 et 03/03/17
Intervenants : Christophe Dagouneau (Chambre d'Agriculture de la Nièvre ; Amélie Desprez (technicienne reproduction Elva Novia) ; Estelle Bouchot (technicienne reproduction Elva Novia) ; Frédéric Delize (responsable laboratoire Fontaine)
Tarif : Gratuit (formation prise en charge par le Vivea dans le cadre de la mesure éleveur bovin en crise)
Inscription jusqu'au 17/02/17
Pour plus de renseignement pour vous inscrire, contactez Christophe Dagouneau à la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03.86.25.55.38 ou par mail à christophe.dagouneau@nievre.chambagri.fr

▸ En bref

Suspension de la chasse aux oiseaux de passage et gibier d'eau

La chasse aux oiseaux de passage et gibier d'eau est suspendue pour une période de dix jours à compter du mardi 24 janvier à 8 heures jusqu'au jeudi 2 février à 18 heures sur l'ensemble du département de la Nièvre. Cette suspension pourra être renouvelée à l'issue de cette période autant que de besoin.
Cette suspension intervient en raison de ces conditions météorologiques (gel prolongé), défavorables aux oiseaux de passage et au gibier d'eau .
Elle concerne les espèces de gibier suivantes : canards de surfaces, canards plongeurs, rallidés, alaudidés, oies, limicoles (dont la bécasse des bois), colombidés(à l'exception du pigeon ramier), turdidés, caille des blés.
La Nièvre connaît depuis mardi 17 janvier des températures nocturnes très froides. Même si dans la journée les températures dépassent légèrement les 0°C, elles ne permettent pas un dégel. Météo France prévoit des températures minimales très froides au moins jusqu'à jeudi 26 janvier. Bien que les minimales devraient être positives, il est difficile de prévoir si ces températures suffiront, ou non, à dégeler les sols en journée.

Communiqué de la préfecture

Les vœux des présidents



Fidèle à la tradition et associée aux administrateurs de la Fédération, des Caisses locales et aux salariés de Groupama, je tenais à présenter à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du monde rural du département, tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2017.
L'année 2016 a été, à plus d'un titre, une année très difficile pour l'ensemble de la profession, notamment sur notre département. Face à cette conjoncture, les élus et les salariés de Groupama ont accompagné tout au long de l'année le monde agricole pour répondre au mieux aux difficultés constatées.
Notre engagement, pour cette nouvelle année, reste intacte et Groupama continuera à défendre la spécificité de notre territoire au côté des exploitants car l'agriculture est au cœur de nombreux enjeux et de grandes ambitions économiques, sociétales et environnementales.
Et très concrètement, l'ensemble des acteurs de Groupama sont à votre écoute pour bâtir, ensemble, une agriculture forte, solidaire et ayant foi en l'avenir.
Je vous renouvelle mes meilleurs vœux mutualistes pour cette année.

Isabelle Chopin, présidente de la fédération départementale des caisses locales Groupama de la Nièvre

▸ Agenda

6-10/02 Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage, que vous soyez adhérent de Cuma ou NON. Le passage dure 1 heure environ, les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits.
Les tarifs sont de 120€ HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42€ à 74€HT pour les vérifications d'engin de levage.
Inscription avant le 3 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr

▸ Formations

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux: https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

Certificat Individuel Certiphyto V2

Formations de deux jours à Nevers, detinées aux professionneles de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phyto
Plusieurs sessions proposées : les 06 et 15 février ; les 13 et 21 février ; les 01 et 06 mars
L'intervenant pour ces 4 sessions, Éric Bonnand, formateur au CFPPA de Nevers-Challuy, agrée certiphyto
Contact : Responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62

17/03 Réaliser mon plan de fumure avec Mes P@rcelles

Formation d'une journée à Nevers pour les agriculteurs déjà abonnés à l'outil Mes P@rcelles
Les intervenants, Marie-Luce Baudot et Vivien Vacher conseillers à la Chambre d'Agriculture
Contact: Vivien Vacher, Responsable du stage, au 03 86 93 40 59

13, 16 et 28/02 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente et connaître les marchés à terme

Formation de trois jours dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Nevers.
L'intervenant : Jean Pierre Nicolet, conseiller Grandes Cultures et «Mes Marchés» à la Chambre d'agriculture de l'Indre.
Contact: Céline Beauvois, Responsable du stage, au 03 86 93 40 55

23/02 – 3/03 Réussir l'insémination animale

Formation de deux jours pour les éleveurs de bovins viande
Lieu de formation dans le 71 à Fontaines avec visite de la Coopérative d'élevage et d'insémination animale, Elva Novia.
Les intervenants d'Elva Novia : Delize Frédéric responsable de laboratoire, Amélie Despres et Estelle Bouchot techniciennes en reproduction.
Contact : Christophe Dagouneau, Responsable du stage, 03 86 25 55 38.



► Agenda

03/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra vendredi 3 février à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

28/01 St-Vincent à Coulanges-la-Vineuse

Coulanges-la-Vineuse fêtera la Saint-Vincent samedi 28 janvier. Messe à 9h30, suivie du défilé de la St-Vincent avec reposoirs et vin chaud ; de 12 h à 14 h, vin d'honneur à la Salle des fêtes et intronisations ; 14 h 30 à 17 h, dégustation à la salle des fêtes et vente de gougères ; à 18 h, apéro-cabaret gratuit avec l'école de musique ; à 19 h 30, concert du groupe Ouest, avec restauration (15 €)

29/01 Foire de Saint-Sauveur-en-Puisaye

Foire «du 30 de janvier» à St-Sauveur-en-Puisaye dimanche 29 janvier. 1ère foire de Puisaye Forterre de l'année 2017, elle réunira à nouveau les commerçants, artisans ainsi que les éleveurs de chevaux des environs. Parade et présentation de diverses races… Exposition commerciale de 9 h à 18 h autour de 3 thématiques : artisanant d'art et commerces locaux, gastronomie d'ici et d'ailleurs, espace généraliste. Plus d'infos sur : www.saint-sauveur-en-puisaye.fr et rens. au 03 86 45 69 12

07/02 Systèmes de cultures comparés

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aube et avec le soutien d'Eau de Paris, Biobourgogne organise une journée de restitution de résultats mardi 7 février, le matin, à la Salle de la Mairie de Cerisiers : l'agriculture biologique peut-elle contribuer à réduire les pertes d'azote par lixiviation sous-racinaire en grandes cultures ? La question a été étudiée dans un réseau de parcelles suivies durant 3 saisons, depuis 2013, sur le bassin de la Seine, notamment dans la vallée de la Vanne. Deux systèmes de culture sont comparés : l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Les résultats de cette étude sur 3 ans, analysés à l'échelle du système, vous seront présentés, en présence de l'université Pierre et Marie Curie ayant mené ce suivi. Inscriptions et renseignements auprès de : Lucie Bretin au 06 77 46 59 65 - lucile.bretin@biobourgogne.org

FDSEA

Une formation sur le «bien-être paysan»



«Bien dans ses bottes» : la première formation Bourguignonne sur le bien-être paysan vient de se terminer.

Lancée en novembre dernier à l'initiative de la FDSEA de l'Yonne, la formation *«Bien dans ses bottes»* s'est achevée le 13 janvier. Si le sujet était inédit dans le département, il n'en semblait pas moins tomber au bon moment. En effet, après une année 2016 compliquée pour nombre d'agriculteurs, retrouver du *«bien-être paysan»* devient une évidence pour certains.

C'est donc un groupe de 10 personnes qui a *«essuyé les plâtres»* de cette première formation sur le sujet. Autour d'un intervenant spécialisé, lui-même agriculteur en Corrèze, les stagiaires ont pu se familiariser avec la PNL (Programmation Neuro Linguistique). L'approche est simple : notre cerveau fonctionne comme un ordinateur qui lance des programmes automatiques. Parfois ces programmes ne nous conviennent plus, ce qui crée du mal-être. La formation est donc considérée comme un cours de *«mécanique mentale»* où les stagiaires ont pu apprendre à se *«réparer eux-mêmes»* grâce à des outils simples. Au cours des 6 journées de formation, pour lesquelles la FDSEA de l'Yonne avait réussi à obtenir un financement du service de remplacement grâce à la MSA et son service d'action sociale, les stagiaires ont pu se concentrer sur leurs besoins personnels.

Si les stagiaires avaient de fortes attentes en arrivant dans cette formation, aucun n'avait imaginé vivre une telle *«aventure»*, car c'est bien cela, dont il s'est agi. À l'issue des six journées, la satisfaction était réelle et chacun a pu constater que les attentes avaient été largement dépassées. Il a même été proposé de rebaptiser ces formations : *«bien sous le bonnet»*. Les participants sont unanimes sur le fait qu'avoir un intervenant agriculteur, apportait une dimension supplémentaire à la formation. Au-delà de ce qu'ils en ont retiré pour eux-mêmes, plusieurs stagiaires ont manifesté l'intention de se former à leur tour pour aider d'autres agriculteurs. À l'issue du stage, les agriculteurs ont décidé de continuer à se revoir régulièrement pour se tenir informés de leurs avancées respectives et projettent même de se rendre en Corrèze pour visiter l'exploitation de Jean-François Matthieu, leur intervenant.

Au regard de la satisfaction des stagiaires, la FDSEA de l'Yonne a décidé de mettre en place une nouvelle formation fin 2017. En effet, au-delà de la situation économique difficile de l'année 2016, l'accompagnement humain est une nécessité dans laquelle un syndicat a toute sa place et toute sa légitimité.

Marianne Ranque
Animatrice FDSEA 89

Témoignage

«On y apprend à prendre du recul...»

Ils sont tous les deux éleveurs, l'un en filière porcine, le second en élevage allaitant et ne cachent pas leur satisfaction après avoir suivi la formation *«Bien dans ses bottes»*.

Eric Saison et Pascal Baron ont accepté de livrer leur témoignage à l'issue de leur participation à cette première session, débutée à l'automne et qui s'est achevée le 13 janvier dernier

Pouvez-vous expliquer ce qui vous a incité à suivre cette formation ?

Eric Saison : *«le regard des autres nous conduit souvent à nous poser tout un tas de questions, savoir si on fait bien ou pas, à différencier le vrai du faux, le bien du mal et en fin de compte, on s'aperçoit que la vie n'est pas «blanc et noir», mais bien plus nuancée et c'est ce que nous a révélé cette formation. D'emblée j'ai bien aimé le titre qui correspondait un peu à mes besoins, à savoir, prendre suffisamment de recul par rapport à tout ce qui se dit. Le fait aussi que ce soit un agriculteur qui assure la formation, j'ai trouvé que cela apportait du crédit supplémentaire».*

Pascal Baron : *«ce qui m'a incité au début, c'est le fait de ne plus être très bien dans sa tête suite à l'année de m…. que l'on a vécue et l'importance de ne pas ramener ce stress à la maison, au risque de pourrir ma famille. L'idée générale était de faire le point un peu sur tout et apprendre comment gérer ce qui me semblait jusqu'alors, ingérable, pouvoir poser un peu les valises».*

Et par rapport au contenu ?

ES : *«on y apprend à redonner de l'importance aux faits réels et non à la façon dont on interprète les choses, en relativisant et en hiérarchisant les évènements comme ils se présentent. Une formation qui repose tout du long sur le fonctionnement cérébral de chacun».*

PB : *«on y apprend à prendre du recul, chose que moi, je ne savais plus faire. Analyser les faits, ne pas se prendre la tête avec des choses pour lesquelles on ne peut absolument rien… Un exemple : je n'ai pas encore de nouvelles de ma MAE herbivore ? Et bien je n'y peux rien, ça ne dépend pas de moi et je ne me mettrai pas la tête dans le mur pour ça ! Autant d'exemples au quotidien, pouvant nous bloquer et que l'on apprend à gérer… Cela aide à se poser les bonnes questions, savoir où on veut aller, quels moyens prendre pour y aller, ce que cela peut nous apporter et permet aussi de se booster en se mettant en mouvement. Après, chacun y va avec sa façon de voir, pour ma part, j'étais prêt à bouger. Le fait que le formateur aussi, soit un agriculteur comme nous, est aussi très important, car on parle la même langue».*

Cette formation a répondu à vos attentes ?

ES : *«en mécanique d'esprit surtout, en apprenant à positiver davantage et être moins sur la réactivité, en prenant plus de temps pour comparer et essayer de trouver du positif même quand on a l'impression que tout est noir. Au départ, le titre pourrait faire penser que la formation est réservée à des agriculteurs mal dans leur peau, au bord de la déprime mais au final pas tant que ça… Elle peut s'appliquer à toute personne se posant des questions sur soi même ou désireuse d'améliorer ses relations humaines. Comme lors de conflits inter générationnels ou dès lors que l'on a des salariés, avec le risque d'être confrontés à des rivalités ou des rapports de force. La formation apprend à se comporter vis-à-vis des autres, à analyser les paroles et tout ça, dans la vie de tous les jours».*

PB : *«elle m'a permis de lever des soucis aujourd'hui réglés ou en voie de l'être et je parviens désormais à ranger les choses où elles doivent être. J'étais parti avec des problèmes et suis revenu avec des solutions. Mais en fait, on y fait un sacré point sur soi même, pour apprendre au final que ce que l'on pensait être un problème n'en est pas vraiment un… Rien à changer, que ce soit dans la forme ou le contenu pour l'améliorer, si ce n'est qu'il serait bien de faire en sorte que le groupe continue à vivre par delà le stage, en nous retrouvant de temps à autre».*

Propos recueillis par Dominique Bernerd

DDT 89

De nouvelles productions reconnues «Calamités agricoles»

Reconnaissance du caractère de *«Calamités agricoles»* pour les pertes dues à l'excès de pluies d'avril à juin 2016, sur diverses productions.

Face à l'ampleur et l'intensité des aléas climatiques exceptionnels du printemps 2016, le gouvernement a activé le régime de *«calamités agricoles»*. L'arrêté ministériel du 11 janvier 2017 reconnaît l'excès de pluie d'avril à juin 2016 comme ayant un caractère de *«calamité agricole»* sur trois productions agricoles dans les zones suivantes :

Pertes de récolte sur **productions de fruits** : abricot, cerise, mirabelle, poire, prune, pêche et nectarine, sur le territoire des communes suivantes n'ayant pas subi de dommages de grêle :

Accolay, Aillant-sur-Tholon, Aisy-sur-Armançon, Ancy le Franc, Ancy le Libre, Angely, Appoigny, Arces-Dilo, Arcy-sur-Cure, Argentenay, Argenteuil-sur-Armançon, Armeau, Asquins, Augy, Auxerre, Avallon, Bagneaux, Bassou, Bazarnes, Beaumont, Beauvoir, Bellechaume, La Belliole, Béon, Bernouil, Bessy-sur-Cure, Beugnon, Blacy, Blannay, Bleigny-le-Carreau, Bléneau, Boeurs-en-Othe, Bonnard, Les Bordes, Branches, Brannay, Brienon-sur-Armançon, Brion, Bussy-en-Othe, Bussy-le-Repos, Butteaux, Carisey, La Celle-Saint-Cyr, Cérilly, Cerisiers, Cézy, Chailley, Champcevrais, Champignelles, Champigny, Champlay, Champlost, Champvallon, Chamvres, La Chapelle-sur-Oreuse, Charbuy, Charmoy, Charny-Orée de Puisaye, Chasignelles, Chassy, Châtel-Censoir, Chaumont, Chaumot, Chemilly-sur-Serein, Chemilly-sur-Yonne, Cheney, Cheny, Chéroy, Chéu, Chevannes, Chichery, Cisery, Les Clérimois, Collan, Collemiers, Compigny, Cornant, Coulangeron, Coulanges-sur-Yonne, Coulours, Courgenay, Courlon-sur-Yonne, Courtoin, Courtois-sur-Yonne, Crain, Cry, Cudot, Cuy, Dannemoine, Diges, Dissangis, Dixmont, Dollot, Domats, Domecy-sur-Cure, Dracy, Dyé, Egleny, Egriselles-le-Bocage, Epineau-les-Voves, Epineuil, Escamps, Esnon, Etigny, Evry, La Ferté-Loupière, Flacy, Fleury-la-Vallée, Fleys, Flogny-la-Chapelle, Foissy-les-Vézelay, Foissy-sur-Vanne, Fontaine-la-Gaillarde, Fontaines, Fontenoy, Fouchères, Fournaudin, Fulvy, Germigny, Gisy-les-Nobles, Givry, Gland, Grimault, Gron, Valravillon, Guillon, Gurgy, Hauterive, Héry, L'Isle-sur-Serein, Jaulges, Joigny, Jouy, Junay, Lailly, Lain, Lainsecq, Lalande, Laroche-Saint-Cydroine, Lasson, Lavau, Leugny, Levis, Lézinnes, Lignorelles, Lindry, Lixy, Looze, Lucy-sur-Cure, Lucy-sur-Yonne, Maillot, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Malay-le-Grand, Malay-le-Petit, Marsangy, Massangis, Mercy, Méré, Merry-la-Vallée, Merry-Sec, Merry-sur-Yonne, Mézilles, Michery, Migé, Migennes, Molay, Molinons, Molosmes, Monéteau, Montacher-Villegardin, Montigny-la-Resle, Montillot, Montréal, Mont-Saint-Sulpice, Moulins-sur-Ouanne, Moutiers-en-Puisaye, Nailly, Neuvy-Sautour, Noé, Noyers, Nuits, Les Ormes, Ormoy, Ouanne, Pacy-sur-Armançon, Pailly, Parly, Paron, Paroy-en-Othe, Paroy-sur-Tholon, Passy, Percey, Perrigny, Perrigny-sur-Armançon, Pierre-Perthuis, Piffonds, Plessis-Saint-Jean, Poilly-sur-Serein, Poilly-sur-Tholon, Pontaubert, Pontigny, Pont-sur-Vanne, Pont-sur-Yonne, La Postolle, Pourrain, Précy-sur-Vrin, Prégilbert, Ravières, Roffey, Rogny-les-Sept-Ecluses, Ronchères, Rosoy, Rousson, Rouvray, Saintpuits, Saint-Agnan, Le Val-d'Ocre, Saint-Aubin-sur-Yonne, Saint-Clément, Sainte-Colombe-sur-Loing, Saint-Denis-les-Sens, Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Saint-Georges-sur-Baulches, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Loup-d'Ordon, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Martin-d'Ordon, Saint-Martin du Tertre, Saint-Martin-sur-Armançon, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Saint-Maurice-le-Vieil, Saint-Maurice-Thizouaille, Saint-Moré, Sainte-Pallaye, Saint-Père, Saint-Privé, Saints-en-Puisaye, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saint-Sérotin, Saint-Valérien, Sainte-Vertu, Saligny, Savigny-sur-Clairis, Seignelay, Sementron, Senan, Sens, Sépeaux-Saint-Romain, Serbonnes, Sergines, Sermizelles, Serrigny, Séry, Les Sièges, Sommecaise, Sormery, Soucy, Sougères-en-Puisaye, Soumaintrain, Subligny, Tanlay, Tannerre-en-Puisaye, Tharoiseau, Les-Vallées-de-la-Vanne, Thorigny-sur-Oreuse, Thury, Tissey, Tonnerre, Toucy, Treigny, Trévilly, Tronchoy, Trucy-sur-Yonne, Turny, Vallan, Vallery, Varennes, Vaudeurs, Vault-de-Lugny, Vaumort, Venizy, Venouse, Venoy, Vergigny, Verlin, Vermenton, Vernoy, Véron, Vezannes, Vézelay, Vézinnes, Villeblevin, Villebougis, Villechétive, Villecien, Villefargeau, Villemanoche, Villenavotte, Villeneuve-la-Dondrage, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-les-Genêts, Villeneuve-Saint-Salves, Villeneuve-sur-Yonne, Villeperrot, Villeroy, Villethierry, Villevallier, Perceneige, Villiers-Louis, Villiers-Saint-Benoît, Villiers-sur-Tholon, Villiers-Vineux, Vincelles, Vincelottes, Vinneuf, Voisines, Volgré, Voutenay-sur-Cure.

- Pertes de récolte sur **productions de fruits** : abricot, cerise, mirabelle, poire, prune, pêche et nectarine, sur le territoire des communes suivantes ayant subi les dommages liés aux épisodes de grêle des 13 et 27 mai 2016 :

Annay sur Serein , Beine, Béru, Chablis, Champs sur Yonne, La Chapelle-Vaupelteigne, Chichée, Chitry, Coulanges-la-Vineuse, Courgis, Cravant, Escolives-Sainte-Camille, Fontenay-Prés-Chablis, Gy-l'Evêque, Irancy, Jussy, Ligny le Châtel, Maligny, Préhy, Quenne, St Bris le Vineux, Saint-Cyr- les-Colons, Viviers.

- Perte de récolte sur **production de miel** sur l'ensemble du département

- Pertes de fonds sur **pépinières forestières** (picea, abies, pseudotsuga, menziesii, abies grandis, juglans regia) sur le territoire des communes de Ligny-le-Châtel et Vergigny

Les producteurs concernés peuvent demander à bénéficier d'une indemnisation par le fonds national de gestion des risques en agriculture. Pour bénéficier de cette aide, ils devront justifier :
- d'une police d'assurance avec paiement de la contribution additionnelle,
- d'une perte d'un montant d'au moins mille euros,
- et dans le cas des pertes de récoltes :
d'une perte par espèce supérieure ou égale à 30 %
d'une perte totale supérieure ou égale à 13 % du produit brut global théorique de l'exploitation (toutes productions confondues).

Les producteurs disposent **d'un délai de 30 jours à compter de la date d'affichage de l'arrêté en mairie,** pour adresser leur demande d'indemnisation à la direction départementale des territoires.

Les formulaires sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne à l'adresse :

http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Mesures-nationales-et-mesures-exceptionnelles/Calamites-agricoles

DDT 89
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE

▸ Agenda

Exposition Pierre Larousse à Joigny

Exposition jusqu'au 25 février à la Médiathèque de Joigny, organisée par l'association «Pierre Larousse», qui retrace le parcours de cet encyclopédiste né le 23 octobre 1817 à Toucy. Ce passionné de lexicologie et de pédagogie, connaitra la renommée, grâce à la publication de dictionnaires, notamment le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle. Entrée libre

11/02 Portes Ouvertes au CIFA d'Auxerre

Découvrez l'apprentissage et ses métiers sous un jour nouveau, en vous rendant à la Journée Portes Ouvertes organisée par le Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis de l'Yonne, samedi 11 février, de 9 h à 16 h 30. Les jeunes et leurs familles pourront profiter d'espaces d'informations, d'échanges, de découvertes, rencontrer les professionnels, les formateurs et tous les acteurs qui pourraient leur permettre d'atteindre leur objectif : devenir apprenti !. CIFA 89, 3 rue Jean Bertin, à Auxerre. Tél 03 86 42 03 55 - www.cifayonne

09 -10/02 Introduction à l'agriculture biodynamique

Biobourgogne organise une formation sur le thème «Introduction à l'agriculture biodynamique», jeudi 9 et vendredi 10 février, de 9 h à 17 h30, à Auxerre. Objectifs : identifier les concepts de base et les pratiques spécifiques sur lesquels repose la biodynamie
Inscriptions avant le 3 février et rens. : Hélène Levieil au 03 86 72 92 27 - helene.levieil@biobourgogne.org



▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Désherbage durable
une solution pour la gestion des résistances. Le 6 février à Saint Clément (CER). Contact : Lise Gauthier, 03 86 64 45 65

Transformation fromagère :
la technologie de la pâte pressée non cuite. Le 8 février à Beugnon. Contact : Guillemette Allut, 03 85 35 89 40

Développer l'affirmation de soi.
Les 8 et 9 février à Venoy. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage.
Le 10 février à Auxerre. Contact : Nadège Michelin, 06 58 01 93 47

Animer ma page Facebook .
Perfectionnement. Le 15 février à Venoy. Contact : Alice Demolder Bilhot, 03 86 94 26 33

Signes de vaches :
observer pour comprendre mon troupeau (session allaitants). Le 15 février. Contact : Catherine Bonin, 06 88 63 22 18

Regreffage de la vigne :
nouvelles alternatives face aux repiquages et à la restructuration d'une parcelle. Trois demi-journées : les 16 février 2017 (9h-12h30), 16 mars (9h-12h30) puis une matinée en mai ou juin (8h30-12h30). Contact : Claire Grosjean, 03 86 94 26 37

Coopérative YNOVAE

Le nouveau né marche déjà…

Née de la fusion en novembre dernier des coopératives Capserval et Cerepy, la coopérative Ynovae est aujourd'hui en ordre de marche et a été présentée lors d'une réunion à Joigny, à ses partenaires et aux acteurs de la sphère agricole

Portée sur les fonds baptismaux le 25 novembre dernier, la coopérative Ynovae ne s'est pas choisie ce nom par hasard, comme l'a rappelé son président, Laurent Poncet : «*à la fois référence à l'innovation et à Nova, étoile brillante qui par son éclat, sera un point de repère pour ses adhérents, qu'elle accompagnera tout au long de l'année et qu'elle guidera si nécessaire…*». Pour comprendre le présent et bâtir le futur, il est souvent utile de se remémorer le passé, c'est à quoi s'est attelé dans son discours, Étienne Henriot, Président délégué de la nouvelle structure, en rappelant les différentes fusions intervenues dans le paysage céréalier sénonais au fil de ces trente dernières années : «*Ynovae ne peut que s'inscrire dans le prolongement de l'histoire agricole du département, au travers de son positionnement dans le sénonais. Un positionnement assez particulier par le fait que la région est un peu le trait d'union entre la Bourgogne Franche-Comté et ce bassin de consommation majeur qu'est le Bassin parisien et nous nous inscrivons dans cette logique…*»



Partenaires, élus, acteurs de la sphère agricole… Ils étaient nombreux vendredi dernier, à avoir répondu à l'invitation de la nouvelle coopérative, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny

Un nouveau laboratoire d'analyses

Si l'on a fêté le 25 novembre dernier la naissance de la nouvelle coopérative icaunaise sous sa forme administrative, restait à en mettre en œuvre toute la stratégie, au travers d'une seconde étape plus technique et opérationnelle. Ynovae est désormais en ordre de marche, son ancrage vers l'amont lui assurant une place particulière, comme l'a souligné dans son intervention son directeur général, Jean-Luc Billard : «*nous sommes entourés de grands groupes, qu'ils soient privés ou coopératifs. Nos Conseils d'administration pensent qu'il y a encore de la place pour une coopérative comme la nôtre, de taille moyenne, dès lors que l'on ne s'inscrit pas dans la même stratégie…*» Avec pour viatique, un projet réalisé en co-construction depuis plus d'un an par deux coopératives semblables et complémentaires, partageant les mêmes valeurs : «*transparence, confiance, proximité, solidarité et performance…*» En ayant pour objectif, de continuer à aller vers des cultures spécifiques et des niches qualitatives : «*la moitié de nos blés sont déjà tournés vers la différenciation au travers de la filière CRC… Nous avons plutôt tendance à travers les filières, à aller vers des consommateurs qui sont en recherche de produits haut de gamme et de qualité et allons nous tourner vers cette stratégie…*» C'est dans cette optique qu'un laboratoire d'analyses est en train d'être construit sur le site de Gron, pour être partagé en exploitation avec la coopérative 110 Bourgogne et le meunier «*Moulins Dumée*», autour de deux pôles d'activité : la qualification des céréales, oléoprotéagineux, farines, sons et engrais pour le secteur coopératif, la qualité technologique, par le biais d'un laboratoire d'analyses, d'une échantillothèque et d'un fournil d'essais pour la partie meunerie. Mise en service prévue pour la moisson prochaine.

DOMINIQUE BERNERD

Ynovae en chiffres

24 silos + site d'expédition voie fluviale de la Grande Paroisse
104 salariés
332 000 tonnes de capacité de stockage
380 000 tonnes de collecte moyenne

80 000 hectares
Campagne 2015/2016 :
Chiffre d'affaires : 120,8 Millions €
Fonds propres : 33,8 Millions €
Résultat Net : 1,09 Millions €
Capacité d'autofinancement : 4,36 Millions €

Lycée La Brosse

Prêts à aller «*décrocher la lune*»

Les «*Brossards*» seront présents cette année encore au Trophée National des Lycée Agricoles, qui se déroulera début mars à Paris, dans le cadre du Salon de l'Agriculture

L'équipe de l'an passé était rentrée de la Porte de Versailles après avoir remporté de belle manière le prix de la plus belle affiche et s'être hissée à une très honorifique 6ème place. Autant dire que la barre sera placée haut cette année pour Anaelle, Maëlys, Louis, Maxime, Valentin et Charles les nouveaux «*Brossards*» inscrits à l'édition 2017 du Trophée National des Lycées Agricoles, assistés pour la partie communication par Coralie et Pauline, le règlement interdisant aux concurrents de se représenter plusieurs fois de suite. Organisé dans le cadre du Concours Général Agricole, le concours est ouvert aux établissements français d'enseignement agricole publics ou privés, ainsi qu'aux établissements étrangers ayant signé une convention de jumelage avec un établissement français participant. Ils seront une cinquantaine à participer cette année, venus de tout l'hexagone, ainsi que de Belgique.
Le Trophée National des Lycées Agricoles comprend quatre épreuves, dont la première sur le thème de la communication. Outre la création d'une affiche, la réalisation d'un blog et la décoration de la stalle, une nouveauté cette année, avec la réalisation d'une vidéo de trois minutes présentant la ferme, l'équipe, ainsi que le lycée dans son environnement. Les 10 meilleures seront présentées au public, lors des épreuves finales sur le ring. Les trois autres épreuves ayant pour thème : la manipulation, la présentation en français et en anglais de l'animal, ainsi que la notation de l'implication des élèves sur le Salon.
Motivée, l'équipe 2017 du lycée La Brosse l'est assurément. Pour preuve toutes ces heures prises sur leur temps libre le mercredi après-midi pour s'entraîner autour de «*Jodie*», la vache Prim'Holstein qui les accompagnera à Paris en mars prochain. Aux dires de tous, un «*tempérament calme*», déjà bien habituée à l'ambiance des concours, pour avoir brillé en septembre dernier à celui de Brienne le Château, dans l'Aube. Reste encore à s'améliorer au niveau de la manipulation, en «*bossant plus vite*», selon Pauline, du haut de son expérience d'ancienne concurrente. Mais l'équipe est confiante et prête à aller «*décrocher la lune*» dans quelques semaines à Paris, où ils séjourneront du 28 février au 5 mars. Aidés en cela par tous les partenaires ayant répondu favorablement aux jeunes participants, dans leur recherche de sponsors. Une véritable épreuve à part entière !

DOMINIQUE BERNERD



L'équipe participante, autour de «*Jodie*», leur animal fétiche



Fromagerie Delin

Diversifier ses marchés de niche

Le terroir de Bourgogne marque l'identité des fromages, et depuis peu des yaourts, de cette PME familiale. Produits à forte valeur ajoutée et exportations sont deux axes stratégiques.



La nouvelle unité de transformation à Gilly-les-Cîteaux a pu être construite grâce à la progression de l'export de la Fromagerie Delin.

À quelles problématiques la Fromagerie Delin est-elle confrontée ?
Philippe Delin, président de la Fromagerie Delin:
«L'activité principale est la fabrication de brillat-savarin, frais et affiné, un fromage double crème (72 % de matière grasse sur extrait sec) élaboré avec un lait enrichi en crème. Nous fabriquons aussi d'autres double crème, des fromages au lait entier, et des fromages blancs. Notre gamme comprend aussi des pâtes molles à croûte lavée (soumaintrain, époisses). La consommation des double et triple crèmes est très saisonnière, avec une très forte demande d'octobre à décembre. En été et en automne, nous sommes obligés d'augmenter nos approvisionnements en lait et nous manquons de capacités de transformation. À l'inverse, en début d'année, nous sommes en excédents laitiers et en surcapacité. Cette saisonnalité est difficile à gérer car nous sommes sur des produits relativement frais (quinze jours d'affinage maximum). L'autre problématique est de réussir à faire évoluer nos tarifs de vente. En 2016, nous n'avons pas pu imposer de hausse de tarifs, nous avons même été contraints de concéder des baisses. Sans une réévaluation de nos tarifs en 2017, nos producteurs et notre entreprise ne pourront plus faire face à leurs engagements financiers».

Comment la Fromagerie Delin relève ces deux défis ?
Philippe Delin : *«Nous profitons d'une bonne croissance du marché du brillat-savarin : +6 à +14 % par an selon les fromageries (1 340 t en 2014, 1 500 t prévues en 2016). Nous bénéficions d'une bonne notoriété grâce à la qualité de nos produits et à notre capacité à répondre aux demandes spécifiques de nos clients. Quand un client comme Mark et Spencer nous demande des fromages pour la fin de l'année, nous leur demandons qu'ils s'engagent aussi sur d'autres périodes et ils le font. Notre courbe de collecte est moins saisonnée, grâce à la mise en place il y a plusieurs années d'une prime pour une production laitière mieux répartie sur l'année. Mais il reste toujours un différentiel. L'autre stratégie, c'est la diversification avec des produits dont le pic de consommation a lieu à d'autres périodes de l'année, comme les fromages blancs. Enfin, nous vendons nos excédents de lait à l'Union laitière de la Meuse (ULM) et nous lui achetons de la crème. L'export doit continuer à être développé pour dépasser 50 % du chiffre d'affaires, pour être moins dépendant du marché intérieur et être en capacité de dire non à la grande distribution quand elle demande une baisse de tarif. Nous continuons aussi à explorer les marchés de niche. Dans cette optique, nous avons développé une gamme bio. Nous comptons sur l'ULM pour développer une collecte de lait bio».*

Avez-vous investi récemment?
Philippe Delin : *«La Fromagerie Delin exploite deux sites en Côte-d'Or, à Gilly-les-Citeaux et à Nuits-Saint-Georges. Le premier est plutôt spécialisé dans les double et triple crèmes. Un important investissement de plus de 8 millions d'euros a permis d'édifier un nouveau bâtiment, moderne, et de passer d'une capacité de 12 000 à 25 000 litres de lait traité par jour. Malgré cela, l'activité de fin d'année est telle qu'il faudrait encore pousser les murs. Le second site était spécialisé sur les pâtes molles à croûte lavée. Nous faisons maintenant faire nos pâtes molles par une fromagerie voisine, pour spécialiser le site de Nuits dans des triples crèmes et des fromages frais aromatisés ou épicés. Inversement, nous allons par exemple reprendre la fabrication d'un double crème pour le compte d'un fromager réputé de Beaune. Ces partenariats permettent de rationnaliser les coûts, de mieux maîtriser la qualité de nos produits et de mieux répondre aux exigences de nos clients, et aussi de communiquer ensemble sur nos spécialités».*

Vous avez également racheté deux sites et leurs activités. Pourquoi ?
Philippe Delin : *«En 2015, la Fromagerie Delin a racheté la Fromagerie fermière de Juchy en Seine-et-Marne qui fabrique du brillat-savarin au lait cru et du brie de Melun AOP. Cette filiale à 100 % permet de répondre à une grosse clientèle de crémiers en recherche de produits haut de gamme.*
En mars 2016, nous avons racheté les bâtiments (atelier yaourt, réception du lait...) de la Coopérative laitière de Bourgogne (CLB) à Sainte-Marie-la- Blanche près de Beaune. Nous n'avons pas passé de contrat avec les quarante producteurs de la CLB (20 millions l) car nous sommes déjà légèrement en excédent de lait. Ils rejoindront l'ULM courant 2017. Cette activité yaourt est nouvelle pour nous ! Nous misons sur des produits élaborés avec un lait 100% de Bourgogne : yaourt, lancement d'un lait frais pasteurisé et de yaourts en pot de verre haut de gamme. Aujourd'hui nous fabriquons 15 000 yaourts par jour dans un outil dimensionné pour en fabriquer 100 000 ! Nous cherchons de nouveaux débouchés pour faire progresser les ventes. Parmi les projets 2017, il y a l'idée d'un yaourt à la truffe et de yaourts casher. Là aussi, pour nous démarquer des gros fabricants, nous sommes à la recherche de marchés de niche. Le projet sur le site de Sainte-Marie est le suivant : nous faisons la prestation de collecte des ex-CLB et de la pré-transformation du lait. Nous récupérons la crème, qui sera donc locale et ne viendra plus de la Meuse. Nous vendons une partie du site à l'ULM, pour qu'ils y installent leur unité de standardisation du lait à partir du lait écrémé. L'ULM convoiera alors ce lait vers ses clients localisés plus au Sud, rationalisant ainsi les coûts de transport».

PROPOS RECUEILLIS PAR COSTIE PRUILH



Philippe Delin, président de la Fromagerie Delin. *«Le brillat-savarin est en passe d'obtenir son IGP. Cela nous permettra de mieux communiquer sur ce fromage».*

Chiffres clés

Les deux sites de Gilly-les-Citeaux et de Nuits-Saint-Georges

- 10 exploitations laitières collectées, soit 4,5 millions litres de lait
- 14 millions de chiffre d'affaires (55 salariés), dont:
- 43 % par les grossistes à l'export (UE, Amérique du Nord, Japon, Australie...)
- 27 % par les grossistes en France
- 25 % avec la grande distribution régionale
- 5 % avec des crémeries et les deux magasins de la Fromagerie Delin

Avec les filiales

- 17 millions de chiffre d'affaires (73 salariés) avec les filiales Fromager du Chevillon, Fromagerie de Juchy et Laiterie de Sainte-Marie-la-Blanche





Plus des trois quarts des fromages sont vendus sous les marques propres de la Fromagerie Delin. Depuis le printemps dernier, la fromagerie s'est lancée dans une activité yaourt, en jouant la carte du local.



Un prix rémunérateur à 382 €/1 000 litres

Il y a trente ans, il y avait du lait entre Dijon et Beaune. Aujourd'hui, les dix exploitations collectées pour les deux sites sont situées en Saône-et-Loire et dans le bas Jura. Ce sont des exploitations d'avenir où il y a eu des installations, des projets d'agrandissement, de modernisation. «*À court terme, nous n'avons pas d'inquiétude pour notre approvisionnement, expose Philippe Delin, président de la fromagerie. En 2015, nous avons payé le lait en moyenne à 388 euros pour 1000 litres, toutes primes confondues. En 2016, nous prévoyons 382 euros. En contrepartie, les producteurs jouent le jeu d'une production plus linéaire sur l'année. Cela fait dix ans que notre prix du lait est déconnecté des indicateurs de marché, et connecté à nos marchés».* Si les éleveurs veulent livrer plus de lait que leur dernière référence quota, c'est possible mais à un prix B. C'est le prix auquel l'ULM paye les excédents de la fromagerie.

Viande bovine

La filière à un tournant

Après trois ans de crise et de prix trop bas pour couvrir les coûts de production, la Fédération Nationale Bovine (FNB) attend des politiques nationale et européenne davantage de cohérence, et avance de son côté sur la segmentation et la valorisation des produits dans la grande distribution et la restauration hors domicile.

Sur 80 000 exploitations en bovins allaitants, *«15 000 sont en quasi-cessation de paiement»*, a alerté Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération Nationale Bovine (FNB), lors de la conférence de presse de l'organisation le 19 janvier. Des exploitations qui constituent pourtant «*le noyau dur*» de la profession : celles qui ont investi, réalisé toutes les mises aux normes, augmenté leur productivité, et qui pourtant ne parviennent pas à couvrir leurs coûts de production. Il faut dire qu'avec un prix moyen qui stagne à 3,50 € le kg, difficile de dégager un revenu. Les derniers chiffres de l'Institut de l'Élevage sont, à cet égard, particulièrement inquiétants, souligne Jean-Pierre Fleury, puisque dans les fermes de référence, le revenu annuel moyen en 2016 serait compris entre - 6000 et 6000 euros. Les exploitations un niveau en-dessous seraient quant à elles toutes structurellement déficitaires. Pourtant, on ne peut pas accuser les éleveurs français de ne pas être compétitifs : d'après l'Observatoire européen de la viande, dans le classement des pays qui payent le mieux leurs éleveurs, la France n'arrive que 18ème, avec un prix moyen payé au producteur inférieur à la moyenne européenne.

Un problème de construction du prix

«On bute sur un phénomène : toute productivité supplémentaire dans les exploitations est systématiquement confisquée par l'aval», déplore Jean-Pierre Fleury. Les cotations servent à construire le prix de la semaine suivante, un prix qui ne permet pas un retour de la valeur à l'éleveur. «*Cette situation abusive est une entente*», dénonce le président de la FNB. Face à cela, les éleveurs sont prêts à s'organiser, mais ont besoin d'une évolution du droit à la concurrence européen qui permet aux centrales d'achat de se regrouper, mais pas aux organisations de producteurs. Même si Bruxelles a ouvert le dossier, la FNB attend de l'Europe davantage de réactivité, de façon globale, pour aider les éleveurs à gérer l'amplitude inédite des à-coups du marché. *«Aujourd'hui, Bruxelles a compris que quand il y a une crise dans le lait, il y a des conséquences sur la viande bovine»*, note Jean-Pierre Fleury, qui souhaite aller plus loin en transformant l'Observatoire en lanceur d'alerte et mettre en place de véritables outils de gestion de crise.

Solidifier le marché intérieur

Parallèlement, la FNB travaille pour reconquérir de la valeur sur le marché intérieur. Premier axe d'action, la restauration hors domicile (RHD) publique (hôpitaux, maisons de retraites, cantines scolaires) où 70 % de la viande bovine servie est aujourd'hui importée et sur laquelle *«il faut avancer plus vite»*, estime Jean-Pierre Fleury, car un certain nombre de gestionnaires continuent à favoriser le prix le plus bas. Concernant la RHD privée, la FNB travaille aussi avec Mc Donald, qui utilise à 55 % de la viande française (contre 42 % il y a deux ou trois ans), et avec Burger King. L'autre priorité de la FNB est le *«Cœur de Gamme»* dans la grande distribution : l'idée est de mettre en place une segmentation efficace et identifiable, à l'exemple de ce qui existe dans le vin, pour garantir au consommateur une qualité satisfaisante et enrayer la baisse de consommation.

«On va lancer avec les GMS des repères en magasin», annonce ainsi Pierre Vaugarny, secrétaire général de la FNB. Avec Système U et Carrefour, le partenariat fonctionne. *«C'est plus compliqué avec Leclerc et Intermarché»,* qui n'ont pas vraiment compris la démarche, indique Jean-Pierre Fleury. Auchan et Lidl ont également signé avec la FNB. L'avenir de Cœur de gamme est en effet crucial pour les éleveurs qui ne pourront pas survivre longtemps avec des prix bas. Si la gestion des volumes sera l'enjeu des prochaines années, la démarche a néanmoins l'avantage de correspondre aux attentes nouvelles des consommateurs, de plus en plus demandeurs de produits avec du sens.

Lait

La FNPL veut des prix en 2017

Alors que les politiques semblent peu nombreux à se saisir de la question agricole malgré les différentes élections qui approchent, la FNPL entend sensibiliser davantage à l'importance de maintenir les standards français, le modèle agricole familial, ce qui passe par des prix rémunérateurs, en adéquation avec la tendance haussière du marché.

«*L'ambition de la FNPL, c'est d'aller vers une France laitière qui a de l'avenir, où les valeurs des producteurs laitiers, à travers les exploitations familiales, correspondent à ce que le consommateur attend des produits laitiers*», a rappelé Thierry Roquefeuil, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), le 18 janvier. Car en cette période où les élections se succèdent en France comme dans d'autres pays, il est important de souligner que l'agriculture française répond aux attentes des citoyens. Or, en l'absence de politique adéquate, les orientations du marché mondial peuvent rapidement faire évoluer le modèle familial français vers une agriculture de firme. A cet égard, les négociations bilatérales que l'Union européenne mène avec l'Océanie, producteur de lait et de mouton essentiellement pour l'exportation, ne rassurent pas le président de la FNPL : *«quelle est la finalité politique du sujet sinon entrer dans le schéma de produire encore moins cher en Europe ?»,* demande-t-il.

Retour de la valeur au producteur

Et ce schéma-là, la production laitière française n'a ni la capacité ni l'intérêt d'y répondre. Pour Thierry Roquefeuil, il faut maintenir la diversité de la filière et surtout, conserver des chefs d'exploitation responsables et éviter d'aller, pour le lait, vers les modèles intégrés, même si la question peut se poser après deux années de crise qui ont asséché les trésoreries et démotivé les éleveurs. 2017, devra ainsi *«ressembler à 2014»,* quand le prix moyen évoluait autour de 360 € les 1000 tonnes (il est pour le moment à 320 €). *«Si on ne se donne pas cet objectif au niveau des producteurs, on laisse la capacité aux industriels et à la distribution de se dire «on ne va quand même pas repartir trop vite…»,* alerte Thierry Roquefeuil. Avec deux bémols néanmoins, estime le président de la FNPL, le risque que la collecte reparte à la hausse, et les stocks de poudre de lait à l'intervention (350 000 tonnes), qu'il faut écouler sous 18 mois. Dans un courrier au commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, Thierry Roquefeuil a proposé à ce sujet de réinjecter l'argent non utilisé de l'aide à la réduction de la collecte pour orienter ces stocks vers l'aide alimentaire.

Réorienter la Pac

Pour soutenir cette dynamique, le rôle de l'Europe sera crucial. Si Phil Hogan a mis du temps à reconnaitre la réalité de la crise laitière, il veut aujourd'hui aller au-devant des producteurs de lait français, puisqu'il a confirmé sa venue en mars prochain au congrès de la FNPL. Il sera sans doute questionné sur les orientations de la PAC, car si les éleveurs sont prêts à répondre aux attentes sociétales, il faut également conforter l'économie des exploitations dans un contexte post-quotas. Ce qui pourra par exemple passer par un système assurantiel plus efficace, non obligatoire, mais aussi une intervention mieux ciblée et plus vertueuse.

Filière oléoprotéagineux

La FOP alerte sur un risque de déficit accru en protéines végétales européennes

Après une année 2016 compliquée en termes de rendement, la Fédération des oléoprotéagineux (Fop) alerte sur les risques de voir la demande en protéines végétales difficile à satisfaire dans les années à venir, vue l'évolution prévisible de la consommation mondiale de protéines.

Si le colza, contrairement à la majorité des cultures, a su mieux résister aux tumultes climatiques survenus en 2016, la récolte de l'ensemble des oléagineux (atteignant 6,3 Mt, estimation Agreste) à tout de même connu un recul net de 9 % par rapport à 2015. La FOP craint maintenant une diminution des investissements, ayant pour incidence directe des baisses de production et de marge au sein des exploitations.

La récente adoption par la Commission européenne du «*Paquet énergie propre*» en novembre dernier, prévoyant une baisse du taux d'incorporation des biocarburants de 1ère génération de 7 à 3,8 % en 2030, fait bondir les producteurs d'huiles. Ils considèrent d'ailleurs que cette orientation va à l'encontre même de ce que prônent les instances publiques en termes de biodiversité, de diversification de la sole et des rotations. Sans parler des conséquences sur la production mellifère et l'accentuation de la dépendance au soja américains.

Derrière la question des biocarburants, figurent l'huile et les protéines. Si le marché des huiles semble plutôt bien couvert à l'horizon 2050, celui des protéines en revanche pourrait susciter de vives tensions à l'avenir. L'augmentation de la demande en protéines animales dans certains pays émergents pourrait générer une demande très importante en protéines végétales et , d'après la FOP, le «*Plan protéines*» instauré en 2015 lors de la dernière réforme de la PAC n'a pas porté ses fruits.

Entretien

Bien curer ses fossés

La cureuse de fossé se présente sous différentes formes et peut avoir des usages multiples en agriculture.


Greffet

Sur leurs parcelles, les agriculteurs doivent concourir au bon écoulement des eaux: cela passe par l'entretien des canaux.

«*Les cureuses de fossé sont avant tout des outils d'entretien*», explique Jérémy Baczkowski, dirigeant de la société Greffet, spécialisée dans les cureuses de fossé. En effet, ils servent en premier lieu à ôter la terre accumulée dans les fossés, évitant ainsi aux drains de se boucher. L'eau s'écoule et ne s'accumule plus, préservant des problèmes d'anoxie dans les cultures et favorisant le développement d'essences plus qualitatives dans les prairies sur sols à tendance hydromorphes. Mais il existe d'autres usages en agriculture. En riziculture, ces machines servent aussi bien à évacuer l'eau rapidement qu'à inonder efficacement les parcelles. Certaines cureuses de fossé sont équipées de déflecteurs permettant de déposer la terre enlevée sur le bord du fossé. Les cureuses de fossé restent des matériels simples d'usage, à condition de respecter les consignes de vitesse, à savoir, selon les marques, 500 à 800 m/h en création de fossé, et 1 600 à 2 000 m/h en entretien. «*Il faut comparer aux 500 à 800 mètres par jour avec une pelle mécanique, précise Jérémy Baczkowski. Investi en Cuma ou en faisant de la prestation, c'est un matériel très vite amorti*». Le constructeur proscrit son usage pendant la saison humide, même si on visualise immédiatement l'efficacité du travail effectué. Privilégier la saison sèche, après avoir éparé, pour éviter la formation d'eaux souillées dans les réseaux d'eau en aval.

On distingue deux grandes familles de cureuses de fossé : celles à rotor à axe transversal et celles à axe longitudinal. Selon le matériel, plusieurs solutions sont proposées en termes d'éjection de la terre. Outre le ou les volet(s) à réglage manuel, les constructeurs proposent des volets à réglage hydraulique, voire un système de mise en cordon pour déposer la terre à proximité du fossé.

Le Code civil impose le maintien du libre écoulement des eaux. Les obstacles ponctuels (branchages, glissements de terrain) doivent donc être enlevés régulièrement des fossés pour prévenir tout risque d'inondation. «*Cela ne signifie pas pour autant un curage systématique, explique Nicolas Surugue délégué adjoint à l'Onema (1) pour la région Nord-Ouest. Il faut adapter la fréquence d'intervention aux besoins et surtout entretenir sans creuser plus profond que le fossé d'origine*». Le délégué adjoint signale également qu'il existe d'autres réglementations dont il faut tenir compte, notamment celles concernant l'assèchement des zones humides, ainsi que la faune et la flore, proscrivant les interventions lors des périodes de reproduction ou de développement d'espèces protégées ou encore d'espèces sensibles situées dans les cours d'eau en aval des fossés. Dans ce contexte réglementaire qui peut paraître complexe, bon nombre d'agriculteurs hésitent à remplir leur devoir d'entretien, préférant ne rien faire que de mal faire. «*Nous avons la chance en France d'avoir un bon réseau de techniciens de rivières et de techniciens environnement dans les chambres d'agriculture. Il ne faut pas hésiter à les contacter. Ceux-ci peuvent conseiller sur les bonnes pratiques d'entretien, cela fait partie de leurs missions*», conclut Nicolas Surugue.

Ludovic Vimond

(1) Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

Réglementation

26 tonnes avec deux essieux

Les grosses moissonneuses-batteuses, ensileuses et autres arracheuses n'auront plus besoin d'un troisième essieu ou de passer aux chenilles pour être homologuées. En effet, l'article 1 du décret n° 2016-1521 paru le 10 novembre 2016 relève le seuil pour être considéré comme convoi exceptionnel, pour deux catégories de machines agricoles: les automoteurs (MAGA) à deux essieux et les matériels remorqués (catégorie S) à deux essieux. Le PTAC de ces matériels pourra désormais atteindre 26 tonnes et la charge par essieu 14 tonnes. Cette autorisation sera soumise à un arrêté, lequel précisera notamment les périodes de circulation, les itinéraires, les dispositifs spécifiques de signalisation...

MP


Claas

Des professionnels à votre service

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
Clôture électrique
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveautés

L'Écorouleau passe ou attaque

Bonnel fait évoluer son rolofaca à deux rouleaux Écorouleau, dont les lames inclinées sont désormais montées selon une architecture hélicoïdale. Réversibles (quatre boulons à chaque extrémité), ces rouleaux proposent deux configurations, l'une dite passante (lames peu agressives), l'autre dite attaquante, selon le choix du travail à effectuer.


L. Vimond

Des dérouleuses renforcées

Altec renouvelle ses dérouleuses de manière à s'adapter à l'augmentation du poids des balles. Ces machines intègrent un dispositif de couplage rapide du pic-botte avec la dérouleuse. Altec a opté pour un couplage hydraulique.



M. Portier

Le Turbo-Cipan précède tous les outils de travail du sol

Breveté, ce broyeur de 3 m de large, de la société Agram, se caractérise par un montage frontal sur pivot, par un déport complet et par un entraînement hydraulique du rotor. Selon l'outil attelé à l'arrière du tracteur (charrue 4 à 6 corps, déchaumeur de 3 m de large), l'opérateur adapte l'assiette au niveau du pivot de la tête d'attelage, ainsi que son déport. Commercialisé depuis fin 2016, cet outil nécessite un débit hydraulique de 50 à 60 l/min.


L. Vimond

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/01/2017	Bourg-en-Bresse 17/01/2017	St Christophe-en B. 18/01/2017	National 18/01au 24/01/17
Vaches viande (V)	U	-	3,50 €	4,12 €	3,87 €
	R	3,45 €	3,05 €	3,70 €	3,46€
	O	-	NC	-	2,98 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	-	2,75 €	-	2,86 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,56 €
	P	2,40 €	2,30 €	-	2,29 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,73 €	4,21 €
	R	-	3,80 €	3,92 €	3,55 €
	O	-	-	-	2,91 €
Taureaux VML	URO	-	2,30 €	2,70 €	2,46 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 24/01/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,06	2,81
250-300 kg	-	2,94	2,67
300-350 kg	-	2,80	2,65
350-400 kg	-	2,69	2,58
400-450 kg	-	2,64	2,59
450-500 kg	-	2,51	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	2,56
250-300 kg	-	2,57	2,46
300-350 kg	-	2,60	2,53
350-400 kg	-	2,59	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	2,49	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,95	1,84	1,50
5 -10 ans	-	1,90	1,74	1,48
+10 ans	-	1,78	1,62	1,43
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,12	1,92	

Bovins : 996
L'offre est limitée pour la saison.
97% de vendus.

BROUTARDS : Le rythme des transactions continue de s'effectuer sur une bonne dynamique depuis le début du mois...Les multiples débouchés des acheteurs présents (Italie, France, Allemagne, Espagne...) se traduisent par des cours très fermes et une vente totale, avec un renforcement des besoins en broutards de 300 à 400 kg dont le rappel de vaccin FCO excède 60 jours.

LAITONNES : Bonne demande. Transactions très fluides. Pas d'invendus en vaccinées.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : L'amélioration des besoins observés depuis quelques semaines tend à se confirmer dans les bonnes charolaises lourdes, mais également dans le reste de la gamme, y compris dans les inférieures.

1 génisse de deux ans formée 644 kg : 2250 € (3,49)
1 génisse d'un an formée 374 kg : 1630€ (4,36)

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/01/2017

Bovins (272)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
225 à 395 kg	660 - 1040	2,60 - 3,05
405 à 460 kg	1050 - 1160	2,51 - 2,64
Laitonnes		
205 à 355 kg	490 - 900	2,30 - 2,54
350 à 410 kg	-	-
Taureaux		
1005 à 1025 kg	1560 - 1610	1,52 - 1,60
Génisses		
370 à 530 kg (16-24mois)	-	-
680 à 715 kg (24-36mois)	-	-
Vaches		
Vaches légères	890 - 1110	
Vaches entre deux	1120 - 1320	
Vaches lourdes	1340 - 1700	

Vente toujours active en broutards à des tarifs très fermes. On notera une plus value sur les animaux vaccinés FCO plus de 60 jours après rappel. Aucun invendu. Cours reconduits en femelles, vente globale. Meilleure demande en taureaux. Présentation de bonne qualité en vaches à des cours plus soutenus. Les vaches vaccinées FCO sont toujours recherchées.

Bovins gras : 2
Peu d'apports, tarifs inchangés.

Prochain marché bovin le mardi 30 janvier 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/12/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,82	2,55
300 à 350 kg	2,68	2,54
350 à 400 kg	2,57	2,42
400 à 450 kg	2,43	2,30
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,49	2,35
300 à 350 kg	2,58	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,73
de 5 à 10 ans	1,82	1,60
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Meilleure demande dans les veaux plus légers entraînant une hausse des cours. Les bonnes laitonnes sont toujours recherchées.

Vaches-Génisses : Moins bonne présentation entraînant une légère baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/01/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-

Tendance : Meilleure demande.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 9/01 au 15/01/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,51 €	-
400 kg	-	2,45 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,35 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

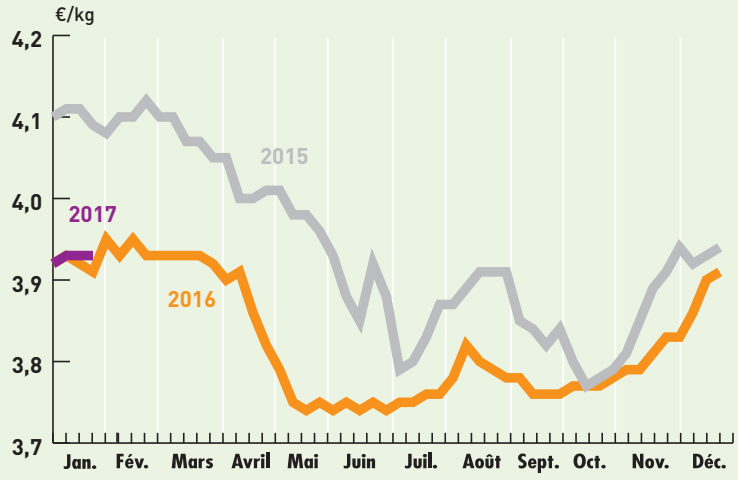
Tendance : Demande soutenue.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/01/16 au 22/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	EU=	R=	R-	O+	0=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,70 €	-		
Races mixte	-	3,36 €	3,36 €	3,21 €	-	
Races lait				-	-	-
Bœufs	EU=	R=	R-	O+	0=	P+
Races à viande	- -		-		-	-
Races mixte	- -	-	-	-	-	-
Races lait					-	2,77 €
Vaches	U=U-	R+	O+	0=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,02 €	3,87 €	3,78 €	3,40 €		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,97 €	3,86 €	3,77 €			
Limousine -10 ans +350 kg	- -	3,99 €				
Races mixte			3,22 €	3,15 €	-	
Races lait				2,72 €	2,66 €	2,60 €
Génisses	U=U-	R+	R=	0=	P+	
Mixte lait	- -	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,54 €	4,36 €	3,99 €	3,84 €		

Tendance : Commerce calme

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/01/17 au 22/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,47 €	4,03 €	3,88 €	3,65 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,80 €	3,70 €				
Races mixte					3,19 €	3,14 €		
Races lait						-	2,66 €	2,64 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,58 €	4,36 €	4,10 €	-				

Tendances SEM. 04/2017

Bovins de boucherie

La crise reste profonde chez les éleveurs qui commencent à appréhender cette année 2017 face au déficit hydrique des sols. La valorisation du cheptel allaitant reste insuffisante pour que les éleveurs s'en sortent et les cessations sont de plus en plus nombreuses.
Sur les marchés, les disponibilités restent modestes, ce qui limite la pression des acheteurs malgré la faiblesse de leurs besoins. Les viandes haut de gamme ou Labels sont relativement stables. La demande est moins soutenue dans les bonnes Charolaises, mais la tendance est à une stabilisation des prix face à la modestie de l'offre. La vente reste assez régulière dans les allaitantes de choix secondaire. Dans les laitières et les Montbéliardes, les industriels ne peuvent mettre la pression face au recul de l'offre. En jeunes bovins, pas de changement d'orientation avec un marché export peu demandeur.

Bovins d'embouche et d'élevage

Les acheteurs présentent tous les mêmes besoins pour le printemps, ce qui bénéficie au bétail ordinaire. La demande se renforce doucement dans les Montbéliardes de gabarit à finir.

Broutards

Les disponibilités en marchandise correctement vaccinée pour l'export sont juste suffisantes pour couvrir la demande. L'activité commerciale reste positive dans les bons mâles Charolais, Limousins, ou croisés lourds et vaccinés pour l'export. La demande est également plus régulière de la part des repousseurs dans les plus légers. La vente reste tendue dans la marchandise commune non-vaccinée qui part vers l'Espagne avec PCR à petit prix. Dans les femelles, la vente est calme avec des prix stables dans la bonne marchandise lourde vers l'Italie. L'offre est suffisante pour les besoins dans les légères vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La modestie de la demande pour les sorties d'été est contrecarrée par la réduction de l'offre. Les échanges sont un peu plus réguliers avec des tarifs mieux défendus dans les veaux laitiers standards. Les veaux Montbéliards lourds restent dirigés vers l'Espagne avec des prix stables. Dans les croisés laitiers, la marchandise légère et maigreuse reste difficile à valoriser, les tarifs sont stables dans les veaux lourds et viandés. En veaux allaitants destinés aux labels, les échanges sont réguliers avec des tarifs qui se maintiennent que ce soit dans les bons mâles croisés. Les femelles restent en retrait. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,58 - 2,93	2,33 - 2,56
Gras (38-44 kg)	-	2,56 - 3,02	2,41 - 2,78
Gras (44-50 kg)	-	2,31 - 2,79	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,56	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (52)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,29 - 1,50	1,07 - 1,42	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 58 à 86 €	-	2,00 - 2,46	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	0,49 - 1,11
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 559
Apports corrects pour la saison.
87% de vendus.

Agneaux : A cette saison, ce sont les laitons qui sont recherchés, mais l'offre est trop insuffisante pour dégager une tendance. L'offre de cette semaine est composée quasi exclusivement d'agneaux gris. les tarifs de ces deniers enregistrent une baisse significative, (malgré la présence des acheteurs habituels), après avoir connu des tarifs très élevés lors de reprise immédiatement après les fêtes
Les agneaux gris de qualité sont désormais concurrencés par les tarifs peu élevés des laitons provenant du Sud de la France.

Brebis : Peu d'offre mais forte demande. Cours en nette hausse.
Béliers, Caprins: Pas de changement.

Prochain marché lundi 30 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 23/01/2017*

Ovins : 39	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 110	2,38 - 2,62
Brebis	75 - 94	1,11 -1,17
Béliers	-	-

Demande plus calme en agneaux accompagnée d'une baisse des tarifs. Cours fermes en brebis.

Prochain marché le lundi 06 fèvrier 2017 aux horaires habituels.

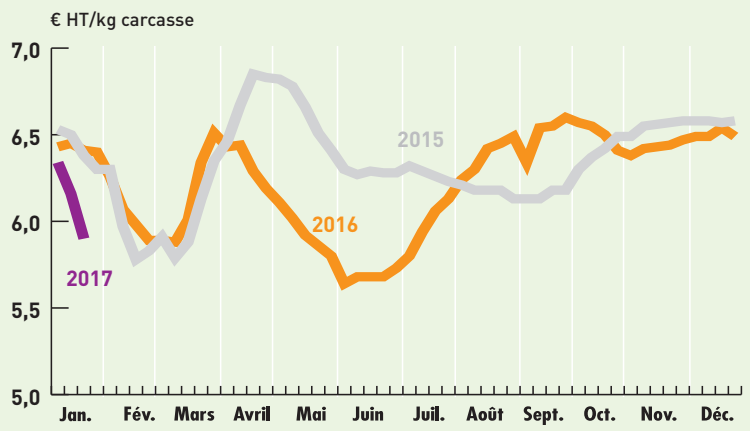
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/01/16 au 22/01/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,29 €	5,50 €
Couvert	16-19 kg	-	6,14 €	5,29 €
Gras	13 -16 kg	-	-	5,23 €
Gras	16-19 kg	-	5,33 €	4,89 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,90 €	**6,19 €**	**2,46 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 16/01/2017 au 22/01/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,84 -0,18	6,91 -0,06	-	-	-	-	-
	R Var.	6,10 -0,40	6,27 -0,21	6,23 0,03	-	6,39 -0,13	6,39 -0,13	-	-
	O Var.	-	4,95 -0,74	-	-	5,61 -0,35	5,83 -0,04	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,60 -0,29	6,58 -0,13	5,81 0,13	-	-	6,41 -0,09	-
	R Var.	6,13 -0,19	6,21 -0,18	6,18 -0,03	5,69 -0,05	6,39 -0,11	6,14 -0,21	5,93 -0,23	5,46 -0,28
	O Var.	5,40 -0,53	5,60 -0,39	5,85 -0,30	5,23 -0,57	5,50 -0,21	5,29 -0,31	5,27 -0,29	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,33 -0,17	5,09 -0,18	-
	O Var.	-	-	-	-	5,23	4,89 -0,12	-	-

Zone nord : Agneaux : La consommation en berne et la sortie massive des lacaunes entraînent une baisse significative des cours. Brebis : La raréfaction de la marchandise entraîne une hausse des cours. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 23 janvier) :
«Cours facilement reconduits, avec une petite hausse sur les bons sujets.»

Porcins

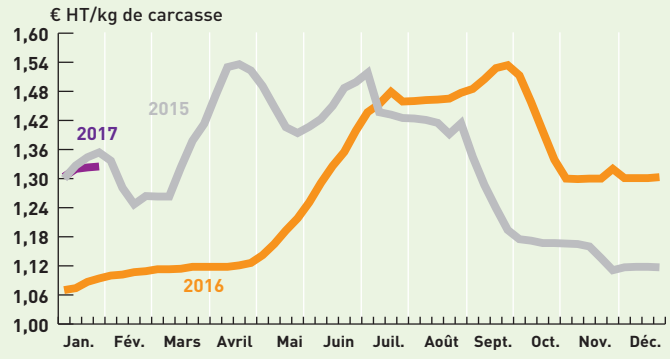
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 805 porcs présentés) *Cotations du lundi 23 janvier 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,325 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 13/01/16 au 19/01//16*

1,52 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

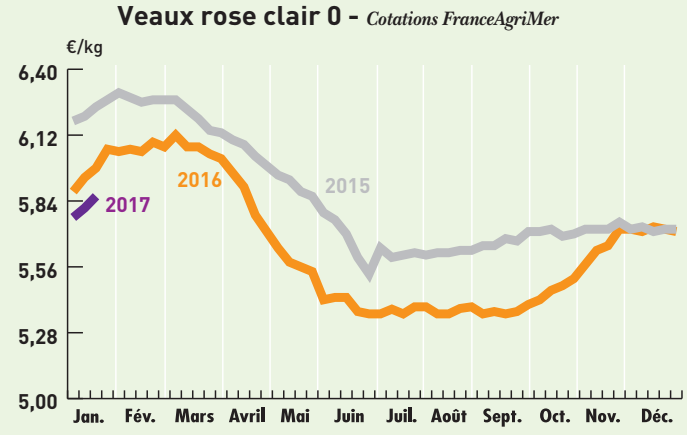
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/01/17 au 22/01/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,89 €	-	-
U	-	4,64 €	6,04 €	-
O	-	5,86 €	4,50 €	3,85 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 9/01/17 au 13/01/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	119	515 - 565 €	320 - 390 €	210 - 275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	40 - 65 €	35 - 60 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		280 - 400 €	220 - 260 €	145 - 180 €	70 - 100 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		430 - 530 €	280 - 350 €	200 - 240 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	561	150 - 250 €	130 - 170 €	70 - 110 €	30 - 50 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/01/17 au 22/01/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,90 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,20 €	-

Céréales

Marché du 12 janvier 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	janv.-mars	170	V C
	68 kg/hl 12 fourrager	janv.-mars	145	N C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	janv.-mars	170	V C
	68 kg/hl /12 fourrager	janv.-mars	145	V C
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	163	N C
	éthanol	févr.-avril	154	N C
	fourrager 68 kg/hl mini	févr.-avril	148	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	janv.-mars	124	N C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	N C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone	50 kg/hl	janv.-mars	190.	V C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.	C

SEIGLE PANIFIABLE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne		janv.-mars	165	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-mars	168 à 169	N C
Saône et Loire/Cote d'Or		janv.-mars	167	T C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	janv.-mars	220	N C
Yonne	fourrager	janv.-mars	215	V C
Aube	fourrager	janv.-mars	222	T C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	4 de janv.	171	T

Matériel

Tracteur

07 - Vends Fiat 7286 LPDT avec chargeur HM24 7000H
✆ **06 83 18 18 49**

18 - Recherche 1 tracteur Mercedes MB TRAC 1600 ou autre modèle de la même marque, en 6 cylindres uniquement.
✆ **06 21 49 50 89**

Travail sol

18 - Vends charrue Kverneland VD 100, 3 socs, reversible 14 16 pouces, sécurité boulons, TBE.
✆ **06 74 47 37 32**

38 - Vds vibroflex 9 dents, 2m30, socs neufs, bon état.
✆ **06 76 47 14 38**

52 - VENDS semoir Semeato-TDNG 3 m., 2006, BE, prix : 19 500 euros HT (réf. 040B)
✆ **03 25 87 14 55**

Récolte

01 - Vds MB New Holland TC56, 5500 h, méca 3m90 an 1992 cueilleur maïs Dominoni 5 rangs an 2013
✆ **06.30.35.75.98**

07 - Vends cause retraite faneur Keverland 4 toupies travaille 40ha TBE
✆ **06 22 16 50 15**

07 - Vds andaineurs presse BR Morra faucheuse Vicon 6 disques paille claies inox pince bouclage
✆ **06 33 92 21 31**

38 - Vd presse B ronde JD 592, 2008 ficelle filet 11273 B, H 1,80 m révisée à Biol 38, contact CUMA :
✆ **06 10 98 40 33**

76 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.80.
✆ **06 21 49 50 89**

Traitement

18 - Vends pulvérisateur Evrard Météor, 4.000 l, 36 m, rampe alu, repliage hydro, 28.000 euros HT.
✆ **02 48 59 20 37, heures repas**

Epandage

26 - Vds épandeur engrais Kuhn 800l deux plateaux 12 m.
✆ **06 81 27 32 50**

38 - Cherche épandeur pour épandage fumier sur le rang de plantation.
✆ **06 12 63 71 84**

Agri. divers

01 - Vds 4 abreuvoirs antigel Labuvette F110 + adapt. MX fer plat pour JD 6000+ multiservices 2m + mixeur lisier 4m état neuf +paille BR
✆ **06.85.17.96.95**

07 - Cse retraite vds compresseur de taille frainé Lacmé - Compresseur 3 pistons gros débit pr marteau piqueur - 2 cuves 1000L 15 bars - 8 enrouleurs - 8 sécateurs Felco - Prix 3000 euros
✆ **06 63 59 37 80**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds fend de buches hydr. 13 T aliment par hydrau du tract long max des buches 105 cm, px : 800 euros.
✆ **06 81 57 03 34**

38 - Recherche remorque deux roues fourrage et grain 4 à 5 tonnes.
✆ **06 07 75 28 72**

39 - Vds tbé benne élévatrice 8t Brimont, 10t Boggie Devès, 10t Dekekler, bétonnière malaxeur Boton et Merlet 500 l utile
✆ **03 84 70 19 44 midi**
03 84 70 02 77 soir

39 - Vds cessation presse balles cubiques Supertino 80x60x240. Faucheuse conditionneuse frontale Kuhn 3 m. Plateau 4 roues 10t. Herse émousseuse 8m. Charrue en planche 3 fers. Autochargeuse 27m3. Andaineur Kuhnflex. Matériel ovins 22 IPN 200 long 4m 2 HPN 220 long 13 m
✆ **03 84 51 45 12**
ou 06 81 94 29 10

69 - Vends dessileuse Jeantil D2000 2 m3 en état de marche - Fond Renoue - Flexibles récents possibilité d'essayer sur place 850 euros + râteau faneur JF 150 euros.
✆ **04 74 26 00 15**
ou 06 59 70 06 20

71 - Vends hangar métal. démonté, IPN 200, 3 travées 5 m x 10 + auvent 4 m x 15, prix 5.000 euros.
✆ **06 42 15 08 63**

Elevage

38 - Cess acti vds mach à traire chèvres complète 2 pots et matériel fab fromages bacs etc.
✆ **04 74 28 22 48 HR**

71 - Vds dessileuse pailleuse Lucas 53 Guc, bon état, bétaillère Ponge 6 m, posé à terre, très bon état, presse balles rondes John Deere 582 Hiflow TBE. EARL Roux.
✆ **03 85 33 90 88**
06 72 86 27 38

Véhicule

Utilitaire

69 - Bétaillère Master 120 cv, caisse alu neuve Corneloup 49000 kms, révisée + dsitr. Tél Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

26 - Vds 4 pneus Bridgestone 205-80-R16 TBE 160 euros, 4 roues neige sur jante tôle Clio-2 175-65-R14 160 euros.
✆ **06 80 07 38 98**

43 - Vds TOYOTA Hilux 70 000 km, an 2009, TBE, TVA récupérable.
✆ **06 98 02 20 45**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de blé et foin de bonne qualité 2016 BR 120x130
✆ **06.74.18.42.54**

01 - Vds foin récolte 2016 stockage sous hangar bottes rondes 120x125
✆ **06.19.73.37.80**

01 - Vds foin naturel bottes rondes 120 livraison détail incluse 15 euros Dombes
✆ **06.61.06.06.23**

01 - Vds regain TB qualité BR 120X120
✆ **06.87.55.29.38**

01 - Vds 35 balles rondes foin année 2016, 120x120 prix 55 E/T à prendre sur place
✆ **06.47.22.05.54**

01 - Vds bétaillère Mercedes 1317 état impeccable
✆ **04.74.51.92.28**

38 - A vendre foin 2016 r. 120x120.
✆ **04 76 05 55 66**

38 - Agriculteur vds foin bottes carrées livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17**

42 - Vds paille livrée à partir de 70 euros
✆ **06 71 65 85 09**

42 - Vds maïs épis BR 1000 kg environ 60 % ms prix départ ferme 110 euros - 42600 Precieux
✆ **06 80 95 09 33**

52 - Agriculteur VEND différents paille et fourrage sec à partir de 50 € la tonne, départ exploitation (réf. 040A)
✆ **03 25 87 14 55**

69 - Botte ronde paille 300 kg. Brindas.
✆ **06 07 33 56 91**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83**

18 - Particulier vd paille balles rectangulaire 2.40x1.20x0.90, stockée à l'abri, départ ou rendu, livraison par camion remorque, pressage fait par une MF 2270 XD, livraison à partir de 65 euros la tonne, prix en fonction des kms (demander un devis).
✆ **06 61 19 82 57**

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 55 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 040C)
✆ **06 85 73 22 68**

63 - AV paille/foin, liv. possible en camion remorque, à partir de 60euros/T.
✆ **04 73 68 23 75**
ou 06 09 45 57 26

67 - Vends foin en bottes carrées ou petites bottes récolte 2016 près Phalsbourg 57.
✆ **06 72 69 33 22**

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Propriété

71 - Cause retraite vends 6 ha avec bâtiment avicole, tunnel triangle 1.000 m2 et hangar stockage de 210 m2, région Louhans.
✆ **03 85 75 18 35 H.R.**

Terrain

69 - A vendre La Chapelle de Guinchay, terrain à vigne 22 ares appellation Chénas - Les Mélardières.
✆ **04 78 05 14 72**

84 - Jeune Viticulteur cherche vignes fermage ou achat région Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Bâtiments

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Divers

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ **06 03 07 54 83**

38 - Vends monte botte 9 mètres avec moteur 380 w tb px : 750 euros + voiture Peugeot 306 pour pièces ou à restaurer px : 250 euros.
✆ **06 44 08 50 53**
laisser message

42 - Passionné machines anciennes recherche moto ou même moteur, pièces moto des années 30 à 50, sortie de grange,
✆ **04 77 53 86 01**

90 - Cause retraite vends Case IH MX 135 godet Emily maïs, épandeur Miro 14 T 16 m3, vibre Rau 5,50 repliage HID.
✆ **06 77 07 89 98**

Offre

Emploi

01 - Recherche salarié (préférence H) au 1er avril, expérience en élevage souhaitée, polyvalent et sérieux pour exploitation 300 ha, 900 000 L lait... 35 H/sem - CDD 2 mois puis CDI
✆ **06.27.39.18.52**

18 - Exploitation polyculture élevage bovin viande, région Champagne berrichonne, cherche salarié à temps plein, CDI.
✆ **06 82 91 76 17**

18 - Exploitation polyculture élevage bovin viande recherche salarié polyvalent, CDD puis CDI, permis B, logement.
✆ **06 81 75 34 00**

42 - Expl. céréal. recherche stagiare école pour été et/ou automne 2017 logé nourri indemnisé
✆ **04 77 76 11 77 hr**

58 - CHERCHE salarié agricole en polyculture-élevage avec expérience, sérieux et motivé. (réf. 0404)
✆ **06 82 45 98 16**

69 - Viticulteur Villié Morgon cherche ouvrier viticole à temps plein CDI évolution de carrière possible.
✆ **04 74 69 91 43**

69 - RECHERCHE personne sachant tailler la vigne dans département 71 Côte Chalonaise (réf. 0402)
✆ **06 80 73 62 27**

71 - Domaine viti. rech. ouvrier expérimenté pour tous travaux de vigne avec logement de fonction.
✆ **06 42 04 22 20**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
1er février à 14 h : 47 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
2 février à 10 h : 36 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 16/01 - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
20 500 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE
• GARANTIE DECENNALE
• ELEVAGE
• STOCKAGE
• PME-PMI
• CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGS - Photos non contractuelles

elva novia
Top élevage reproduction

Inséminateur H/F - Côte d'Or

Coopérative d'élevage et d'insémination à dimension interrégionale

MISSIONS : Inséminations bovines à dominante laitière. Conseils en accouplements. Constats de gestation. Participation à la fidélisation de nos clients. Développement des ventes de la coopérative avec la promotion de l'ensemble de la gamme produits et services. Missions partagées avec 3 autres inséminateurs.
PROFIL : Vous êtes à l'aise dans la manipulation des animaux. Autonomie, rigueur, capacité à développer une relation de confiance et de conseil auprès de nos adhérents ; Titre du CAFTI nécessaire (certificat d'Aptitude aux Fonctions de Technicien Inséminateur).
CONDITIONS : CDI temps complet à pourvoir dès que possible. Rémunération : fixe + variable. Véhicule, téléphone, ordinateur et matériel fournis. Frais de carburant et de restauration sur justificatifs.

Envoyer lettre de motivation et CV à : marie.rey@elvanovia.fr ou ELVA NOVIA - rue Gué de Nifette - 71150 FONTAINES

71 - Action courte professionnalisante de chauffeur de porteur forestier qui se déroulera du 6 février au 28 juin 2017 incluant de la conduite sur le terrain. Pour tout renseignement : CFPPA de Velet 71190 Etang-sur-Arroux - courriel : cfppa.velet@educagri.fr
✆ **03 85 86 59 61**

84 - Cherche tractoriste avec PL pour travaux dans les serres et plein champ. Siren 808110985.
✆ **06 07 25 33 31**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 génisses Prim'Holstein terme février bonnes origines
✆ **06.98.36.65.15**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ **06 28 02 04 05**

SICAFOME RECRUTE un
TECHNICO-COMMERCIAL RUMINANTS
Poste en CDI 35h
Conditions selon CCNBV
Adresser candidature à:
SICAFOME - 29, Route de Châtillon
58290 MOULINS-ENGILBERT

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

42 - A partir de fin février auto entrepreneuse offre service de découpe et fabrication en bœuf veau porc auprès agricult. ou autres - bouchère qualifiée (CAP + BP) 12 ans expr. bonne connaissance milieu rural. Prost Alice - St Just la Pendue.
✆ **06 29 50 01 75**

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 61 ans non fumeur aimant la nature rencontrerai dame 50-60 ans même profil pour vie commune.
✆ **06 01 32 73 20**

58 - Jeune Femme 37 ans avec emploi CHERCHE Homme 45 à 62 ans aimant agriculture pour vivre ensemble, si affinités mariage (réf. 030A)
✆ **07 58 12 31 93**

69 - Agriculteur 45 ans cél cath cherche JF ou Vve sér avec ou sans enfant aimant les animaux entre 35 et 50 ans.
✆ **06 82 35 31 37**

87 - Jolie africaine française 1m71, 36 ans 1 enfant 6 ans, recherche homme attentionné valeur humaine, respectueux apprendre à se connaître et s'unir pour la vie, pas sérieux s'abstenir.
✆ **07 87 64 53 61**

18 - Vends repros de 12 mois, HBC, TGS, origine VF et 1 sans cornes. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **06 68 68 24 94**
ou 02 48 76 23 41



VENTES aux **ENCHÈRES**
de reproducteurs charolais
• 1er et 08 février STATION DE CHARMOY (89)
• 22 février STATION DE CRÉANCEY (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Julie Cadiot 06 23 42 37 73
www.charolaiscroissance.fr

18 - EARL Breton, 18 Germigny, vds tb taureaux charolais HBC de 21 mois dont certains possibles pour génisses.
✆ **06 82 25 17 13**

VENDS 6 TAUREAUX
de 20 mois ins. HBC, qual. VF et QM, TGS, IBRA fils d'ia UNIBLOC, TORINO, qual. VF.
ÉLEVAGE G. BADIER
03 LURCY-LÉVIS
04 70 67 81 11, HR

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC adultes, 30 mois, 18 mois et 1 an, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

21 - Elevage HBC Vends 9 taureaux 15 – 16 mois dont 3 à génisses, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant.(réf. 020D)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 88**

21 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et reproducteurs 14 mois HBC. EARL Tursin - 21210 Villargoix (réf. 04VB1)
✆ **06 73 95 62 82**

38 - Vds 3 vx reprod Charolais (2 vêlages faciles) et 1 reprod mixte 3 ans HBC, R. Loveno.
✆ **06 76 83 53 54**

42 - Vds 2 vaches Salers + veaux X Charol. - 4 vaches Salers terme fin février x Char. - indem IBR - dociles
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds taureau Charolais 15 mois or. ia Chablis Sister ins. HBC type mixte - 1950 euros
✆ **06 78 93 36 20**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 14 mois HBC TBO livr. assur. Cuisset JM - St Germain Lespi.
✆ **06 30 92 60 12**

57 - Vds taureau repro. Indem Ibr Tb origine Salers, 12 M.
✆ **06 27 44 84 65**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - Recherche pour embouche laitonnes et broutards, IND. IBR, vac. FCO, paiement comptant (réf. 010E)
✆ **03 86 20 19 59**
06 80 15 90 83

58 - VENDS 2 taureaux CHAROLAIS 2 ans dont 1 sans corne + 1 taureau LIMOUSIN, - 5 broutards LIMOUSINS reproducteurs sans corne, IBR A - Luzy. (réf. 04VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - Elevage Colmont Guillaume - Langeron VEND taureau 5 ans, or. Dessauny, VF, - taureaux 2 ans et 1 an, HBC (réf. 010G)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 2 ans et 14 mois SC et cornus, vêlâge facile, génotypage, TGS (réf. 020B)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Elevage charolais HBC GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 14 mois, 2 ans et adultes ayant eu des premiers prix en concours. IND IBR, livraison toutes distances (réf. 020C)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Cause cessation VENDS 3 bons taureaux CHAROLAIS (2 HBC), - bons veaux reproducteurs , GS, IND IBR. Maenhout Francis - Chevenon (réf. 03VB1)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC hivernés au pré, maigres. GAEC Pellé G. et J. (réf. 0302)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS confiance taureau CHAROLAIS VF 5 ans HBC né IA, fils d'AMI VF, - veaux reproducteurs CHAROLAIS HBC et LIMOUSINS 14 mois. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0304)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux de l'année dont 2 VF, HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 03VB3)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS très bon taureau 4 ans et gros veaux reproducteurs. Adam Denis - Montapas (réf. 0306)
✆ **06 71 59 38 27**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, IBR A. (réf. 0401)
✆ **06 86 50 09 09**

58 - VENDS taureaux 20 - 24 mois HBC ou non, IND IBR. Montchardmont Roland - Millay (réf. 04VB3)
✆ **06 14 09 77 66**
06 16 36 19 68

69 - Rech. génisses Limousines environ 9 mois inscrites au HBL. Faire propositions.
✆ **07 85 53 46 73**

69 - Vds cause cessation vaches laitières G 6x46 TGS disponible de suite.
✆ **06 82 48 42 91**

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 17 mois et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 510B)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage sérieux vend 30 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds 40 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux 5 ans et 2 ans, pour la reproduction, IBR A. 71760 Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 52 09 08**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et veaux 1 an, TGS, livraison possible. Pallot à Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Prends bovins en pension estive printemps 2017, génisse de deux ans, pleine.
✆ **06 43 78 99 31**

71 - El. HBC vend taureaux18 mois 1 an, bons index, vêl. facile, TGS, IBR A. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 77 09 68 07**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

89 - VENDS taureau 6 ans à génisses HBC cause consanguinité. EARL Baudot - 89160 Fulvy (réf. 0403)
✆ **06 19 96 60 17**
03 86 75 15 33

Caprin

26 - Vds jeunes boucs Saanen issus IA nés septembre 2016 TB génétique indemne CAEV.
✆ **06 21 47 01 27**

42 - Vds 25 chevrettes Saanen nées septembre 2016 CL 920 L
✆ **06 66 38 34 44**

Ovin

21 - VENDS brebis Grivettes, agnelage en mars (réf. 03VB2)
✆ **03 80 64 72 86**

26 - Vds 20 brebis et 5 béliers Préalpes cause surnombre.
✆ **07 85 54 74 03**

Chien

03 - À réserver chiots Briard (M et F) fauve nés 2/12/16 mère 250268711161387 siren 437630262 non lof.
✆ **04 70 42 80 57**

58 - A réserver chiots Border Collie non Lof nés 02/11/2016, prix : 250 euros, mère 250268731516087, SIRET : 3839308497500019 (réf. 5102)
✆ **06 84 18 53 38**
03 86 22 63 25

74 - Vends chiots F/M Beauceron nés le 30/10/16 disp. le 15/01/17 SIRET n°796071868.
✆ **04 50 43 50 01**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AR0000584 - SAONE ET LOIRE
CONTROLEUR EN ABATTOIR H/F
Administration. Inspection sanitaire des animaux et des viandes, mise en oeuvre de la réglementation relative à la sécurité sanitaire, la santé et la protection animale. Débutant accepté, expérience appréciée, disponibilité, adaptabilité. CDD 3 mois à compter du 01/03/2017. Rémunération nette mensuelle de 1250 euros. Travail en équipe.

11574 - SAÔNE-ET-LOIRE
RESPONSABLE PRODUCTION AFFINAGE H/F
Fromagerie familiale spécialisée dans la fabrication de fromages de chèvre au lait cru, leader sur l'AOP Mâconnais et Charolais recrute un Responsable de Production Affinage H/F. Vous serez chargé de l'organisation et la supervision des ateliers fabrication et affinage, vous assurerez le lancement des fabrications en élaborant les plannings dans le respect des procédures. Vous gérez le stock et les appros de vos ateliers et l'orientation des fromages en fonction des clients et de la qualité des produits. De formation BTS ou licence pro agroaimentaire une première expérience en agroalimentaire et en management d'équipe est souhaitée.Vous avez un sens de l'organisation prononcée et une capacité relationnelle forte. CDI annualisé certains samedi ou dimanche matin travaillés

AR000536 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN DE PRODUCTION EN SEMENCES: GRAMINÉES ET LÉGUMINEUSES H/F
Encadrer et développer un réseau sous contrat d'agriculteurs multiplicateurs, prospecter de nouveaux réseaux, participer aux activités de notre usine de production, assumer la gestion administrative des activités de production. Bac +2/ 5. Une formation et expérience en production de semences seraient des atouts. Une formation est assurée. CDI. Déplacements réguliers. Un véhicule de société est mis à disposition.

AQ010546 - HAUT-RHIN
FORMATEUR EN TECHNIQUES DE VENTE ET GESTION ECONOMIQUE H/F
Centre de formation agricole. Former aux techniques de vente en face à face magasin et RDV clientèle, aux techniques de marchandisage, marketing, et aussi à la gestion économique d'une exploitation horticole. Interventions en classe de BAC PRO et BTS, BAC+5 avec connaissance/expérience en jardinerie/animalerie, agrofournitures et horticulture. Expérience en production horticole appréciée. CDD 5 mois à partir de février/mars 2017 (8 à 15h/semaine). Remplacement congé maternité et possible congé parental.

AR000571 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN AMENAGEMENTS PAYSAGERS H/F
Centre de formation agricole. Sous responsabilité de la direction : Animation de cours théoriques, techniques et pratiques paysagères, Conduite de chantiers de création/entretien espaces verts, Suivi et accompagnement des apprenants. BTS mini. Licence ou équiv. Exp. en entreprise du paysage indisp. Exp. pédagogique appréciée. Utilisation TIC et logiciels CAO/DAO. Entrée dès que possible. CDD jusqu'en juin 2017. Prolongation possible

AR000484 - ALSACE
ADJOINT TECHNIQUE DE LA RECHERCHE H/F
Organisme de recherche. Travaux de multiplication, d'entretien du matériel végétal en serre, de maintenance, d'entretien des installations. BEP-CAP mini. exigé. Niveau BAC souhaité. Connaissances horticulture, viticulture. Capacité à travailler en équipe, à mener des activités physiques à l'extérieur, en serres. Rigueur, minutie exigées. CDD 6 mois. Participation éventuelle aux tournées, astreintes en serres 1 week-end sur 4/5.

AR000524 - JURA
TECHNICIEN DE CULTURE - GRANDES CULTURES H/F
Exploitation céréales et oléoprotéagineux. Participer à l'organisation et à la réalisation des travaux sur l'exploitation, assurer le suivi économique des cultures. Gérer le parc matériel. Encadrer 3/4 personnes en haute saison. Assurer la gestion des silos. Participer à la gestion des achats d'agrofournitures. Participer à la commercialisation des produits végétaux avec le Responsable des ventes. Bac+2 minimum productions végétales ou agroéquipement et expérience en management. Entrée à convenir. CDI.

AR000522 - JURA
CHEF D'EQUIPE DRAINAGE AGRICOLE H/F
Entreprise familiale, à forte image de marque. Nous vous offrons la possibilité de rejoindre une entreprise dynamique, au savoir-faire reconnu, pour réaliser les projets de drainage. Votre travail implique le management d'une équipe de chantier de plusieurs personnes. Vous conduirez personnellement la draineuse. Vous avez un BTS agricole, des bonnes connaissances du milieu agricole et vous aimez travailler avec les machines. Vous êtes aussi une personne de terrain, dotée d'un leadership et vous appréciez le travail en équipe. CDI. Formation assurée. Poste évolutif.

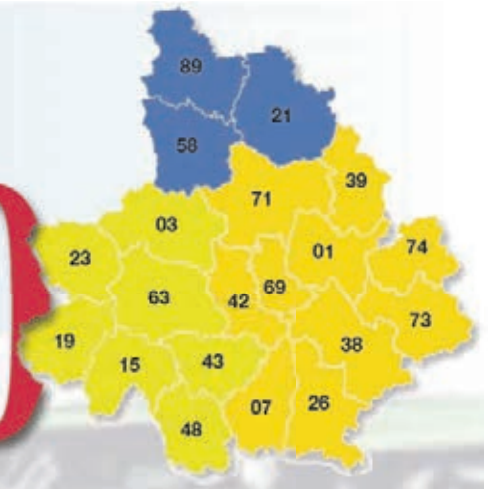
AR000602 - 67
TECHNICIEN EXPÉRIMENTATION H/F
Participer à la mise en place et au suivi d'essais de produits phytosanitaires en plein champ. Vous participerez aux applications dans les essais et aux notations à réaliser. DUT/BTSA Connaissances en protection des cultures Connaissances souhaitées en vigne, grandes cultures et céréales. Permis VL requis. 6/8 mois à partir de février/mars 2017.

AR000606 - SAÔNE ET LOIRE
AIDE-CONSEILLER DE GESTION H/F
Cabinet d'expertise en gestion. Vous apportez un appui aux déclarations PAC 2017. Vous maîtrisez les outils bureautiques, et vous avez une connaissance de la gestion des entreprises agricoles et des déclarations PAC. CDD 2 mois, du 27/03 au 26/05/17.

AR000659 - MEURTHE ET MOSELLE
TECHNICIEN DE DEVELOPPEMENT H/F
Coop. Agricole. Sera un acteur majeur auprès des adhérents de la Coopérative. Assurera un contact relationnel avec un portefeuille d'adhérents (conseils/vente de produits, achats de céréales). BAC+3 à 5 Agri. /exp. de 3 ans min. en PV. Connais. des produits/marchés, techniques de ventes. Titulaire du Certificat Conseil en matière de Produits Phyto. ou équivalent selon réglementation en vigueur. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 -Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Les Occasions puissance 20



✔ Nouveauté 2017 : page Facebook dédiée

SARL PAUL PELTRAT ET FILS

- CASE JX 70 4RM 2560H ARCEAU CHARGEUR QUICK D730 ROUES ETROITES TT MECANIQUE FIAT
- CASE 956 XL CHARG D970 6 CYL / CASE 845 4RM
- RENAULT TEMIS 610 TZ CHARGEUR CLIM / ARES 556RZ INV HYDR
- CELTIS 456 RX 6200H INV HYDR CLIM CHARG Q995 VIT RAMPANTES
- RENAULT CERES 95X CHARGEUR FAUCHEUX / 751 4S
- NEW HOLLAND TS 90 CHARGEUR MX 80 MULTISERVICE 6300H
- SAME MINITAURUS 60 DA CABINE SECURITE
- TRACTEUR 2 RM JOHN DEERE 1040 ARCEAU / MF 145-158-165
- RENAULT 461 CHARG - 61/12 RS / DEUTZ 6206 CHARGEUR
- ROUND BALLER CLASS ROLLANT 250 FILET FICELLE MPS PICK UP LARGE ROUE LARGE 120*120
- HERSE DE PRAIRIE PONGE HPP60 6M TT OPTION / LITZNBURGER 6M ET 7M 5 RGS ELEMENT LOURD / DOUCET 6M GALVA HYDR
- TELESCOPIQUE NH LM 410 6100H MULTI SERVICE +FOURCHE
- FAUCHEUSE KUHN GMD 700/702 / 602 / PENDULAIRE GMD 3110
- FANEUSE KUHN GF 5801/7601/8501/CLAAS VOLTO 870
- ANDAINEUR KUHN 2T GA 6002/GA 6522 / GA 6520 RELEVEUR
- PINCE A ENRUBANNAGE BRUNNEAU ATT EURO OU MX
- PELLE A PNEU POCLAIN 688 COMMANDE ASSISTEE ROUE LARGE 3 GODETS
- DIVERS MATERIELS FENAISON PETITE LARGEUR
- TRACTO CASE 580 DROPP 4RM 4 GODETS
- DEROULEUSE NEUVE EN STOCK HE-VA PICK CONGO AV
- DEMELEUR ATT 3PTS OU SUR CHARGEUR
- BENNE MONOCOQUES MAITRE 8T PORTE AUTO FLECHE RESSORT / ROLLANT 10T 2013 PORTE HYDR FLECHE RESSORT

www.peltrat.fr - 71800 OYE - 03 85 25 82 19

VMA 15

Concessionnaire CLAAS - Zac du Crozatier
15100 ST Georges - Tél. 04 71 60 60 90

TRACTEURS
- **Claas Arion** 420 - 2000 H - 2010
- **Claas Arion** 410 + charg. FL 100 - 5800 H - 2010
- **Mc Cor.** 130 - pont av. sus. rel AV - 4500 H - 2008
- **Case(i)** 5140 - 9000 H - 1997
- **Case(i)** 5130 - 9000 H - 1996

MATERIELS
- Presse **Claas Rollant** 340 - am. rotatif - filet - 2009
- Presse **Claas Rollant** 240 - am. rotatif - filet - 2007
- Andaineur **Kverneland** 4443 - 4,20 m - 2013
- Andaineur **Claas Liner** 430 S tandem - 2005
- Andaineur **Kuhn** GA 4321
- Faneuse **Deutz Farh** 6921 - 2001
- Faneuse **Lely** 7770 - 6 toupies/7,70 m - 2009
- Faneuse **Kuhn** 8501 T/Trainée 8,50 m - 2003
- Faucheuse **Kuhn** FC 283 GII - 2001

claas.fr

ETS QUIERS

www.quiers.com

Tracteurs & matériels	Année	heures	CV/ capacité
NEW HOLLAND T6.155, **TBE**	2012	1930 h	125
NEW HOLLAND TL80, inverseur hydr., **TBE**	2000	5100 h	80
NEW HOLLAND T4.75, **état neuf**	2015	174 h	0
NEW HOLLAND 8360, **TBE**	2000	6700 h	130
MASSEY FERG. 6445 Dyna6, charg, **TBE**	2007	4600 h	90
MASSEY FERG. 5455, charg, inv hydr	2007	5600 h	100
MC CORMICK CX 75, charg, **TBE**	2004	4680 h	75
CASE MAXXUM 110, **TBE**	2010	5600 h	110
Benne GODIOT 14 T, 2 essieux, **TBE**	1998		14T
Epandeur fumier LEBOUCH HS208, **TBE**	2002		10 m³
Epandeur fumier MAITRE EMM60FC, **TBE**	1996		6m³
Epandeur engrais SULKY DRC, ouvert hydr, **TBE**	2005		1150 L
Tonne à lisier 7000 Litres, **TBE**			7000 L
Bol mélangeur AGRAM BIG FEED 12,**BE**	2000		12m³
Appointeuse de piquets YANIGAV AP 200G+, **BE**	2004		
Tarière RABAUD Senior, **TBE**	1999		

15120 LADINHAC - Tél. 04 71 47 80 56

AGRAM GEOSOL 300 - 2013
CASE MAXXUM 100X - 2008 - 2800 h
KRONE ELHO 1520 - 2013 - 4600 b
KUBOTA M6040 DTH - 2014 - 2600 h
KUBOTA M7040 DTHQ - 2016 - 200 h
KUBOTA M108S - 2007 - 3100 h
NH T6070 - 2008 - 4800 h
SAME DORADO3 70 - 2013 - 900 h
TORTELLA BÊCHE 305/300 - 2013
VICON RV4118RFF - 2012 - 12000 b

Autres tracteurs et matériels sur
www.audin-agri.com
Ets AUDIN sarl - 03 VILLENEUVE-S/A.
04 70 43 30 33 • FB:@audinagri

MATÉRIEL AGRICOLE OCCASIONS

- Tonne à eau 4 000 l
- Epandeur 6 et 7 tonnes
- Presse balle ronde
- Faucheuse rotative 2,4 - 2,65 m - 2,80 m
- Faucheuse condit. 2,40 porté 3 m
- Pirouette 4 - 6 - 8 toupies
- Andaineur 4,2 - 3,5 m - 4,5 m
- Remorque 10 t et 6 t à ridelle
- Charrue 2 - 3 - 4 socs
- Herse rotative 3 m
- Rototiller 3 m - vibrosem 3 m
- Rouleau semi portée 5,3 - 6,3 m
- Semoir à grains 3 m - 21 sabots + jalonnage
- Tracteur Renault Ceres 325 + chargeur
- Tracteur New Holland TM 120
- Semoir à maïs monosem NG+
- Tonne à lisier 8 800 l 2 essieux
- Fendeuse 20 t avec treuil
- Autochargeuse 23 m3
- **Promo auge 4 m et 5 m**

AGRI PLEVY - 06 81 01 53 82

ETS PIGNOL

TRACTEURS & MATERIELS	heures	an
LINDNER GEOTRAC 93	2800 H	2005
NEW HOLLAND 6020	2800 H	2009
SAME IRON 100	6350 H	2006
LAMBORGHINI SPRINT 674.75	5900 H	2001
LAMBORGHINI GP 774-80	5600 H	1994
RENAULT CERGOS 350	6900 H	1999
RENAULT 58.34	5300 H	1990
SAME CENTURION 75	9950 H	1981
ROUND BALLER GALLIGHANI - 5200 FF		2009
ROUND BALLER MF V 166 FF COUTEAUX		
ROUND BALLER KRONE ROUND PACK 1250 FF		2003
DEROULEUSE CALVET		2009
MELANGEUSE VICON KM - 18 M²		
FANEUSE POTTINGHER 910 N		2012
FANEUSE LELY 675 STABILO		2009

A75 SORTIE 31 LOUBARESSE - 15320 VAL D'ARCOMIE
TEL 04.71.73.71.46 - www.ets-pignol.fr

TRACTEURS	
DEUTZ-FAHR 5090.4 G MD 2015 - 950 h	38 000 €HT
D. FAHR Agrotron 106 MK3 - 2003 - 5 512h	30 000 €HT
D. FAHR Agrotron M 640 Profiline - 2009 - 3 501 h	53 000 €HT
D. FAHR AGROFARM 420 - 2013 - 2 500 h-	29 500 €HT
D. FAHR AGROTRON K 420 - 2012 - 3 610	44 000 €HT
MF 7485 DYNA VT - 2008 - 4 200 h -	46 000 €HT
MATÉRIELS DIVERS	
Affute Piquet **YANIGAV** Ap 350 G – 2002	4 500 €HT
Andaineur **KUHN** Ga 4321 Gm – 2009	3 900 €HT
Aplat. **REIXIT** Ap 4400 T- 2010	1 900 €HT
Betail . **COSNET** Neptune Pro 4.20 H – 2004	3 650 €HT
Betail ; **HAUSWIRTH** Rba 668 – 2003	6 000 €HT
Der.-Pail. **CALVET** Drhp - 2007	3 300 €HT
Desil. Pail. **EUROMARK** Tx 59 Xl – 2010	17 000 €HT
Desil. Pail. **KUHN** Altor 4560 – 2007	7 600 €HT
D. Emily Godet **OMEGA** mel.. 3.4 m³ - 2.60 m – 2004	4 800 €HT
Faneuse **VICON** Fanex 1134 T – 2013	10 300 €HT
Faneuse **KUHN** Gf 6502 - 2014 -	7 300 €HT
Fauch. Cond. Porte **KRONE** Am 243 Cv – 2002 -	2 900 €HT
Fauc Cond.Trainee **KUHN** Fc 313- Tg-Ff – 2009	6 700 €HT
Faucheuse Porte **KUHN** Gmd 702 – 2003	4 500 €HT
Faucheuse Porte **VICON** Dmp 2800 - 2007	3 300 €HT
Herse de prairie **AGRIMAT** Ebr 600 - 6 M	2 700 €HT
Lame à neige **DESVOYS** Lame A Neige 2m50	1 450 €HT
Melangeuse silo **FARMER** double vis 2w240 - 2006	26 000 €HT
Mixeur à lisier **ARMOR** 5m50 – 2006	2 300 €HT
Regenerateur de prairie **PONGE** Hpps 60 – 2003	3 500 €HT
Rigoleuse **GREFFET** G 2200 - 2008	2 500 €HT
Rouleau Traine **RAU** Goliath 6.30 - 2004	4 900 €HT

Guyonnet - Civens 42
CMAC - Chauffailles 71
Portable 06 08 25 47 03

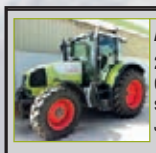
Fendt 824 S4 profi + guidage 2015
Fendt 724 profi + gps 2015
Fendt 714 TMS 2009 TBE revise
Fendt 412 TMS chargeur 2010 revise
MF 5465 125 cv 2010 1740H TBE
Ford 8210 Force III moteur revu
Deutz 6.10 chargeur 7900H
Telesco JCB 531-70 agri super 2010 4100H
Déchaumeur à disques Lemken semi porté 5 m reconditionné
Gyrobroyeur 6.20m Spearhead 2012
Round baller Krone comprime V180 2012 7450 balles
Balayeuse Rabaud Super Champion 2400A
Combiné de semis 4m bon état 7500 € HT

OUANNE AGRI SARL - 22 rue des vignes
89560 Ouanne - 03 86 47 65 87

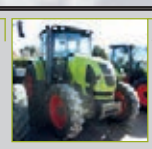
FAUCHEUSES	
KUHN FC353G, 2013	16 500 € HT
KUHN GMD3510, 2008	6 500 € HT
KUHN GMD4410, 2011	7 500 € HT
KUHN FC302GV, 1998	2 800 € HT
KUHN GMD4010, 2006	5 800 € HT
KRONE EC3210CV, 2012	7 700 € HT
KRONE COMBINE AV/AR, 2013	32 000 € HT
JF GFS3205FLX, 2009	5 500 € HT
POTTINGER NOVACAT 442, 2012	8 500 € HT
FANEUSES	
KUHN GF8501T, 2004	3 800 € HT
KUHN GF8702, 2008	5 500 € HT
KUHN GF7902, 2013	7 500 € HT
KUHN GF7802, 2010	3 300 € HT
KUHN GF13000T, 2011	13 000 € HT
KUHN GF6301, 1998	1 900 € HT
KRONE KW7.70, 2004	2 800 € HT
ANDAINEURS :	
KUHN GA7301, 2003	7 700 € HT
KRONE SWADRO 800, 2011	8 700 € HT
CLAAS LINER 470, 2005	2 800 € HT
PRESSES	
NEW HOLLAND BR740, 2005	9 500 € HT
NEW HOLLAND BR7060, 2011	15 000 € HT
KRONE VP1800, 2006	11 000 € HT
KRONE KR130, 2001	5 800 € HT
MÉLANGEUSES	
JEANTIL 14 m³, 2008	13 500 € HT
TRIOLIET PAILLEUR 20 m³, 2006	15 500 € HT

AGRI MAT SERVICES

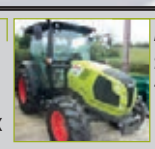
7, route de Bourbon - Les Vignes - 03160 YGRANDE
04 70 66 32 16 - 06 87 70 66 94
www.leboncoin.ams.ygrande.fr - www.agriaffaires.ams.ygrande.fr



ARES 656 RZ
2004 - 3850H
Cabine suspendue
Jeu de masses



ARES 557 ATZ
2006 - 4950H
Cabine suspendue
Bâti fourche MX



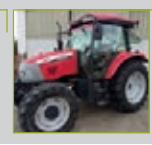
ATOS 220
2016
48H



ARES 556 RZ
2005 - 6350H
Cabine suspendue
Bâti fourche MX



CX 95 XTRA
2004
6020H
Chargeur
Manip MP95



X60.20
2012
1690H
Jeu
de masses

Ets BOUDET
23110 SANNAT / 03190 VERNEIX
Tél. : 05 55 82 30 90



Télescopique MF8947
2008 - 4073 H. 25 000€



Case MAXXUM 125
2009 - 3779 H. 40 000€

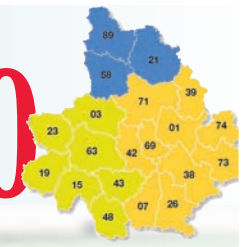


Épandeur à fumier ROLLAND - vertical 2.12 - 2002

- **Faucheuse TAARUP** Type 4032C - Trainée 3 m
- **Faucheuse conditionneuse portée Type KT3024** - 2,40 m - Année 2004

58 BAZOLLES MOTOCULTURE
03 86 38 97 09

Les Occasions puissance 20



ETS VINCENT DELOR

LANGEAC 04 71 77 07 07 — RIEUTORT DE RANDON 04 66 47 33 20 — LANGOGNE 04 66 69 09 64



Tracteur VALTRA S374 poste inversé



Presse CLAAS 2200 de 2001 bon état

Faucheuse CLAAS disco 3100 de 2014
Faucheuse KUHN FC303GLV de 2006
Faneuse KRONE KW 5.50 de 2000
Dérouleuse pailleuse DRH CALVET de 2010
Mélangeuse pailleuse BVL VMIX17 de 2010
Combiné semi MATRIXEM 4m repliable de 2009
Renault ARES 556RZ de 2003 clim 6100h
Renault CERGOS 345 de 2002 clim 5900h
MF 7619 clim chargeur de 2013 3400h
NH 6030 de 2009 6300h
SAME SILVER 90 de 1995 6910h
CASE CVX130 chargeur de 2001 9600h
MC CORMICK CX85 chargeur de 2003 8900h
Télescopique MERLO MF30.6 de 2004 3700h
Télescopique MF 8947 de 2005 avec 8223h

- FENDT 410 VARIO-110CV-2003-7200H
- FENDT 310 VARIO-105CV-2007-6000H
- FENDT 924 VARIO-240CV-2006-7200H
- FENDT 712 VARIO-125CV-2003-6400 H
- FENDT 409 VARIO -95 CV-2003-11000 H
- VALTRA T 120-120CV-2003-7200 H
- VALTRA C110-110CV-2004-7300 H
- VALTRA T131HT-148 CV-2009-3600 H
- JOHN DEERE 6170 R-170 CV-2012-2800 H
- DEUTZ TTV 430-143 CV-2012-4800 H

SARL JEAN RAVE & FILS
LE BOURG - 71120 CHAMPLECY
TÉL. : 03 85 24 23 73 - FAX : 03 85 24 23 55
MAIL : jeanraveetfils@Wanadoo.fr

OCCAS'PRO Garnier - Chosalland
Saint-Jean-la-Bussière 69

TRACTEURS

New Holland
- TM120RC/2007/4000H
- T6070/2010/6800H/Rel.Av
- T6.140/2013/2000H
- T6020/2010/4100H/charg Mailleux T10
- T6020/2001/3400H
- TS115A/2004/7500H
- 7840SLE/1997/6300H
- T5.115/2015/1500H/chargeur TL750MS
- T5050/2010/2300H/Chargeur Q45
- TND75 Arceau/1999/8500H/charg Q30
- Fiat 70-56 2RM/1989/7800H/charg Q230

Case IH :
- Maxxum 110MC/2009/4800H
- Maxxum 110MC/2007/4500H/charg MX100

Renault/Claas
- Ares 557 ATZ/2006/6200H
- Ares 557ATX/2007/3600H/charg MX T10
- Ares 557 ATZ/2008/6200H

Massey Ferguson
- MF6455/2007/4100H/charg MF955
- MF 5455/2012/1200H
- MF 5455/2011/2500H

SAME
- Explorer 3 85 Arc /2008/ 3100H/ charg Q40

TRACTEURS SPÉCIALISÉS
- CARRARO TF9400/2003/1600H
- T4.95F/2014/1000H
- TN75FA/2009/2200H
- TNF65/1998/4600H
- JD 5080GF/2014/350H
- Fruiteto 75 II/2003/4500H

AUTOMOTEURS
- NH FX40/2005/3000H
- Laverda MCS2350LX/2003/5050H

MATÉRIELS :

Travail su sol :
- Charrue 3 et 5 corps NAUD
- Charrue 4 corps Huard
- Charrue 4 corps Vogel Noot
- Herse rotative Prosol 3m
- CoverCrop APXETL 28disques
- Herse quivogne 4m50

Nutrition
- Bol Solomix 1400 Trioliet
- Désileuse Jeantil DP6200

Fenaison
- Faneuse Kuhn GF6301MH
- Faneuse Kuhn GF5801 MH
- Faneuse Kuhn GF5001MH
- Faneuse Krone KW 5.50
- Faneuse Lely Stabilo 520
- Faneuse Claas Volto 640
- Presse new Holland BR740
- Presse new Holland BR7060
- Presse new holland BR6090
- Presse Vicon RV1901
- Presse JD 572
- Presse JD 864
- Presse Gallignani 8600
- Presse Claas Rollant 340
- Presse Claas Rollant 250
- Faucheuse Kuhn GMD600GII
- Faucheuse Kuhn GMD602
- Faucheuse Kuhn GMD3110
- Faucheuse pottinger novadisc 265
- Andaineur Kuhn GA 4521
- Andaineur Kuhn GA 4321
- Andaineur Krone Swadro 46
- Andaineur Krone Swadro 42/13
- Andaineur double claas Liner 750
- Andaineur Pottinger Eurotop 421

Divers
- Enrubanneuse Kverneland trainée
- Enrubanneuse Deutz Trainée
- Pulvérisateur Berthoud Access 1000
- Pulvérisateur Berthoud Accrobra 800
- Affute piquet Yanigav AP200G
- Betaillère Cosnet 5m20 Galvanisée
- Epandeur Deguillaume HVD 16/14
- Epandeur Jeantil EW6000
- Coupe Capello GS480
- Benne Monocoque Buchet 8T

FINANCEMENTS ET GARANTIES PERSONNALISÉS
Renseignements **Thibaut Guérin**
04 74 64 20 77 - 06 64 47 79 00
Découvrez notre parc occasion sur : **www.garniergroupe3g.com**

MACHINES AGRICOLES
Franchini
26300 MARCHES
04 75 47 40 37

TRACTEURS

DEUTZ M610 PL Relev. AV - 4250 H
DEUTZ M410 Relev.AV+PDF+Bati charg. 3850 H
DEUTZ TTV 1160 Relev.AV
DEUTZ Agrolux 97 - 2000 H
DEUTZ Agrolux 410 - 470 H
DEUTZ Agrofarm 410 TB - 3100 H
DEUTZ fruitiers F 320

DEUTZ FAHR

MARCIGNY MOTOCULTURE / ETS MURE
71 Marcigny - 42 Régny - 69 Souzy -
Jacky Lardet 06 70 48 94 04 - www.mure-marcigny.fr

MATÉRIELS DIVERS

MF 2430 /2004/2600h/70 cv/ 4 RM/méca
MF 5445 /2010/5850h/100 cv/ 4 RM/ Semi p Shift / dim
MF 5460/2008/4400 h/115 cv/4 RM/Semi p.Shift / dim
MF 5609 /2014 /1120 h/95 cv/ 4 RM/ Semi p Shift/ dim/ charg
MF 6460 /2004 /3500 h/115 cv/ 4 RM/ S. p Shift /dim/cab. susp.
MF 6460 /2010/ 120 cv/ 4 RM/ Semi p Shift / dim / cab susp.
MF 7615 Dyna VT/2013/1800h/150 cv/ 4 RM
DEUTZ FAHR 430/2010/2900h/120 cv/ 4 RM/ s. p Shift / pn. nf/dim/cab
JD 5075E / 2014/500h/75 cv/ 4 RM / mécan / dim
LAMBORGHINI 3.90/2014/1500 h/90 cv/4 RM/ s. p Shift / dim
NH T5040 /2008/4000h/85 cv/4 RM/hilo/dim
ZETOR MAJOR 80/80 cv/4 RM / mécanique
Presse BR **MF** 163F/ 2009/2 m / TBE
Presse HD **MF** 2270 /2014/2,3 m / TBE
FC **KVERNELAND** 5090 MT/2013/9 m/ TBE
Mélangeuse **SUPERTINO** 2013/12 m3/ TBE

- Fauch. CLAAS DISCO 3050 - 2009 - 3 m	2 800 €
- Fauch. JF GX-320 S - 2008 - 3,20 m	2 500 €
- Fauch. KUHN GMD 4410 - 2009 - 4.40 m	6 500 €
- Fanneuse VICON 763 - 7.60 m - 6 toupie	3 500 €
- Fanneuse KUHN 8702 - 2011 - 8 toupies	8 400 €
- Fanneuse KV 8076 - 2002 - 7,60 m	2 500 €
- Andaineur KUHN GA 7301 - 7.30 m - dble rotor andain central - essieu directionnel	7 500 €
- Andaineur AGRAM 8000 - 8 m - double rotor andain central - essieu directionnel	4 500 €
- Andaineur KUHN 4321 - 2000 - tandem	2 700 €
- Presse VICON RV 1601 - ficelle - 2003	6 500 €
- CLAAS variant 260 - 2006 - ficelle - rotor	8 500 €
- Herse PONGE HPPE 60 DV - 6 m - 2010	4 000 €
- Dist. engrais SULKY DPX - 2100 L - 24 m	2 500 €

ETS **GUILBAULT** Bertrand Boucomont 06 30 69 26 45
58240 Saint Pierre le Moutier

TRACTEURS OCCASIONS 2017

Case IH 733 cab 4RM 1987 5920h chargeur
Case IH Quantum 75 F arceau 78 2011 2200h
Case IH CX 90 Cab 4RM 90 1999 8350 h
Case IH MX 150 cab 4RM 150 2001 7400h Inver hydraul
Case IH Farmall 95 U cab 4RM 2013 650h /Clim/ Rel électro
Case IH 956 XL cab 4RM 6570h Prévoir réparations
Case IH CS 86 cab 4RM 86 2000 - 7750 h/P d f 540 /charg Quicke Q950
Case IH Maxxum 5130 Cab 4RM 100 1997 6220 Clim
Claas Axos 330 Cab 4RM 92 2009 4000h mot. Perkins 4 cyl, 4.4 l - clim
Fendt 270 VA Cab 4rm 70 1999 7300h Clim - Inver méca, 5 vitesses,
Fiat 65/94 Cab 4RM 65 1994 9300h - Eo de TVA Inver méca
Fiat 570 2 RM 1983
John Deere 6330 Cab 4RM 110 2008 5900h " Clim
Lamborghini RF75 Cab 4rm 75 2006 1970h - cab ""special cab"" Clim
Lamborghini RF70 Arceau 70 2004 2300h "Inver méca B
MF 225 Arceau 68 2003 3550h Inver méca - charg Faucheux F5
Mc Cormick CX85 Cab 4rm 85 2004 5350h " Clim Inver hydrau
NH T6020 Elite Cab 4RM 112 2009 5300h Clim -Inver hydraul
NH TS100 Cab 4rm 100 2003 7710h "Inver électro-méca B à vit 3 gammes,
NH TL90A Cab 4RM 90 2007 6300h Clim - Inver méca - bte 3 gammes,
NH L75 Cab 4RM 75 1999 6500h Inver méca - embray nf - charg Agram Q930
NH L75 Cab 4RM 75 1996 4600h
NH TN75F Cab 4RM 2001 6100h Clim - Distrib latéraux
Renault ARES 540RX Cab 4RM 90 1998 7100h charg Agram Q630
Renault ARES 566 RZ Cab 4rm 115 2004 6450h " Clim
SAME SILVER 105 Cab 4RM 105 2005 3000h " Clim
SAME Centurion 75 Cab 4RM 75 1985 9500h

Garage BANC Sarl
Ardèche : 07 Plats - 07 PRIVAS - 07 COLOMBIER LE JEUNE
Drôme : 26 DONZÈRE
Tél 04 75 07 60 50
Claude BANC 06 37 23 32 77 Secteur Nord Ardèche
Camille PORTE 07 88 81 58 57 Secteur Sud Ardèche

OCC'AGRI

Mc Cormick , Tmax 115, 2013,700h, inverseur hydraulique, tripleur, siège pneumatique, 3 DE, relevage avant
-**NH** TD 5.115, 2014, 800h, inverseur hydraulique, boîte 12 x 12, 3de
-**NH** T6030, 2008, 5300h, BV Range Command, 3 DE, 6 cylindres, relevage avant, cabine suspendue, pont fixe, 19ém éco
-**NH** T6050, 2008, 6500h, bd power command, pont été cabine suspendu ; PDF 540/540 E /1000, chargeur Q970
-**NH** T7.210 AC, 2013, 2400h, Auto Command, 2 de, accoudoir side winder II, pont et cabine suspendue
-**NH** T 6.120, 2013, 1400h, BV électro commande, relevage avant sans masses, 4 de, pont fixe, cabine suspendue
-**NH** T4030N, 2009, 1900 h, bv 16 x 16, 3 de, chappe à glissière, échappement vertical
-**NH** T4040F, 2010, 1800h, arceau, bv dual command
-Fendt, 280P , 1999, 4400h, BV méca, 3 régimes de PDF, 3 de+ 1se, sans masses
-**NH** TN75D, 2003, 3500h, arceau, BV Dual Command, 3 de, charge quicke commande électrique, jeu de pneu en 16.9r 30
- **Kuhn** faucheuse GMD 3110, année 2014, 7 assiettes, sans conditionneur
- **Kuhn** faucheuse FC 243, année 2015, largeur de travail 2m40, conditionneur rouleaux,
- **Kuhn**, épandeur à engrais MDS 932, année 2003, 900l, + 400 l de rehausse, lève sac
- **Howard**, décompacteur, 5 dents, larg 3 m, roues de terrage
- **Gourdon**, RMG5B, année 2006, remorque 5 tonnes
- Presse **Galignani**, 2120, 1996, chambre fixe, pick up 1.40m, liage ficelle.

Contact : Loïc MARTIN
06-82-92-06-79
loic.martin@groupsicoit.com

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 **www.defimat.fr**

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CLAAS Celtis 426 RA + charg. MX T6 arc...	2005	2500	74
CLAAS Celtis 456 Plus RX, inversHydro-3 DE..	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâti MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, charg. MX 80.5	2011	3500	90
CLAAS Arès 547 ATZ, cab. susp., **TBE**	2006	2700	95
JD 6300, relevage avant	1995	6400	90
JD 5070 M, charg. JD 583	2010	1100	70
JD 6100 RC, charg. JD H310, **TBE**	2014	1800	100
JD 6170 AP, TLS rel. et Pdf avant	2012	5200	170
KUBOTA M 108 S, charg. MX T 410	2014	2500	105
Massey Ferg. 4270, boîte 24/24	2000	4200	110
Massey Ferg. 5445, charg. MF 956	2005	7216	90
Massey Ferg. 6270, pare-brise ouvrant.	2002	5500	115
VALTRA N103 Hitech, charg. Q51 BMS ..	2014	1600	100
VALTRA N92, charg. Q41 BMS	2012	2700	100

MATERIELS

	an	capacité
Telescopique MF 8926, 6700 h, 2,5 T, 6,50 m	2002	100

Presse BR	Krône VP 1500, fic. filet, pick-up 190, éjecteur 2006
Presse HD	Supertino SR6080, 4 noueurs, 60-80, pk-up 2m 2007
Treuil	FRANSGARD V9000 SF, c. élec à dist 2000 9T
Dist. engrais	Prolog CNX6120, tapis DPA, db disq 2007 8M3
Semoir ligne	Amazone combiHR, sem+herse BE 2003 3m
Sem. monog	Amazone ED 452, micro-granulateur 2005 6rgs
Tonne lisier	Pichon TCI7, bras pompage 1997 7000l.
Tonne lisier	Promodis TP65, flèche ressort 1999 6500l.
Epand fumier	Gilibert Helix 8, tapis noix neuf 2009 8M3

Défi~Mat
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr **www.defimat.fr**

TRACTEURS

	an	Heures	CV
JD 6420 Premium TLS, **TBE**	2006	4100	110
JD 5820 Surbaisse, **BE**	2003	4900	90
JD 6115 R AP+ chargeur, **TBE**	2012	4200	115
JD 6230 Premium + rel. AV, **BE**	2008	4830	100
JD 6530 + relevage et PDF AV, **BE**	2009	4800	120
Massey Ferg. 4335, arc. + charg., **BE**	2005	3950	75
Massey Ferg. 5445 + chargeur, **BE**	2003	6500	90
N. Holland TSA 100 Delta, **BE**	2007	3750	100
CASE IH MXU 125, **TBE**	2004	4050	125
VALTRA N101 Hitech + chargeur, **TBE**	2008	3950	110

MATERIELS

	an	capacité
Presse B.R. DEUTZ-FAHR MP 121, fic. filet, am rotatif	2005	révisée
Presse B.R. JD 854 Maxicut 14C, fic. filet, am rotatif	2013	
Presse B.R. JD 592 Rotoflow, fic. filet, am rotatif	2007	
Herse rotative KUHN HR 3004, TBE, Packer + port	2010	3m
Semoir. SULKY Master 25.300, TBE, 25 r à disq	1999	3m
Benne ridelles ROLLAND B.65, TBE.	1996	6T5

Benne ridelles	DUSCHESNE B85, BE. 2002 8T5
Faucheuse	KVERNELAND 2532H, BE 2011 3m20
Faucheuse	KVERNELAND 2532, BE, révisée 2009 3m20
Faucheuse	KUHN GMD 902, BE, révisée 2005 3m60
Faucheuse	KUHN GMD 700 GII HD, BE 2001 2m80
Faucheuse	KUHN GMD 2810 FF, TBE 2010 2m80
Andaineur	KUHN GA 4101 GM, TBE, révisé 1998 4m10
Faneuse	KRÔNE KWT 11/22/10, TBE 2012 11m
Tonne à lisier	PICHON TCI 10, BE, bras de pompage 1995 10000l
Epand. fumier	DEGUILLAUME 80SL, hérissons verticaux, **TBE** 1998 8T
Epand. fumier	DEGUILLAUME ACD 180, BE 2009 15T

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

S.A.S FONCIA MARCHAND T.B.I,

Le 19/12/2016, l'Associée unique de la S.A.S FONCIA MARCHAND T.B.I, au capital de 150.000 €, sise à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, 405 239 641 RCS Dijon, a décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 01/01/2017, M. Rémy DANTZER, dt à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, en remplacement de M. Didier FRERE, démissionnaire.

AL210418232

S.A.S CABINET BELIN

Le 19/12/2016, l'Associée unique de la S.A.S CABINET BELIN, au capital de 50.000 €, sise à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, 016 750 564 RCS Dijon, a décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 1er janvier 2017, M. Rémy DANTZER, dt à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, en remplacement de M. Didier FRERE, démissionnaire.

AL210418233

TRANSFERT DE SIÈGE

COFFEE NAILS

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 112 rue de la Préfecture
21000 Dijon
RCS Dijon 524 396 041

Avis

Par assemblée du 1er août 2016, la collectivité des associés a décidé de transférer à compter de ce jour le siège social de la société du 112 rue de la Préfecture – 21000 Dijon au 34 rue Jean-Jacques Rousseau – 21000 Dijon et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

AL210418185

J.A.B.B.

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14, place de la Poste
71150 Cheilly Les Maranges
793 939 513 RCS Chalon-Sur-Saône

Par décision du 1er janvier 2017, M. Alexandre MEURIOT, associé unique, a décidé de transférer le siège social du 14, place de la Poste - 71150 Cheilly-Les-Maranges au 2, place Ziem et 10, rue Vergnette de Lamotte - 21200 Beaune à compter du 1er janvier 2017.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La Société, immatriculée au RCS de Chalon-Sur-Saône sous le numéro 793 939 513, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.

Président : M. Alexandre MEURIOT, demeurant 32, Boulevard Maréchal Foch - 21200 Beaune.

Pour avis

AL210418216

MODIFICATION DE CAPITAL

INV-PRO

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 29 rue du Carré,
21160 Marsannay-la-Côte
489 719 369 RCS de Dijon

Par décision de la gérance du 18/01/2017, le capital social a été réduit de 1 000 euros à 510 euros par rachat et annulation de 49 parts sociales, sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Dijon à l'issue de la présente publication.

AL210418241

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce légale n° 215018036 du journal n°1404 du 16/12/2016 dans l'édition 21 concernant la CESSION D'UN FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE par la société BOULANGERIE J. CHATAIGNIER, au profit de la société BONVALOT, suivant acte reçu par Me Romain BRUCHON, notaire à Dijon, le 28/11/2016, enregistré au Service des Impôts de Dijon Nord le 1er décembre 2016, Bordereau n°2016/2 813, case n°1 :

C'est à tort et par erreur qu'il a été mentionné un prix de cession de Soixante Cinq Mille euros (65000,00 €)

Alors que **le prix de cession est en réalité de SOIXANTE MILLE EUROS (60000,00 €)**

Pour unique insertion.

Me Romain BRUCHON

AL210418230

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 23/01/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CORMOT-LE-GRAND : Vignes et TAV Bourgogne HCB

1 ha 90 a 98 ca- Vignes baudet au nord: C-709 - Vignes baudet au sud: C-247-248-249-251[F1]-251[F2]-252-253-986[250] - Vignes vilon: C-69-70-115-120-134-135-136-1026[56]-1077(J)-1077(K

NOLAY : Vignes et TAV Bourgogne HCB

55 a 86 ca - Le ban: ZK-228[19][F1]-228[19][F2]-228[19][F3]-228[19][F4]

POMMARD : Vigne AOC POMMARD - Objectif : maintien du fermier en place

19 a 89 ca - Les petits noizons: AE-233[27]-236[43]

BEIRE-LE-FORT: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

7 ha 39 a 15 ca - Les beaudoux de collonges: ZE-39-40 - Les durand: ZD-4

COLLONGES-LES-PREMIERES: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

78 a 29 ca - Sur le bas picard: ZE-5

GENLIS: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

14 ha 79 a 97 ca - En bataillon: V-7[6](J)-7[6](K)-8[6](J)-8[6](K) - Le pre d argent: ZH-14-38[15]

VARANGES: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

1 a 60 ca - En bataillon: V-49

CHAILLY-SUR-ARMANCON: Lande, pré, bois - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles

17 ha 30 a 44 ca - Le touillat: ZL-46 - Pre derriere le moulin: ZL-9(A)-9(B) - Pre guerin: ZP-60[6]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/02/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210418245

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELAS Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER,
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS D'AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Maël VIARD, notaire à Dijon, le 16/01/2017, M. Pascal Jean-Jacques GODON, cadre de banque, né à Bourges (18) le 6/11/1957, et Mme Brigitte Simone Fernande JAVELIER, agent du Trésor Public, son épse, née à Dijon (21) le 19/10/1958, dt à Dijon (21) 5 rue Charles Lapicque. Mariés sans contrat à Talant (21) le 30/06/1984, ont aménagé leur régime matrimonial en intégrant une clause d'attribution intégrale de la communauté en cas de décès.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me VIARD, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Maël VIARD, notaire.

AL210418220

MODIFICATION DE STATUTS

OWLNEST

SARL au capital de 20 000 €
3 rue des Pépinières - 21240 Talant
810 112 136 RCS Dijon

L'AGE du 26.12.16 statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social de la société, sa dénomination, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Admission assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions :** Les actions ne peuvent être cédées qu'avec autorisation des associés à la majorité des voix. Sandra MARQUEZ demeurant 3 rue des Pépinières 21240 Talanta cessé ses fonctions de gérante du fait de la transformation de la Société pour devenir Présidente. Dépôt RCS Dijon.

AL210418227

SNC LAVALIN AÉROPORT DE DIJON

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €
Siège social : 717 rue de l'Aviation
Aéroport Dijon-Longvic- 21600 Ouges
815 203 922 R.C.S. Dijon

Suivant procès-verbal en date du 19 janvier 2017, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination qui devient :

Edeis Aéroport de Dijon

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis. *AL210418234*

HEAVEN

EURL au capital de 1000 euros,
17 rue de la paix - 21240 Talant.
RCS Dijon 798825352.

A compter A.G.E du 01-12-2016: Ajout a l'objet d'origine : Organisme de formation professionnel, formation initiale et formation continue. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Dijon.

AL210418237

FUSION

ISOLE PLUS

SARL au capital de 20 000 €
126 rue de la Pièce LEGER
21160 Marsannay La Côte
513 822 619 RCS Dijon

Avis de fusion

1/ Aux termes d'un projet de fusion du 24/11/2016, ainsi que d'un acte rectificatif du 08/12/2016, la société ISOLE PLUS FRANCHE-COMTE, SARL au capital de 5000€, 4 Chemin de Palente – 25000 Besançon, 799.435.052 RCS Besançon, a fait apport, à titre de fusion à ISOLE PLUS, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de ISOLE PLUS FRANCHE-COMTE étant dévolu en l'état.

2/ Fusion approuvée par décisions de l'associée unique des 2 sociétés du 31/12/2016. En rémunération de cet apport-fusion, l'associée unique de ISOLE PLUS a procédé à une augmentation de capital de 640 €, pour le porter de 20.000 € à 20.640 €, par la création de 64 parts sociales nouvelles, de 10 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées à l'associée unique de ISOLE PLUS FRANCHE-COMTE à raison de 31 parts de ISOLE PLUS FRANCHE-COMTE pour 4 parts de ISOLE PLUS. Prime de fusion = 20.527,05 €.

3/ Juridiquement, la fusion a pris effet : 31/12/2016. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2016, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par ISOLE PLUS FRANCHE-COMTE entre le 01/01/2016 et le 31/12/2016 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de ISOLE PLUS.

4/ Par décisions du 31/12/2016 l'associe unique a modifié l'article 7 des statuts ; ARTICLE 7 – CAPITAL : Ancienne mention : 20.000€. Nouvelle mention : 20.640 €. Dépôt légal au GTC de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210418207

SARL HORIZON INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE

SARL au capital de 5880 euros,
9 Rue Anne-Marie Javouhey
21250 Jallanges.
Sigle: HIT. RCS Dijon499992659.

À compter A.G.E du 19-01-2017: Démission gérant: PERRIN Patricia. Gérant maintenu: PERRIN Bruno 9 rue Anne-Marie Javouhey 21250 Jallanges. Formalités au RCS de Dijon.

AL210418222

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LUNADELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 Euros
Siège social : 16 Route de Dijon
21360 Bligny Sur Ouche
798.911.244 RCS Dijon

Par AGE du 31/12/2016, les associées ont nommé en qualité de gérante, à compter du même jour : Mme Nadine MOREAU demeurant 64 Avenue de la Sablière 21200 Beaune, en remplacement de Mlle Lucile MOREAU, démissionnaire.

RCS Dijon.

AL210418228

NON DISSOLUTION

VALORDIS SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 €
Siège social : ZA de Maison Dieu
21220 Fixin
813 717 808 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions du 23 décembre 2016, la collectivité des associées a décidé de ne pas dissoudre la société conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

Dépôt au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210418211

DISSOLUTION LIQUIDATION

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA MATELOTTE

GFA en liquidation
au capital de 64 333,49 Euros
Sombernon(21540),
Hameau de Fromenteau Trouhaut
R.C.S. Dijon n° 397448341

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 janvier 2017, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Robert JAUGEY, résident à Trouhaut (21440) 4 Rue Saint Eloi, pour sa gestion et le décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.
Monsieur Robert JAUGEY

Madame Marie-Reine BOLOT

AL210418240

GEB

SCI au capital de 500€
Siège social : 49 rue Jean Jacques Rousseau,
21000 Dijon - 487 798 548 RCS de Dijon

Le 27/12/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 27/12/2016. Radiation au RCS de Dijon

AL210418213

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 janvier 2017 à Saint-Germain-de-Modéon, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Maillard y&m

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : couverture, zinguerie, maçonnerie, rénovation, isolation intérieure, pose de revêtements de sols, murs et plafonds, pose de cuisines et salles de bains, plaquisterie, et pose de menuiseries.

Capital social : 6 000 euros.

Siège social : 5 Rue de la prairie, Champ au beau, 21530 Saint-Germain-de-Modéon

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants : M. Yannick Maillard demeurant 48 route impériale, 21210 Montlay-en-Auxois.

M. Emmanuel Maillard demeurant 5 rue de la prairie, Champ au beau 21530 Saint-Germain-de-Modéon.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Dijon (Côte d'or).

Pour avis et mention, le gérant.

AL210418183

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats au Barreau
de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. : 03.89.33.44.44

PASSION AUTOMOBILES MOTORS

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
7, rue Paul Langevin - R.C.S. DIJON

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, dénommée PASSION AUTOMOBILES MOTORS, au capital de 100 000 EUR, dont le siège est à 21300 CHENOVE - 7, rue Paul Langevin, ayant pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger, l'achat, la vente en gros ou au détail, la location avec sous sans chauffeur, la sous-location, l'entretien, le parcage, le dépannage, la réparation, la transformation de tous véhicules, engins et de tous moyens de locomotion, l'achat, la vente en gros ou au détail de pièces détachées et d'accessoires se rattachant directement ou indirectement aux biens et opérations précitées, l'achat, la vente en gros ou au détail de tous carburants, lubrifiants, produits d'entretien.

Les actions de la société sont librement cessibles par l'associé unique ainsi qu'entre associés. Toutes autres transmissions, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives, être autorisées par décision collective extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. Chaque associé, qui a autant de voix qu'il possède d'actions, a le droit de participer à toutes décisions collectives auxquelles sont admis tous les associés pourvu que ses actions soient inscrites à un compte ouvert à son nom.

La société SOGESA, société par actions simplifiée au capital de 4 200 000 EUR, dont le siège est 68390 SAUSHEIM - Avenue Pierre Pflimlin - ZA Espale, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 538 761 149, est nommée Présidente de la société, pour une durée illimitée. La société JEAN MARC KRIEGER, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68100 MULHOUSE - 4, rue de la Montagne, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 497 809 483, est nommée commissaire aux comptes de la société, pour les six premiers exercices.

Pour avis,

Murielle ROUGIER

Avocat

Conseil en Droit des Sociétés
et en Droit Fiscal

AL210418204

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune du 16 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,

Dénomination : BROCELIANDE.

Siège : 10 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues - l'achat et la vente de bois ainsi que toute opération de négociation et de commission s'y rapportant.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Les cessions d'actions aux tiers, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société SHERWOOD PARTICIPATIONS, SAS au capital de 1000 euros dont le siège social se situe à Beaune (21200) - 10 rue du Faubourg Saint Nicolas, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 814 490 595, représentée par Monsieur Marc PLANTEGENET.

Commissaires aux comptes :

-La société FCRC, ayant son siège social 7 boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 Belfort cedex en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.

-Monsieur Jean-François OROSCO, domicilié Espace Vauban, 7 boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 Belfort cedex, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis Le Président

AL210418210

S.E.L.A.S «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 18/01/2017, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : «ADM»

Siège : Marsannay La Côte (21160), 488 rue des Vignes Dardelain.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €)

Par apport en numéraire pour un montant de 1.000 €.

Gérants : M. Charles-Alfred MANGAYE, dt à Dijon (21000), 58 rue de la Corvée.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me VIARD, Notaire.

AL210418214

SELAS Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Yvan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon-21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me NOURISSAT-GONTHIER, notaire à Dijon, le 18/01/2017, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE suivante :

Dénomination : SCI 4 G

Siège : à Montmançon (21270), 2 Impasse du Creux Tonnerre.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €)

Apports en numéraire : 1.000 €

Gérant : M. Thierry GUEURY et Mme Céline MANSOT ép GUEURY, dt à Montmançon (21270), 2 Impasse du Creux Tonnerre Pont Bernard.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception d'un associé, du conjoint, d'un ascendant ou descendant et en cas de transmission par voie de succession, de liquidation de communauté et de disparition de la personnalité morale d'un associé, à l'exception des transmissions aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté, aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant ; l'agrément devant être donné par décision des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL210418215

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/01/2017, il a été constitué une SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SAS CJ

Siège social: 11 rue de frétille, 21420 Pernand-vergelesses

Capital: 1000 €

Apport en numéraire : 1000 €

Objet: Vente de vêtements et accessoires personnalisés

Durée: 99 ans

Président: Célestin Groz, dt 11 rue de frétille, 21420 Pernand-Vergelesses

Directeur général: Julien Cardillo, dt 16 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 13090 Aix-en-Provence

Admissions aux assemblées et droits de vote: Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément: Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis,

Le président

AL210418219

SCI 1, RUE DE LA LOUERE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 1° janvier 2017, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les

suivantes :

Dénomination sociale « SCI 1, rue de la Louère », siège social 8, route de Troyes 21121 Darois,

Objet : - L'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits mobiliers ou immobiliers,

- La mise à disposition desdits biens et droits, y compris à titre gratuit au profit des associés,

- La possession ou l'acquisition de biens meubles ruraux bâtis ou non bâtis, à l'exclusion de toute exploitation professionnelle, en faire valoir directement des biens, propriété de la Société,

- La gestion et la location d'immeubles bâtis ou non bâtis dont la Société sera devenue propriétaire, sous quelque forme que ce soit,

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée 99 ans,

capital social 3000€.

Apport en numéraire 3000€,

Gérant: Noël-Jean Mazen ;

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis La gérance

AL210418223

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DIAPASON

Siège social : «La Forêt» - Route de Saint Philibert - 21220 Gevrey-Chambertin

Objet social : La propriété, l'achat, la vente ou la construction, la gestion et plus généralement, l'exploitation par bail, location, sous location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, des immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par acquisition, crédit-bail, ou autrement, et toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 500 €Gérance : Monsieur Rodolphe TILLIER demeurant 2 Rue de la Chapelle- 21190 Corcelles les Arts

Cessions de parts : libre entre associés

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis,.

AL210418235

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/01/2017, il a été constitué une SAS dénommée : AD PIERRE

Siège social : Appartement 29, 32 avenue de la citadelle, 21240 Talant

Capital : 10.000€

Objet : la négoce de matériaux, pierre naturelle, bois, carrelage…

Président : M. David ROBBA, Appartement 29, 32 avenue de la citadelle, 21240 Talant.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL210418236

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : LAMH

Capital : 500.500 Euros divisé en 1.001 parts sociales de 500 Euros

Siège Social : 14 Bis Rue de la Breuchillière - 21000 Dijon

Objet : La prise de participation financière dans tous groupements, sociétés ou entreprise, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement,

La gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés,

La direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations,

Toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable, informatique, commercial,

L'acceptation ou l'exercice de tous mandats d'administration, gestion, contrôle, conseil,

L'étude, la recherche, la mise au point de tous moyens de gestion et l'assistance aux entreprises liées à la société,

L'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation,

Toutes activités inventives, opérations de recherche et de création dans les domaines industriel, technique, commercial, scientifique ou artistique, La gestion de tous droits de propriété industrielle, modèles, dessins, marques et noms commerciaux,

La gestion centralisée de trésorerie et l'achat d'équipements, installations,

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au

Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Luc MOULAINE, demeurant 3 Route d'Is sur Tille à Moloy (21120).

RCS : Dijon

Pour Avis

La Gérance

AL210418238

AVIS.

Avis est donné de la constitution le16/01/2017 de la SARL Pompes Funèbres Entre Ciel et Terre :

Siège : 20 avenue du Général de Gaulle 21110 Genlis

Objet : service extérieur des pompes funèbres comprenant les prestations suivantes : transport des corps avant et après mise en bière ; organisation des obsèques ; fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ; utilisation des chambres funéraires ; fourniture des corbillards et des voitures de deuil ; fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations

Durée: 99 ans

Capital : 2 000 €Gérance : Sandrine TICHOUX, 2 rue des Lilas 21110 Genlis

RCS Dijon.

AL210418242

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI ANPALEMAR

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 grande rue
21130 Tillenay

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 13 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ANPALEMAR

Siège social : 10 grande rue - 21130 Tillenay

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Alexandre SPALLETTA demeurant 10 grande rue - 21130 Tillenay

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour toutes cessions consenties au profit d'un associé, du conjoint d'un associé, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Agrément obtenu par un ou plusieurs associés représentant au moins les 2/3 du capital pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, La Gérance : Alexandre SPALLETTA

AL210418243

SCP «Geneviève ECHINARD, Claude SEGAUT et Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaires associés»
Titulaire d'un Office Notarial
à Beaune (Cote d'Or)
16 rue de Lorraine

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte dressé par Maître Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaire à Beaune, le 6 janvier 2017, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dénomination** : L'ECHANSON,

- **Forme** : Société Civile : Groupement Foncier Agricole,

- **Capital social** : 741.400 Euros,

- **Siège social :** Beire Le Châtel (Côte d'Or), 66 route de Dijon,

- **Objet social** : Propriété, jouissance, administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine,

- **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

- **Apports** : Mademoiselle Claude SONRIER, demeurant à Paris (11°), 17 rue Sedaine a apporté trois parcelles de terre à vigne actuellement plantées, sises à Montgueux (Aube), lieudits Haut Revers du Chutat et la Grande Côte, évaluées au total 732.900 €.

Les autres associés ont fait des apports en numéraire pour un total de 8.500 €,

- **Gérance** : Mademoiselle Claude SONRIER susnommée, et Madame Alice GITTON épouse POUPONNEAU, demeurant à Blaison-Gohier (Maine et Loire), 17 Montée Saint Sauveur, sont désignées en qualité de cogérantes pour une durée illimitée.

- **Parts sociales - clauses d'agrément :** les cessions à son conjoint, à ses ascendants et descendants ainsi qu'à ses coassociés sont libres. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir que par décision collective extraordinaire adoptée par un ou des associés représentant plus des trois quarts du capital social.

- Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis

Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaire

AL210418244

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

ETOILE AUTO DU CENTRE

EURL au capital de 205578 €
Siège social : 94 ter route de Lyon
Le Clos Ry, 58000 Sermoise-sur-Loire
485 233 217 RCS de Nevers

En date du 08/12/2016, l'associé unique a décidé, à compter du même jour de: - transférer le siège social de la société 12 rue des Mourez, 58180 Marzy - diminuer le capital social pour le passer de 205578 € à 10000 €. En conséquence, les articles 4 et 7 ont été modifiés. Mention au RCS de Nevers

AL580418463

SCI LE REFUGE

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social : 11 rue Saint Martin
58000 Nevers En cours de transfert
750 180 556 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2017 a décidé de transférer le siège social du 11 rue Saint Martin - 58000 Nevers au 18 rue Molière - 58000 Nevers.

Pour avis, le gérant.

AL580418470

GARAGE BERGER

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue Albert Premier BP 744
58007 Nevers Cedex
500 020 367 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 02.01.2017, l'associé unique de la SARL GARAGE BERGER a décidé de transférer le siège social du : «3 rue Albert Premier - BP 744 - 58007

Nevers Cedex» au «30 rue Albert Premier - BP 744 - 58007 Nevers Cedex» à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL580418472

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

GUYOT OLIVIER

SARL au capital porté à 100 800 euros
Siège social : 11 avenue Michel Baroin
Le bourg - 58230 Ouroux En Morvan
RCS Nevers 751 340 811

Suivant décisions de l'Associé unique du 30/12/2016, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :

Capital Social :

Ancienne mention : 42.000 euros

Nouvelle mention : 100.800 euros

Pour avis

Le Gérant

AL580418453

DV2000

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150 000 € ramené à 74 100 €
Siège social : 5, rue du Docteur Tixier
Bât B – 58000 Nevers
432 434 918 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 23/11/2016 et du 05/01/2017 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Capital social :

Ancienne mention : 150 000 €

Nouvelle mention : 74100 €

AL580418475

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Société d'Avocats
ELEXIA ASSOCIES
15 rue Adam Billault
BP 70110 - 58001 Nevers cedex
SCP JACOB - THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
BP 91 - 58204 Cosne sur Loire

Extrait de demande en homologation d'acte de changement de régime matrimonial

D'une requête présentée au Tribunal de Grande Instance de NEVERS le 20 Janvier 2017 par :

Monsieur Alain Michel L'HONORE, retraité, né le 5 Octobre 1946 à Créteil (94), de Nationalité Française, demeurant 10 Chemin du Champ Martin - La Filouse - 58150 à Suilly La Tour,

ET :

Madame Geneviève Berthe SCHMIEDHAUSLER épouse L'HONORE, retraitée, née le 9 novembre 1949 à Paris (75010), de Nationalité Française, demeurant 10 Chemin du Champ Martin – La Filouse – 58150 à Suilly La Tour,

Il appert que les époux SCHMIEDHAUSLER - L'HONORE ont demandé l'homologation d'un acte reçu par Maître Jean-Paul JACOB, membre de la SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY», notaires Associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), en date du 05 Octobre 2016, aux termes duquel ils ont déclaré vouloir modifier le régime légal de la communauté d'acquêts, auquel ils étaient soumis pour voir adopter celui de la Communauté Universelle, tel qu'il est établi par l'Article 1526 du Code Civil.

Pour Extrait Certifié Conforme.

Josiane MONTEIRO.

AL580418476

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ALLIGNY-COSNE

Taillis sous futaie :

30 ha 97 a 50 ca - Les vieilles vignes: ZC-100

Cmne de AZY-LE-VIF:

23 a 03 ca - Avec bâtiment d'habitation

- Les missardes: D-294-528[292]-530[293]-532[295]-547[292]-549[295]

38 ha 84 a 29 ca - biens loués sur partie - Avec bâtiments d'Exploitation

- Etang neuf: D-253 - Le vieux malin: D-201 - Les barres: D-437[297] - Les echameaux: D-298-300-435[299] - Les missardes: D-288-289-290-291-296-531[293]-546[292]-548[295] - Paturail renard: D-286

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:

Parcelles destinées à un aménagement routier

Biens loués sur la totalité de la surface

1 ha 16 a 20 ca - Croix tailleret: A-448

1 ha 87 a 18 ca - Champ bernier: A-972[439]-974[438]-976[438]

24 a 41 ca - Croix tailleret: A-966[447]

Cmne de DIENNES-AUBIGNY

Taillis sous futaie :

2 ha 15 a 75 ca - Bois du plessis: C-54 - L ouche briet: C-50

Cmne de SAINT-PARIZE-EN-VIRY

biens loués sur partie

Avec bâtiments d'habitation et Exploitation :

41 ha 20 a 77 ca - La millerette: A-53(*) - Le domaine neuf: A-34-35-36-420[35] - Le pre de la grange: A-81(*) - Le pre du puits: A-82 - Les bruyeres tureaux: A-28-29-30-31-32(*)-33 - Les places: A-83-454[84]

Et, par extension, Cmne de NEUVILLE-LES-DECIZE:

21 ha 58 a 80 ca - Les fecheux: B-153-154-155-156-157-158(*)

Cmne de TOURY-LURCY

biens loués sur la totalité

Avec bâtiments d'habitation et Exploitation

82 ha 45 a 90 ca - L echard beaupin: B-430 - Le champ bernard: C-243 - Le champ de l etang: B-434-435 - Le pre de la pierre: B-421-422(*)-423 - Les billons: C-265(*)-266-267-268-269-270-271-272-273-274 - Les bruyeres: C-244(*)-245-246-247 - Les couroux: C-275 - Les craies: B-419-420 - Patureau beaufrond: B-432

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/02/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580418483

MODIFICATION DE STATUTS

SCI DAUMESNIL 206

SCI au capital de 7 622,45 euros.
Siège social : 206, avenue Daumesnil
75012 Paris - RCS Paris 425.104.056

Modifications diverses

Selon procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 2017,

il a été décidé de transférer le siège social au Domaine du Jardinet à Saint-

Parize-en-Viry (58300), à compter du 16 janvier 2017.

En outre, à compter de cette même date, l'objet social de la société devient

«l'acquisition, l'administration et la gestion de biens immobiliers».

Durée pour laquelle la société a été constituée : 99 ans

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580418448

ANTICIP

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 24 rue de Vertpré
58000 Nevers - 502 516 685 R.C.S Nevers

L'AGE a décidé le 30/12/2016 :

- d'augmenter le capital social pour le porter à 5 006,25 euros

- d'introduire la variabilité du capital social avec un capital minimal de 5 000 euros et un capital et effectif de 5 006,25 euros

- de transférer le siège social du 24 rue de Vertpré 58000 Nevers au 27 avenue du Général de GAULLE 58000 Nevers, à compter du 01/01/2017,

- de mettre à jour corrélativement les statuts

Modification sera faite au GTC de Nevers

AL580418459

GAEC PICAULT

Les Bougauderies - 58350 Colmery
Au capital de 194 000 euros
RCS Nevers - 493 090 294

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 10 janvier 2017, il a été transformé le GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2016 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL PICAULT

Siège social : Les Bougauderies - 58350 Colméry

Associé gérant : M. PICAULT Grégory - Les Bougauderies - 58350 Colméry

Capital social : 194 000 euros divisé en 19 400 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers.

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL580418462

EARL CARTERON JEAN-PIERRE

Le Bas Rio - 58240 Chantenay Saint Imbert
Au capital social de 179 940 euros
RCS Nevers - N°481 922 920

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2017, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant Mme CARTERON Christiane, demeurant Le Bas Rio - 58240 Chantenay Saint Imbert, en remplacement de M. CARTERON Jean-Pierre, décédé et à l'augmentation du capital le portant à 179 950 euros, à effet du 1er décembre 2016.

Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance.

AL580418469

SCI LES THERMES

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social : 11 rue Saint Martin
58000 Nevers
En cours de transfert
750 180 572 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemble générale extraordinaire du 1er janvier 2017, les mentions ci-après à publier :

Anciennes mentions

Gérant : M. Guillaume AUFRERE - 4 chemin de la Colette - 58320 Germigny sur Loire

Siège social : 11 rue Saint Martin - 58000 Nevers

Nouvelles mentions

Gérant : M. David FOURNIER - 18 rue Molière - 58000 Nevers

Siège social : 18 rue Molière - 58000 Nevers

Pour avis, le gérant.

AL580418471

SARL R.D. BOIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : Meulot
58140 Saint André en Morvan
RCS Nevers : B 812 422 798

Changement de gérance et transfert du siège social

Aux termes du procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 21 décembre 2016, il a été pris acte de la démission de Monsieur Nicolas RAPPENEAU de ses fonctions de co-gérant à effet rétroactivement du 31 octobre 2016 et constaté que Monsieur Jessy DELOHEN se trouvait ainsi seul gérant.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Puis il a été décidé de transférer le siège social au 1, Rue Paul Bert – Les Laurents – 89240 PARLY à partir du 1er janvier 2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Monsieur Jessy DELOHEN
Associé unique et gérant

AL580418479

FUSION

NEVERS DIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 504 000 Euros
Siège social : Boulevard Beauregard
BP 11 58660 Coulanges Les Nevers
R.C.S. : 327 098 364 RCS Nevers
SIRET : 327 098 364 000 18

Avis de fusion

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2016 de la société NEVERS DIS a approuvé le projet de fusion signé le 28 Juillet 2016 avec la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD au capital de 1 524,49 €, dont le siège social est à Coulanges Les Nevers (58000) Nevers – Avenue de Beauregard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 326 866 324 RCS Nevers, les apports effectués ainsi que leur évaluation. La Société NEVERS DIS étant propriétaire de la totalité des parts de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD, absorbée, a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation. L'article 7 des statuts relatifs aux apports a été modifié en conséquence. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis Le Président.

AL580418467

CESSION

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 16 janvier 2017 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers 1, le 17 janvier 2017 Dossier 2017 01118, référence 2017 N 00023,

La Société dénommée MURAT DILEK, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) Rue Bernard Palissy identifiée sous le numéro SIREN 798 730 776 RCS Nevers.

A CEDE A :

La Société dénommée «EMRE», Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à NEVERS (58000) rue Bernard Palissy - Centre commercial Bords de Loire identifiée sous le numéro SIREN 823 571 260 RCS Nevers.

Un fonds de commerce de « restauration rapide, sandwicherie, vente de pizzas, plats préparés, boissons non alcoolisées » connu sous le nom de « MEYMAN » situé et exploité à NEVERS (58000) rue Bernard Palissy, centre commercial des Bords de Loire.

Prix : QUARANTE MILLE EUROS

(40.000,00 €) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE EUROS (10.000,00 €) - aux éléments corporels pour TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Marie CHERAMY, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique.

AL580418480

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL TABBAGH WERNER_GRAZIANI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 000 eurosuros
Siège social : 19 Rue Alphonse Baudin
58200 Cosne Cours sur Loire
519 460 968 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 1er décembre 2016, il a été décidé de nommer, en qualité de co-gérant non associé, Monsieur Alexis THIERRY, demeurant 138 Rue des Frères GAMBON à Cosne Cours sur Loire (58200), pour une durée illimitée, avec effet rétroactif au 1er novembre 2016.

A cette date, Monsieur Alexis THIERRY exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires avec Madame Isabelle WERNER, Madame Agnès GRAZIANI et Monsieur Luc TABBAGH déjà co-gérants associés de la SARL TABBAGH_WERNER_GRAZIANI.

Monsieur Alexis THIERRY a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pour avis, les co-gérants

AL580418430

EARL D'EVRY D'EN HAUT

Evry d'en Haut - 58200 Saint Loup
Au capital social de 144 064,32 euros
RCS Nevers - N° 332 346 717

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2016, il a été procédé à la démission de la gérance de M. Christian MOREAU.

Pour avis. La gérance

AL580418445

NON DISSOLUTION

O'SULLIVAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 44 avenue Jean Jaurès
58160 Imphy
520 756 388 RCS Nevers

Avis de modifications.

Aux termes d'une délibération en date du 11 janvier 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés,statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis .

AL580418457

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL BAILLAIS

Parigny - 58200 Alligny-Cosne
en liquidation
Au capital de 145 850 euros
RCS Nevers - N° 489 672 493

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2016 a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 novembre 2016, déchargé M. Louis-Joseph BAILLAIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la

clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur
AL580418422

SAS AGEP

Société par Actions Simplifiées
au capital de 4 000,00 Euros
Siège social : Le Cerizot
58230 Moux En Morvan
R.C.S. Nevers : 820 273 464

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/12/2016, il résulte que l'assemblée générale des associés a :
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/12/2016 ;
-donné quitus au Liquidateur, Monsieur VIEVILLE Julien demeurant : 26 la Grande Pâture, 71190 – Laizy et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2016.
Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis,
AL580418449

SCP AVOCATS
BUSINESS CONSEILS
Me Catherine
LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et
en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges

GAEC DU VIVIER

Au capital de 5 000,33 euros
Siège social et siège de la liquidation :
Le Vivier - 58130 Urzy
381 499 318 RCS Nevers

L'AGE du 31/12/2016 a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Elle a nommé comme liquidateur M. Guy BOURDIAUX, dmt à Urzy (58130), Le Vivier, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et a fixé le siège de la liquidation à Urzy (58130), Le Vivier.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
AL580418452

THÉÂTRE DU RISORIUS

SARL à capital variable au capital de 120€
Siège social : domaine de Moiry,
58490 Saint-Parize-Le-Châtel
349 299 768 RCS de Nevers

Le 01/12/2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/01/2017, nommé liquidateur M.THIERRY DUPRE, DOMAINE DEMOIRY, 58490 Saint-Parize-Le-Châtel et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers
AL580418454

EARL DE CHAUVETIERES

58170 Fléty - Au capital de 202 208,38 €
R.C.S Nevers - 325 267 656

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2016, la collectivité des associés de l'EARL de CHAUVETIERES a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2016.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs Monsieur et Madame GARRUCHET Christian et Martine et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL de CHAUVETIERES en liquidation, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, les liquidateurs.
AL580418460

GAEC DU SILLON

La Grande Mare - 58700 Giry
Au capital de 259 900 euros
RCS Nevers - 489 165 340

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date et à effet du 21 décembre 2016, les associés ont décidé la dissolution du GAEC du SILLON.
Monsieur DELANOUE Lucien, Monsieur DELANOUE Arnaud et Madame COULON Marie Jeanne sont nommés coliquidateurs. Le siège de liquidation est fixé La Grande Mare - 58700 Giry.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : GAEC du Sillon en Liquidation - La Grande Mare - 58700 Giry
L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée de la CDOA.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs.
AL580418461

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SERVICES PIECES VEHICULES INDUSTRIELS

SAS au capital de 7500 €
Siège social : 33 rue Louis Bonnet,
58000 Challuy
800 292 443 RCS de Nevers

L'AGO du 20/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2016.
Radiation au RCS de Nevers
AL580418464

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD

Société Civile
Au capital de 1 524,49 Euros
Siège social : Avenue de Beauregard
Coulanges Les Nevers 58000 Nevers
R.C.S. : 326 866 324 RCS Nevers
SIRET : 326 866 324 000 14

Avis de dissolution
Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 15 Décembre 2016, l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion conclu le 28 Juillet 2016, par voie d'absorption de la société par la société NEVERS DIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 504 000 Euros, ayant son siège social à Coulanges Les Nevers (58660) Boulevard Beauregard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 327 098 364 RCS NEVERS, les apports effectués ainsi que leur évaluation. La société Nevers DIS étant propriétaire de la totalité des parts de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, il n'a pas été procédé à augmentation de capital de la société NEVERS DIS et la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation. La fusion et corrélativement la dissolution de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE BEAUREGARD sont devenues définitives au 15 Décembre 2016, ainsi qu'il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société NEVERS DIS à cette date ayant approuvé le projet de fusion. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis Le Gérant
AL580418466

LEFEBVRE CEREALES

SARL au capital social de 50 000 Euros
Siège social : Fleury la Tour
58110 Tintury
R.C.S. Nevers 531 542 264

Le 31 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2016.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.
AL580418468

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cedex

SOCIETE DES TRANSPORTS DONZIAI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 34 000 euros-
Siège social :
rue du Tremblat ZI de Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
Siège de liquidation :
6 allée du Tremblat ZI de Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
384201117 RCS Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 15 janvier 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Micheline AVILA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur.
AL580418477

SCM DES DOCTEURS AUBOUSSU ET PICAUD

Société Civile de Moyens en liquidation
au capital de 200 €
Siège Social : 2, rue André Malraux
58640 Varennes Vauzelles
799 370 234 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous signature privée du 10/01/2017, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mr Daniel AUBOUSSU dt à Varennes Vauzelles (58) – 10, rue Georges Brassens et Mr Bernard PICAUD dt à Balleray (58) – Château de Lupy de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2016. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
AL580418478

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine- 58000 Nevers

CS-BAT

SARL en liquidation au capital de 1 000 €
Le Moulin du Battoir 58210 Varzy
RCS Nevers 803 941 889

Décision Associé Unique du 29/12/2016 :
Il a, en sa qualité de liquidateur, établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur
AL580418481

SARL PHB REPORTAGES.COM

Au capital de 10 000 €
3 rue de Paris - 58470 Magny-Cours
488695362 RCS Nevers

Par décision du gérant en date du 20 janvier 2017 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur monsieur Brusseau Philippe, 2 route du Chazeau 58400 Chaulgnes, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du gérant. La correspondance est à adresser à l'adresse du gérant.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
AL580418482

→ AVIS DE CONSTITUTION

SCP JP JACOB et C THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire le 14/1/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL NORMAND Michael
Siège social : Châteauneuf Val De Bargis (Nièvre) Chamery
Objet : En France et à l'étranger : travaux de maçonnerie, cloisons, isolation, carrelage, terrassement, assainissement, peinture, charpente, couverture, zinguerie, plomberie, chauffage.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire : la somme globale de 7.600 euros
Capital social : 7.600 euros divisé en 100 parts de 76 euros chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100.
Gérance : Mr NORMAND Michaël, dt à Châteauneuf Val De Bargis (Nièvre) «Chamery» pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers ainsi qu'à la chambre des métiers de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.
AL580418455

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/01/2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EMS58.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 1, Les Mandets - 58390 Dornes.
Objet social : A titre principal, tous travaux d'électricité générale (bâtiment, tertiaire, industriel et domestique) et courant faible (informatique, alarme, incendie, téléphonie).
A titre secondaire, entretien des espaces verts et divers petits travaux.
Durée: 99 années à partir de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital : 3 000 euros.
Gérance : Régis FREMONT, 1, les Mandets - 58390 Dornes.
Immatriculation: au RCS de Nevers.
Pour avis.
AL580418456

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 16 janvier 2017, il a été constitué une SARL dénommée:
BOULANGERIE PATISSERIE ADAM
Objet social : Activité de boulangerie, pâtisserie, traiteur, vente de confiseries, glaces, chocolats, boissons non alcoolisées, jus de fruit, petite restauration à emporter ou à consommer sur place, le salon de thé. Vente de tous produits d'épicerie, droguerie, papeterie, librairie, bimbeloterie, cartes postales, cadeaux, articles de pêche.
Tous services pouvant satisfaire les besoins des ménages tels que dépôt de presse, pressing, point poste.
Siège social : 10 rue Ernest Durand - 58150 Garchy
Capital : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Hervé ADAM demeurant à Garchy (Nièvre), 10 rue Ernest Durand
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
AL580418458

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/01/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Nevers coiffure
Objet social : coiffure mixte vente et achat de produits cosmétiques
Siège social : 17 rue de la prefecture, 58000 Nevers.
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Metarfi Noureddine, demeurant 17 rue de la prefecture, 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers
AL580418465

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée MALABOX, au capital de 1.000 €, ayant pour activité achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est Monsieur Alain FOURNIER demeurant 191 avenue de Reims - 02200 Villeneuve Saint Germain.
Pour avis,
AL580418473

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** MD CREATION
Forme sociale : SAS
Capital social : 100 €
Siège social : 14, Impasse Claude Denis – 58000 Nevers
Objet social : Chaudronnerie de luxe - Chaudronnerie industrielle - Conception, vente, installation des biens et équipements fabriqués
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Ludovic DUMONT dt à Garchizy (58) – 785, rue de la Cote Blanche
Immatriculation : RCS de Nevers
AL580418474

YONNE

→ NOMINATION

SOCIETE LIBRAIRIE VOILLOT

Société par actions simplifiée
à associée unique
Au capital de 200 000,00 euros
Siège social : 42 Grande rue - 89200 Avallon
344 619 630 Rcs Auxerre

Aux termes des décisions du 30 septembre 2015, l'associée unique a nommé, à compter rétroactivement du 1er avril 2014, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement :
. La société AUDIT CONSEIL COMPTABILITE, société à responsabilité limitée, au capital de 600 000,00 euros, 415 191 378 RCS Dijon, ayant son siège social 3G rue Jeanne Barret - Parc Valmy - Le Quatuor - 21000 Dijon, représentée Monsieur Frédéric FRANCE en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
. Monsieur Eric CORRET, 3G rue Jeanne Barret - Parc Valmy - Le Quatuor - 21000 Dijon, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis, la Présidente.
AL890418062

AMBULANCES RENARD

SARL au capital de 8 969,00 euros
Siège social : 22 Bis Route de Paris
89200 Avallon - -438339608- RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale du 20 juillet 2016, l'assemblée générale a nommé, à compter du même jour en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement :
– la Sas Cabinet Morize et associés, ayant son siège social 19 avenue Pierre Larousse, 89000 Auxerre, représentée Monsieur Eric Morize en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
– la Sarl Audit et conseil Sens, ayant son siège social 1, Bd des noyers Pompons, 89100 Sens, représentée par Monsieur Richard Delattre en qualité de Commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
Pour avis, le gérant.
AL890418172

AIR COMPRESSEUR SERVICE

SARL au capital de 50000 €
Siège social : 51 route de Montargis,
89300 Joigny - 353 552 763 RCS de Sens

L'AGO du 13/01/2017 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement : Cabinet Eric MAERTE AUDIT,

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEINE - terre à planter et vigne AOC Chablis
1 ha 59 a 70 ca - Trouemes: ZD-44(J)-44(K)
SAINT-FLORENTIN - bois-taillis
61 a 90 ca - Les grands carrons: ZS-77(A)-77(B) - Pre boucheriot: ZC-182
CRY - terre et pré avec bâtiments d'exploitation 25 ha 18 a 35 ca - Champ machure: ZE-30(J)-30(K)-31(J)-31(K) - Les noues: ZE-3(J)-3(K)-3(L) - Marnet: ZE-34(J)-34(K)-35-36-37-38-39(J)-39(K)
Sur les communes de SAINT PRIVÉ et SAINT FARGEAU, vente d'une propriété de 100 ha 35 a 85 ca comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre, pré et bois-taillis :
SAINT-FARGEAU – 12 ha 04 a 20 ca - Champ de la fontaine: A-360[39] - Champs des bruyeres: A-11 - Les chaumes longues: A-12-13
SAINT-PRIVE - 88 ha 31 a 65 ca - Champ cochon: B-185 - Chaume guillot: D-17 - Etang des bauchets: D-177-543 - La cour des renauds: B-150(J)-150(K) - La gouvigniere: B-591[179]-593[180](J)-593[180](K) - La grande louche vieille: D-9-10-11-12 - La simonnette: B-458-587[457] - Le champ bonny: B-459 - Le champ de la grange: B-149 - Le champ de quinze ans: B-471 - Le champ des bonneaux du h: B-589[425] - Le champ
du cormier: B-134-135-136 - Le jarier: B-137(J)-137(K)-138(J)-
138(K)-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148 - Le vieux pre: B-460 - Les bauchets: D-169-170-171(A)-171(Z)-172-173-174-175-176(A)-176(Z) - Les charrues a chien: D-138 - Les coupies: B-469 - Les deux arpents: C-256 D-167-541 - Les dix arpents: D-164 - Les douze arpents: D-178[F1]-178[F2]-178[F3]-179 - Les ferriots: B-301 - Les grands pres: B-369 - Les montagnes: B-151(J)-151(K) - Les petites charrues a chi: D-180 - Les pres de l etang: D-223 - Les pres des bonneaux: B-152-154 - Les quatre arpents: B-461 - Les six arpents: B-468 D-132-133 - Les trois arpents: B-184(J)-184(K) D-168(A)-168(Z)-520-540 - Pre des bauchets: D-544 - Pres du moulin colas: D-256-263-267-268 - Regiard: D-139-140
Et en location par Bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/11/2017 sur SAINT-PRIVE - terre - 22 ha 10 a 90 ca - 'La femme pendue': A- 191- 192 - 'Les garennes': B- 188- 189- 190- 523[187] - 'Les guerets de meret': A- 197- 226[197] - 'Les sept arpents': B- 186 - 'Bois poupee': A- 177
LES BORDES – terre et bois
1 ha 14 a 93 ca - Cour du marchais: ZN-78 - Haute borne: ZN-48-53 - Hauts des bois de Veron: ZN-106-108-110 - La charlette-rie: ZN-86-91-93 - Les hautes: ZM-66-71
VERON – bois
60 a 43 ca - Le croc a la bique: ZA-49
VILLENEUVE-SUR-YONNE – terre et bois
8 ha 17 a 34 ca - Beau chat: C-69-73-75-83 - La Guerlette: C-213 - Le creux des vauvrillons: ZH-177-179 - Les cocus: AS-62-77-81 - Les faineants: ZD-16-268-273 - Les giguettes: AS-42 - Les mergers: C-157-162-173-181-326 ZD-274-277 - Les petits vorcie: ZR-323 - Les vauvrillons: ZD-63-68 - Vallée des chaperons: C-260-262
PERCENEIGE – bois et lande
5 ha 57 a 17 ca - Vallee Thomas Félix: U-170-189-190-194
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13 février 2017** à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL890418541

SASU au capital de 9177 euros, ayant son siège social 37 Avenue Pasteur, 10000 Troyes, 393 953 633 RCS de Troyes et M. CASAUBON Gilles, demeurant 15 rue des Troprès, 10150 Sainte-Maure.
Modification du RCS de Sens
AL890418535

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL LE PANIER GOURMAND

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 6 000 euros
Siège Social : 1 rue Victor Guichard
89100 Sens
499 168 458 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 18 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de Sens (89100), 1 rue Victor Guichard, à Courtois Sur Yonne (89100), 11 rue des Javots, à compter de ce jour, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Pour avis,
AL890418513

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SCI MAILLY- BVW

Société civile immobilière
au capital de 960 Euros
Siège social : 4 Rue Camélinat
89270 Mailly-La-Ville
428 157 176 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/12/2016, les associés ont décidé à l'unanimité de réduire le capital d'un montant de 959 040 euros pour le ramener de son montant actuel de 960 000 euros à 960 euros par voie de diminution de la valeur nominale des parts de 20 euros à 0.02 euros.
En conséquence l'article 7 des statuts est modifié comme suit:
Article 7 CAPITAL SOCIAL
1- Le capital social est fixé à 960 euros
2- Le capital est divisé en 48000 parts de 0.02 euros chacune, numérotées de 1 à 48000 attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs.
Le reste de l'article demeure inchangé.
La gérance.
AL890418526

SCP Laurent TOPIN
notaire à Maligny (89800)

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE VILAIN BLESSON

Groupement Foncier Agricole
au capital de 421.765,45 €
Siège : Grande Rue
89800 Chemily sur Serein
RCS Auxerre n° 408.735.231

Suivant acte reçu par Me Topin, notaire à Maligny (89800) le 30 décembre 2016, le capital social de la société a été porté par suite d'une augmentation de capital en numéraire de 421.765,45 € à 574.165,45 € et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention
Me TOPIN, notaire
AL890418522

→ MODIFICATION DE STATUTS

EARL BRISSET

EARL au capital de 245 000 euros
Siège social : les Barres - 89520 Sainpuits
430 132 878 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016 :
A décidé de réduire le capital social de 41 200 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 203 800 euros,
A nommé M. Benjamin BRISSET, demeurant à Saint Sauveur en Puisaye (Yonne), le Thureau, aux fonctions de gérant.
A pris acte de la démission de M. Michel BRISSET de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.
AL890418444

GAEC D'AR CY

Groupement agricole d'exploitation
en commun agréé le 16 janvier 2001
Société civile au capital de 305 790 euros
Siège social : 7 rue du Pont
89160 Argenteuil sur Armançon
314 306 754 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Simone GOUOT épouse VELUOT, et décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA D'ARCY.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 305 790 euros.
Siège social : 7 rue du Pont - 89160 Argenteuil sur Armançon.
Durée : Jusqu'au 13 septembre 2038.
Gérants : M. Benoît VELUOT demeurant à Argenteuil sur Armançon. (Yonne), 4 rue Darphin, et M. Sébastien VELUOT demeurant à Argenteuil sur Armançon. (Yonne), 7 rue du Pont.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.
AL890418463

TRANSPORTS ICAUTRANS

SAS au capital de 16.500 euros
10 bis allée de Régennes
89380 Appoigny
408 964 112 RCS Auxerre

Par acte décisionnel en date du 22/12/2016, l'Associé Unique de la société, a décidé, à compter dudit jour :
- de nommer :
- en qualité de Président, en remplacement de M. Bernard JOSSIER démissionnaire, la Société par Actions Simplifiée RAVE Croissance au capital de 6.225.891, siège Technopole Coriolis, rue d'Alembert, 71210 Torcy, 503 362 659 RCS Chalon sur Saone;
- en qualité de Commissaires aux Comptes : titulaire : la société KPMG SA, siège 3, cours du triangle, immeuble le Palatin, 92939 Paris La Défense Cedex, immatriculée 775 726 417 RCS de Nanterre; suppléant : la Société SALUSTRO REYDEL, siège 3 cours du triangle, immeuble Le Palatin, 92939 Paris La Défense Cedex, immatriculée 652

044 371 RCS de Nanterre ;

- de refondre l'objet social qui comprend désormais : le transport routier public de marchandises ; la location de véhicules, la manutention et l'entreposage de toutes marchandises ; l'activité de commissionnaire de transport : affrètement et groupage, toutes opérations de commissionnaire en douane et de transit ; toutes activités auxiliaires de transports ; le conseil en logistique ; le négoce de tout véhicule (industriel ou particulier): achat, vente de véhicules neufs ou d'occasion ; et de modifier l'article 2 des statuts ;

- de transférer le siège au 6-12 avenue de la Turgotine 89000 Auxerre, et de modifier l'article 4 des statuts. Le Président.

AL890418507

TARMAC

Avis de modification

SAS au capital de 2.230.800. Siège social : 48 Rue Saint Jean 89290 Vincelles RCS Auxerre 310 634 100

Suivant délibérations du 20 décembre 2017 :

- il a été pris acte de la démission de Monsieur Cyril LUCOT de ses fonctions de directeur général, avec effet à compter du même jour, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement,

- il a été décidé de nommer Monsieur Cyril LUCOT, demeurant à Vincelles (89290), 1 Impasse de la Petite Vitesse en qualité de président à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Eric LUCOT, démissionnaire.

AL890418530

SNC-LAVALIN AÉROPORT D'AUXERRE

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée au capital de 7.500 €
Siège social : Aérodrome Auxerre Branches
89380 Appoigny
817 645 724 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 19 janvier 2017, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination qui devient :

Edeis Aéroport d'Auxerre

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis. *AL890418532*

VENTE

Maître Julien MILLARD
Notaire associé
Membre de la
SCP « Julien MILLARD
et Laure BERTHELIN
titulaire d'un Office Notarial
à Saint Florentin (89600),
26, Rue Dilo

PURGE DROIT de PREFERENCE des PROPRIETAIRES de TERRAINS BOISES

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles en nature de taillis ci-dessous désignées, savoir :

Sur la commune de **Germigny** (89600)

- Section AL n° 174 lieudit «**LES ARDEILLES**» pour 9a37ca ;

Sur la commune de **Butteaux** (89360)

- Section B n° 179 lieudit «**LES BRUYERES**» pour 17a 04ca.

Mise à prix de l'ensemble des parcelles : 915,00 € (neuf cent quinze euros).

Provision sur frais d'acquisition en sus à la charge de l'acquéreur payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique (provision sur frais d'environ : 250,00 €, frais de publicité).

Cette vente aura lieu au jour de la signature de l'acte authentique, par la possession réelle, lesdits biens étant libres de toute location.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés disposent d'un délai de deux mois à compter de la présente publication pour faire connaître à Maître Julien MILLARD, Notaire à Saint Florentin (89600), 26, Rue Dilo, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues aux présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption.

Rappel de l'article L.331-19 alinéa 3 : « Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien ».
Pour insertion.

Le Notaire. *AL890418202*

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte d'avocat reçu par Maître THIRION Murielle, Avocat à Nancy (54), en date à la Chapelle St Luc (10), du 12 décembre 2016, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (89) le 11 janvier 2017, sous les mentions bordereau n°2017/13, Case n°1, Ext. 47, il a été procédé à la vente par :

la société «AFFICHAGE DEMARTIN», SARL dont le siège social est sis à Migennes (89400), 20 Rue Jules Guesde, immatriculée au RCS de Sens sous le n°381 938 349,

à :

la société «PUBLIMAT 3 DIFFUSION», SARL dont le siège social est sis à LA-Chapelle-Saint-Luc (10600), 8 Rue de l'Orme de la Croix, Bd de l'Ouest, immatriculée au RCS de Troyes sous le n°520 579 921,

d'un fonds de commerce de location d'espaces publicitaires extérieurs et d'affichage.

Lieu d'exploitation du fonds de commerce : Migennes (89400), 20 Rue Jules Guesde.

Ladite vente a été consentie moyennant le prix de 340.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au cabinet de Maître Christian DUCATTE, représentant la SELARL BAULAND-CARBONI-MARTINEZ ET ASSOCIES, située à Auxerre (Yonne), 24 Rue d'Egleny. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues. *AL890418223*

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Auxerre le 30 décembre 2016, enregistré le 13-01-2017 au Service des Impôts des Entreprises d'Auxerre, Bord. 2017/40 Case n° 4, Ext 114

La société INDUSTRELEC, S.A. , au capital de 40.500.000€, ayant son siège social à Saint Denis Cedex (93284) Espace Le Pégase, 2 bd de la Libération, immatriculée au Rcs de Bobigny sous le numéro 353.044.886.

A cédé une partie d'un fonds de commerce de prestations de services et d'actions commerciales, spécialement dans le domaine de la production de cartes électroniques, exploité à Auxerre (89000) ZI Les Pieds de Rats, 15 rue du Colonel Rozanoff,

A la société INDUSA ELECTRONICS, SAS, au capital de 50.000€, ayant son siège social 15, rue du Colonel Rozanoff-Z.I. des Pieds de Rats- 89000 Auxerre, société en cours d'immatriculation.

Moyennant un prix principal de 161.606,00€.

L'entrée en jouissance a été fixée au 2 janvier 2017.

Les parties font élection de domicile en leur siège social respectif et pour les oppositions s'il y a lieux, elles seront reçues dans les 10 jours de la dernière publication légale à l'adresse du fonds cédé.

Pour avis. *AL890418511*

AVIS DE CESSION PARTIELLE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Ploudaniel du 30 décembre 2016, enregistré à S.I.E. Auxerre le 18/01/2017 Bordeau n° 2017/51 case n° 2.

ARTIKA ANJOU, Société par actions simplifiée au capital de 83.847 euros, ayant son siège social Route de Cande, 49220 Vern d'Anjou, immatriculée au RCS de Angers sous le n° B 311 686 927.

a vendu à :

ARGEL OUEST, Société par actions simplifiée au capital de 4.201.877 euros, ayant son siège social 9 rue des Glénan, ZI de Saint Eloi, 29800 Plouedern, immatriculée au RCS de Brest sous le n° B 497 380 980,

un fonds de commerce de distribution de produits alimentaires surgelés, au profit de particuliers, exploité par le cédant à partir de son établissement secondaire sis route du Quenou, Zone Industrielle, 89380 Appoigny, moyennant le prix de 15.000 euros.

La prise d'effet et l'entrée en jouissance ont été fixées au 1er janvier 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légales dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, à l'établissement secondaire de ARTIKA ANJOU, rue du Quenou, Zone Industrielle, 89380 Appoigny.

Pour insertion, l'acquéreur *AL890418536*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC DU HAY

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé au capital de 228 673,53 €
Siège social : Ferme du Hay
89260 Voisines - 319 530 606 Rcs Sens

L'assemblée générale du 31 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Régis Leguillette et de Mme Evelyne Coquelet épouse Leguillette de leurs fonctions de gérants, et a nommé auxdites fonctions Mme Céline Levasseur épouse Leguillette, demeurant à Voisines (Yonne), Ferme du Hay.

Pour avis, la gérance. *AL890418255*

DOMAINE SORIN DEFRANCE

Société civile au capital de 180 000 euros
Siège social : 11 bis rue de Paris
89530 Saint Bris le Vineux
391 048 667 Rcs Auxerre

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2016, les associés ont nommé M. Sébastien Sorin, demeurant à Champs sur Yonne (Yonne),

22 rue de la Croix Bersan, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance. *AL890418465*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL FESTICOOK

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 34 Rue du Pressoir –
THÈMES - 89410 CEZY- RCS Sens 512 863 812

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Madame Sabrina GUYARD épouse LEPROUST demeurant 34 Rue du Pressoir – Thèmes - 89410 Cezy

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

34 Rue du Pressoir – Thèmes - 89410 Cezy.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur. *AL890418262*

EARL MONTAGNE

EARL en liquidation au capital de 47 760 €
Siège social : rue Ferrée
89110 Villiers sur Tholon
377 929 401 Rcs Sens
Liquidateur : M. Bernard Montagne
46 rue Ferrée – 89110 Villiers sur Tholon

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur. *AL890418435*

A.M.A STRATÉGIE CONSEIL

Avis est donné de la dissolution de la société «A.M.A Stratégie Conseil», SAS au capital de 100.00 Euros. Siège social : 14, rue Davout à Joigny (89300) RCS Sens 814 018 321 00012

L'AGE du 31/12/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2016. Est nommé en qualité de liquidateur : M. Alain Louis Henri BRUNEAU, né le 03/10/1961 à Joigny (89300) domicilié au 14, rue Davout (89300) Joigny avec pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de la liquidation. La présidence assumée par M. Alain BRUNEAU prendra fin à cette date. Le siège de la liquidation est fixé au n°14 Rue Davout (89300) Joigny.

RCS Sens.

Pour avis et mention *AL890418508*

TEMPS QUE JE CREE

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social : 5 rue Joubert - 89000 Auxerre
Rcs Auxerre 818 111 502

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie

le 18 janvier 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22 janvier 2017.

Ont été nommés liquidateurs, pour la durée de la liquidation :

- Madame Bénédicte Peuraud, demeurant 2 rue des Sablons - 89113 Charbuy.

- Madame Séverine Millot épouse Sterle, demeurant 8 Route de Saint Aubin - Bleury - 89110 Poilly-sur-tholon

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

2 rue des Sablons - 89113 Charbuy.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, les liquidateurs. *AL890418514*

FINANCES PARTENAIRE CONSEIL

SARL Unipersonnelle au capital de 100000 €
13 rue Théodore de Bèze- 89000 Auxerre
501618847 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Associé unique en date du 31/12/2016 l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, Madame MAQUAIRE Pascale, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Auxerre *AL890418520*

SCI MAILLY- BVW

Société civile immobilière
au capital de 960 Euros
Siège social : 4 Rue Camélinat
89270 Mailly-La-Ville
428 157 176 RCS Auxerre

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 22 décembre 2016 la dissolution anticipée de la SCI MAILLY-BVW - 4 Rue Camélinat - 89270 Mailly-La-Ville à compter du 22/12/2016 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Pascal BAILLY - 25 rue Cochois - 89000 Auxerre à compter de la même date. La gérance assumée par Monsieur Pascal BAILLY a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 Rue de la Cour - 89000 Perrigny qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Pour avis et mention, Le liquidateur. *AL890418527*

BRIE-LALANDE

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 6 Lieudit Les Tartarins,
89130 Lalande - 793 874 595 RCS d'Auxerre

L'AGE du 31/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. DONDON Pascal, demeurant 29 Bis Rue Pasteur, 77680 Roissy-en-Brie pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation au RCS d'Auxerre *AL890418534*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 St-Georges-sur-Baulche

S.C.M. «CABINET DE CARDIOLOGIE DU CHAPEAU»

Société civile de moyens en liquidation
au capital statutaire de 1 524,49 euros
au capital effectif de 304,90 euros
Siège social: Rue des Soeurs Lecocq
promenade du chapeau 89300 Joigny
RCS Sens 384 206 041

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 janvier 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs Messieurs Philippe BERTRAND demeurant 25 rue des Perdrieres 89300 Villecien et Yan MORVAN 30 rue Montegros 89710 Champvallon pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 rue des Perdrieres 89300 Villecien. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs *AL890418538*

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 décembre 2016, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Dénomination sociale : Scea Proffit 89.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 419 000 euros.

Siège social : 35 route d'Aillant - 89710 Senan.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 400,00 euros.

Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 418 600 euros.

Gérants : M. Rémi Proffit et son épouse Mme Anne Proffit, demeurant ensemble à Senan (Yonne), 35 route d'Aillant, ainsi que M. Alphonse Proffit, demeurant à Montargis (Loiret), 15 boulevard Anatole France.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions consenties par un associé au profit de son coassocié lorsque la société a deux associés, et de celles consenties entre M. Rémi Proffit, son épouse, et leurs enfants, qui sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs. *AL890418336*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination : LOG'IN

Siège Social : 89580 Charentenay – 4 Rue du moulin

Objet :

- La réalisation de toutes prestations d'organisation et de logistique d'activités événementielles à caractère culturelle ou sportives ;

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Apports en Numéraire : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jonathan OBLIN, demeurant 4 Rue du Moulin – 89580 Charentenay

Cession de parts

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour avis, *AL890418442*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/01/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KARLOU Objet social : La gestion d'un hôtel par tous moyens, et notamment dans le cadre d'un contrat de gérance mandat

Siège social : 9 Place du Maréchal Leclerc, 89000 Auxerre.

Capital : 1000 € Durée : 99 ans

Président : M. BEYMIK Abdelkarim, demeurant 2 rue d'Athènes, 89470 Monéteau

Directeur Général : Mme BEYMIK née BAYMIK Loubna, demeurant 2 rue d'Athènes, 89470 Monéteau

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS d'Auxerre *AL890418505*

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 Avenue Albert Camus
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP 6/12/2016, constitution d'une société :

Forme : SARL

Dénomination : BIO COMPOST WB

Siège Social: 11 Rue Jean Giraudoux 89300 Joigny

Objet : - La transformation de déchets en compost.

- La collecte sélective et le transport de déchets, le négoce de produits et matériels de collecte et de transport de tous déchets solides, pâteux et liquides, de tous matériels ou produits liés à la qualité de l'environnement, l'entrepôt et le stockage desdits déchets matériels ou produits et tous recyclages, revalorisation et traitement les concernant, la location de matériel avec ou sans chauffeur notamment bennes et containers. - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans

Capital : 20.000 €

Gérance : Thomas WARTEL, 11 Rue Jean Giraudoux 89300 Joigny

Immatriculation : RCS Sens.

Pour avis *AL890418510*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : les coutures de Clarisse

Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 100 euros

Siège social : 28 rue Thenard- 89100 Sens

Objet social : Couture – retouche - création et conseil aux entreprises.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : AMANI Clarisse demeurant à Sens (89100) au 11 avenue de la Marne

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens *AL890418512*

Étude de
Maître Damien FONTENEAU,
Notaire à Saint-Bris-Le-Vineux
(89530), 9, rue de Paris

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à Saint-Bris-Le-Vineux (89530), 9, rue de Paris, le 27 décembre 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : SHAMADI

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le siège social est fixé à : Champs-sur-Yonne (89290) , 2 rue de la Croix Bersan.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Mr Didier CHAMBON, demeurant à Champs-sur-Yonne (89290), 2 rue de la Croix Bersan.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis

Le notaire. *AL890418516*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/01/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : CEMAVI CONSEIL

Siège social : 30 Rue Saint Jean, 89110 Montholon

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 1000 €

Objet social : Détention de participations, missions études et conseils, développement digital

Gérant : Madame Pascale MAQUAIRE, 30 Rue Saint Jean, 89110 Montholon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL890418521*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Valravillon (Yonne) du 12 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GARAGE COUTANT

Siège social : 3 route de Branches - Guerchy - 89113 Valravillon

Objet social : Garage automobile, achat, vente et réparations de cycles et véhicules automobiles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Christophe COUTANT, demeurant 7 rue de la Tuilerie - Guerchy 89113 Valravillon, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, la Gérance. *AL890418524*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/12/2016, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FB LOCATIONS

Objet social : Locations-Ventes-Achats de Véhicules de Tourisme-Utilitaires de Remorques.

Siège social : 30 rue des Bachelet, 89240 Lindry.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : Mme ADRIFI FATNA, demeurant 30 rue des Bachelet, 89240 Lindry Immatriculation au RCS d'Auxerre. *AL890418528*

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : JACQUES CHOUBARD

Forme : Société par actions simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : Les Gerbeaux - 1 rue Taillevent – 89130 MOULINS SUR OUANNE

Objet : Terrassement et petits travaux de maçonnerie, location d'engins avec chauffeur, Assainissement public et privé

Président : Monsieur Jacques CHOUBARD, pour une durée indéterminée, demeurant Les Gerbeaux - 1 rue Taillevent – 89 130 MOULINS SUR OUANNE

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote:

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation

Agrément des cessions d'actions: La cession d'actions est libre entre associés et sur agrément des 3/4 des actionnaires au profit de tiers

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre *AL890418531*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/12/2016, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : E.T.E. PLOMBERIE SASU
Objet social : travaux d'installation d'equipements thermiques et de climatisation, installation de sanitaires. **Siège social :** 92, route de Paris, 89380 Appoigny **Capital :** 11000,00 € **Durée :** 99 ans **Président :** M. OUAZARF MOUSSA, demeurant 49 Bis, Grande rue 89400 Bassou Immatriculation au RCS d'Auxerre *AL890418533*

AVIS DE CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte SSP établi à CHAMVRES en date du 19/01/2017,il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : TROTTIER SEBASTIEN,

Siège social : 12 grande rue, Chamvres (Yonne)

Objet : Entretien et réparation de véhicules, entretien courant et mécanique de tous véhicules (automobiles, 2roues), engins agricoles et motocultures. Ventes de pièces automobiles neuves et occasions. Achat et vente de tous véhicules d'occasion.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Capital fixe de 3 000 euros

Gérance :Monsieur Sébastien TROTTIER, demeurant 12 grande rue, Chamvres (Yonne),

Pour avis, le gérant. *AL890418537*

SANTÉ Les écrans font partie intégrante de notre vie et nous passons énormément de temps à les fixer. Des règles simples sont à respecter pour éviter qu'ils ne maltraitent notre vue.

Écrans : attention aux yeux !

Ordinateurs, smartphones, tablettes, téléviseurs, consoles de jeux, les écrans ont envahi notre quotidien. Ils sont souvent utilisés sans modération, ce qui n'est pas sans conséquences sur notre santé. La vue est la première à être sollicitée. Pour cette lecture de près, nos yeux doivent faire un important effort d'accommodation, pour passer de la vision de loin à la vision de près. Il est donc courant de ressentir une fatigue visuelle. Ce n'est pas tant l'écran de l'ordinateur qui est en responsable, mais le temps prolongé que nous passons dessus. Quand nous lisons sur un écran, nos yeux ne clignent pas assez et ils finissent par s'assécher par manque de larmes, c'est ce qui provoque des sensations de brûlure et des irritations. Ce problème est exacerbé par la position que nous occupons devant notre ordinateur. Quand nous regardons l'écran, droit devant nous, nos yeux sont grands ouverts, bien plus que si nous lisions un livre. Une plus grande surface de l'œil est donc exposée et il sèche plus rapidement. Les troubles oculaires qui traduisent une fatigue visuelle peuvent aussi se manifester par des sensations de picotements, de démangeaisons, avec parfois des yeux rouges, un larmoiement ou une irritation au bord des paupières. Des douleurs sourdes peuvent être ressenties derrière les yeux. Les globes oculaires sont douloureux quand on appuie dessus à travers la paupière. Des maux de tête peuvent même apparaître. La fatigue visuelle peut persister après le travail et s'accroître en fin de semaine, mais elle s'améliore durant le week-end et les vacances. Cette fatigue visuelle peut toutefois avoir des répercussions sur le comportement.


DR

Limiter la fatigue visuelle

Les heures passées devant un écran ne sont pas responsables, selon les études réalisées et les avis de différents spécialistes, des troubles visuels. Elles peuvent par contre révéler des défauts de la vue passés jusqu'alors inaperçus. Il s'agit généralement de l'hypermétropie ou de l'astigmatisme. Cependant, certains spécialistes estiment que les ordinateurs pourraient être responsables d'un nouveau schéma d'apparition de la myopie. Il est en effet de plus en plus fréquent de la voir apparaître durant la vingtaine ou la trentaine, plutôt que durant l'enfance. Forcer nos yeux à se concentrer sur des petites lettres en regardant droit devant nous peut accentuer la tension des yeux et favoriserait l'apparition de la myopie.

Quelques règles à respecter permettent de limiter la fatigue visuelle. Il est nécessaire de cligner souvent des yeux pour les humidifier. Pour détendre les muscles oculaires, il est utile de faire des pauses en regardant au loin, en ouvrant les yeux le plus grand possible, ou en les couvrant des paumes de vos mains pendant quelques minutes. L'écran doit être placé à une distance de 50 à 80 cm des yeux. Il doit se situer à une longueur de bras du corps. Le haut de l'écran doit être à hauteur des yeux. Ce dernier doit être placé en face de l'utilisateur et non sur le côté. La lumière du jour doit arriver par le côté ; l'écran ne doit pas être placé devant une fenêtre. Il doit être perpendiculaire à la source de lumière. Les filtres antireflet ne sont pas nécessairement une bonne solution car ils peuvent diminuer le contraste et au final gêner la lecture. Ils ne doivent être installés que s'il n'existe pas d'autre possibilité d'aménagement. Il faut enfin régler l'intensité et le contraste de l'écran de tous les appareils en fonction de la lumière ambiante et privilégier un affichage sur fond clair.

VALÉRIE GODEMENT

ATTENTION À LA LUMIÈRE BLEUE !

Le risque lié à la lumière artificielle n'est pas anodin. Une partie de la lumière bleue émise par les LED des écrans des outils numériques est, à long terme, nocive pour les cellules de la rétine. Plusieurs études récentes, notamment de l'Inserm, montrent que l'accumulation de cette lumière bleue pourrait être un facteur de risque de la DMLA, une maladie dégénérative de l'œil liée à l'âge. Outre ses dangers pour la rétine à haute dose, cette lumière bleue émise par les écrans est également une source d'éblouissement, donc de fatigue visuelle. Il existe des verres spécifiques qui protègent de la lumière bleue en filtrant sélectivement la lumière. Ils permettent d'atténuer l'exposition à cette lumière et d'augmenter l'espérance de vie des cellules de la rétine.

coin cuisine

Crème brûlée aux poireaux et aux noisettes

(pour 6 personnes)

Temps de préparation
10 à 20 minutes
Temps de cuisson
plus de 40 minutes.

Ingrédients

- 500 g de poireaux (4 à 5 pièces),
- 6 jaunes d'œufs,
- 30 cl de crème fleurette,
- 30 cl de lait,
- 6 c à s de cassonade (1 par crème brûlée),
- 1 c à s d'huile d'olive
- 120 g de noisettes concassées,
- Fleur de sel, poivre.

Réalisation

Préparer les poireaux. Couper les extrémités. Ne conserver qu'un tiers du vert des poireaux et le blanc. Fendre les poireaux en quatre dans la longueur.
Passer les poireaux sous l'eau en frottant les feuilles les unes sur les autres. Les sécher puis les émincer finement.
Dans une poêle, faire revenir les poireaux émincés dans l'huile et laisser cuire à feu moyen en remuant régulièrement. Compter environ 10 minutes de cuisson.
Préchauffer le four à 150 °C (th. 5).
Dans un saladier, mélanger les jaunes d'œufs, 10 g de cassonade, la crème et le lait. Saler, poivrer et fouetter énergiquement.
Répartir la fondue de poireaux dans 6 ramequins, parsemer de noisettes concassées et couvrir de la préparation à la crème. Cuire durant 40 à 45 minutes au four.
Laisser refroidir puis réserver 2 heures minimum au réfrigérateur.
Parsemer chaque coupelle d'une pincée de fleur de sel et saupoudrer toute la surface de cassonade. Caraméliser au chalumeau ou enfourner les ramequins en position grill, le plus haut possible sur la plaque du four jusqu'à ce que les crèmes brûlées soient bien dorées.


INTERFEL

vient de paraître

Roman alpin

« Alpini. De roc, de neige et de sang » est un roman de Gérard Guerrier paru aux éditions Glénat (www.glenatlivres.com) dans la collection Hommes et montagnes.

La montagne, bien sûr, est au premier plan de ce livre, avec toute sa majesté, sa force, ses beautés et ces incroyables sensations lors des ascensions. Ses drames avec avalanches et ruptures de blocs de roches sont aussi bien présents, rappelant l'homme à la raison et à la réflexion. Cela devrait suffire à faire un excellent ouvrage mais la plume de l'écrivain nous plonge dans ces mois qui ont précédé l'attentat de Sarajevo et l'assassinat de François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, cet acte déclenchant la Première guerre mondiale. C'est donc à travers les sommets neigeux et durs des Alpes italo-germaniques que le lecteur suit ce conflit, du point de vue du montagnard, du point de vue de la montagne elle-même. La jeunesse, l'amour, l'amitié sont questionnés à travers ce prisme en altitude. Passionnant !

THIERRY MICHEL



19,99 euros



CHARENTES (16)

Paroles de jeunes

VITICULTURE ET SAFRAN

A Javrezac, la jeune viticultrice Marion Babinot laisse libre cours à son imagination dans la création de ses apéritifs Drol'S (prononcez drôlesse). Membre du collectif des « Filles des Charentes », la trentenaire est adepte de la vente directe.



J'aime

- Travailler en association avec les copines
- Concevoir des produits atypiques, qui sortent de l'ordinaire

Je n'aime pas

Les prix démesurés pratiqués parfois en vente directe : « Pour moi, c'est donnant-donnant avec le consommateur : j'essaie de calculer un prix juste pour les deux parties ».

Marion Babinot et ses drôles de Drol's

Drol's, Concilia'Bulle… Marion Babinot, viticultrice-safranière de 32 ans installée à Javrezac depuis 2012, aime jouer avec les mots ; Florent, son compagnon et le père de son fils, n'est pas en reste : c'est lui qui a trouvé le nom de « L'alambiquée de Roumillac », la marque commerciale de Marion Babinot. La jeune femme ouvre les portes de son exploitation, au 27 rue de Gâte-Chien en décembre pour montrer l'étendue de sa gamme viticole atypique, dont ses fameux apéritifs Drol's à base de vin blanc, mariés à la rose ou à la mandarine, ou encore celui au vin rouge, aromatisé à la fraise des bois… *« C'est le « Drol's » à la rose qui se vend le mieux. Des 200 premières bouteilles écoulées en moins de trois mois, je suis passée à 600, cette année et je suis sûre qu'il va m'en manquer ; pour ce qui concerne la conception de ce cocktail aromatisé, tout vient de moi, y compris les roses… que je n'ai pas eu à chercher bien loin : juste en piochant dans les rosiers de variétés anciennes de ma grand-mère ! »* sourit la trentenaire.

Pour toute cette gamme (cognac, pineau blanc, vins de pays et jus de raisin), les quantités sont encore confidentielles, à l'image de son exploitation naissante de 14 hectares, qui compte, à côté des parcelles d'ugni blanc, 40 ares réservés au sauvignon gris, 30 ares à l'Arinarnoa et 15 ares en merlot. D'autres parcelles de merlot et de chenin entreront en production dans le futur.

Marché à la ferme

Pour booster la commercialisation (uniquement en vente directe et à des restaurants pour les « Mini-bulles » de jus de raisin blanc ou rouge), la jeune femme a institué depuis juillet dernier un marché de producteurs et d'artisans locaux, en face de sa boutique. Tous les vendredis après-midi, ils sont une petite dizaine à installer leurs tivolis dans la cour de l'exploitation.



Son exploitation

- **14 hectares de vignes en Borderies à Javrezac et Saint-Laurent-de Cognac (cépages : ugni blanc ; merlot ; sauvignon gris ; arinarnoa).**
- **800 m² de safran.**

Avec deux autres productrices de Charente-Maritime, la jeune viticultrice a aussi lancé le collectif des « Filles des Charentes ». Une association basée sur l'entraide au féminin, qui donne lieu à la réalisation de paniers garnis typiquement charentais (lire en encadré).

Fabienne Lebon

> *« Des 200 premières bouteilles écoulées en moins de trois mois, je suis passée à 600, cette année et je suis sûre qu'il va m'en manquer. »*

Les « Filles des Charentes »



Au centre, Marion Babinot, encadrées par deux « Filles des Charentes » : Claudia Mathelin, artisane (à gauche) et Véronique Branger, maraîchère en Charente-Maritime.

Le «collectif des filles des Charentes» cherche élargir son cercle d'amies. Depuis sa création en octobre 2015, l'association a perdu trois de ses membres. Reste les productrices : Marion Babinot ; Véronique Branger, 51 ans, maraîchère (asperges et pommes de terre) à Tesson (17) et Claudia Mathelin, 53 ans, artisane (chocolats, biscuits et confiserie) à Sainte-Césaire (17). « *Au départ, nous faisions toutes partie d'une autre association, quand on a décidé de créer la nôtre, basée sur des liens d'amitié et d'entraide. Nous étions six au départ et même si nous ne sommes plus que trois pour des raisons pratiques (trop d'éloignement entre les sièges d'exploitation), les notions de solidarité et de partage restent au cœur de l'association* » explique Marion Babinot. A l'image des paniers garnis charentais (six compositions de 22 à 49 euros), qui mêlent leurs différentes fabrications et qu'elles proposent en vente directe. Avec, pour chacune, sa touche créative !

Collectif des filles des Charentes au 06 87 06 14 30
mail : collectifillesdescharentes@laposte.net ou collectiffillescharentes.jimdo.com

Quatrième producteur mondial, et premier sur plusieurs cultures, l'Inde est pourtant dans l'insécurité alimentaire. Son agriculture souffre de handicaps structurels et les solutions tardent à venir.

L'Inde, ce géant agricole dans l'insécurité alimentaire

L'Inde est un « *géant aux pieds d'argile* ». L'agriculture emploie près des deux-tiers de la population active du pays, représente 20 % du PIB, et la surface agricole de 180 millions d'hectares (dont 160 millions sont cultivés) équivaut à celle de l'Union européenne. Premier producteur mondial en 2013/2014 de lait (138 Mt), protéagineux (18,5 Mt), bananes (27 Mt) et épices (5,9 Mt). Et deuxième pour le riz (104 Mt), blé (93,5 Mt), sucre (27,7 Mt), coton (6 Mt) et thé (1,2 Mt).

Pourtant, l'agriculture indienne souffre de handicaps majeurs : sa faible mécanisation, l'absence d'équipements et d'infrastructures adéquats et sa faible productivité. « *Pour les céréales, le rendement moyen par hectare est par exemple de 39 % en dessous de celui de la Chine, et de 46 % pour le riz* » déplore Vishavjeet Chaudary, expert au centre de recherche pour l'agriculture de New Dehi.



VIRGINIE QUARTIER

Même si le secteur agricole produit beaucoup, la sécurité alimentaire de l'Inde n'est pas assurée.

MORCELLEMENT DES EXPLOITATIONS

Majoritairement familiale, l'agriculture est caractérisée par des petites exploitations : la surface moyenne est de 1,5 ha (contre 50 ha en France) et 65 % des exploitations ont moins de 1 ha. « *C'est l'héritage de la réforme agraire de 1947 qui avait pour objectif de redistribuer les terres aux paysans pauvres en limitant la taille de la propriété foncière* » poursuit cet expert. Si les autorités indiennes favorisent aujourd'hui leur agrandissement pour en faire des unités de production plus rentables, le morcellement s'accentue à chaque génération. Une fragmentation qui contribue à la faible mécanisation des exploitations et empêche le développement d'une agriculture mieux organisée et plus productive. Pour contrer cela, V. Chaudary suggère que « *les autorités encouragent la formation de coopératives ou de consortiums dans les villages, pour qu'ils mettent leurs terres en commun et achètent en commun un matériel plus moderne. Les banques derrière, doivent suivre aussi !* »

30 % DE TERRES IRRIGUÉES

À cela, s'ajoute l'insuffisance de l'irrigation dans un pays où 80 % de la production agricole est tributaire de la mousson. Comme le note Gursharan Singh, enseignant à l'université d'agriculture du Pendjab, « *30 % des terres cultivées sont irriguées. Le repli des investissements publics depuis les années 1970 et le manque d'entretien ont engendré une détérioration des canaux qui sont à l'origine de la perte de plus d'un tiers de l'eau transportée* ». Et il faudrait surtout développer le goutte-à-goutte, déjà à l'œuvre dans 13 États de l'Inde. « *Là où est utilisé ce système d'irrigation qui nécessite moins d'engrais, le rendement a augmenté de 45 % pour le blé et de 40 % pour le soja. Néanmoins, c'est un équipement coûteux que seule une minorité de paysans peut se permettre. Le soutien du gouvernement à l'autre majorité est vital et urgent* ». Sur le budget agricole de 2016 (31,3 Md €, soit 13,6 % du budget national), le programme d'aide aux projets d'irrigation est de 0,65 Md€.



RÉUSSIR/CHRISTIAN GLORIA

40 %

Près de 40 % des agriculteurs Indiens sont sans terre et des milliers d'autres sont forcés de quitter leurs terres réquisitionnées pour la création de zones franches industrielles.

40 % DE GÂCHIS !

Les installations permettant le stockage et la conservation des cultures (chaîne du froid) font défaut et entraînent d'énormes pertes : jusqu'à 40 % pour les fruits et légumes ! C'est l'une des premières causes de pauvreté et d'insécurité alimentaire en Inde qui pourrait être autosuffisante au plan alimentaire et nourrir son 1,2 milliard d'hommes. Le pays produit chaque année 265 millions de tonnes de céréales mais c'est le plus durement touché au monde par la sous-alimentation avec un tiers de sa population qui vit sous le seuil d'extrême pauvreté. Pour G. Singh : « *des infrastructures de stockage pourraient être installées dans chaque village, financées par les Panchayat, les conseils de village, et des prêts bancaires. Pour une capacité de 700 tonnes, cela reviendrait à 1,5 million de roupies (20000 €)* ». L'agriculture indienne est donc dotée d'un très fort potentiel hélas sous exploité.

PAULINE GARAUDE

« FOOD SECURITY ACT »

En 2013, l'Inde a adopté la loi de Sécurité alimentaire, Food Security Act, bénéficiant à 67 % de la population indienne. Soit près de 820 millions d'Indiens qui peuvent acheter 5 kg de céréales par mois au tarif subventionné de 0,04 €/kg pour le riz, 0,02 €/kg pour le blé et 0,01 €/kg pour le millet. Ce programme absorbe 52 % du dernier budget agricole (16,2Md€). L'Inde doit nourrir 17,5 % de la population mondiale avec moins de 4 % des ressources mondiales en eau et 4 % des terres agricoles. La sécurité alimentaire reste un enjeu essentiel dans un pays comprenant près de 190 millions de personnes en situation de sous-alimentation. En novembre 2014, l'Inde a obtenu de l'OMC que les programmes de sécurité alimentaire ne soient pas remis en cause.



RÉUSSIR/CHRISTIAN GLORIA

FOCUS

Un secteur agroalimentaire faible

Selon les derniers chiffres du Ministère de l'agriculture indien, seuls 35 % des produits agricoles sont transformés alors que la demande domestique de produits agroalimentaires est en hausse de 10 % par an, soutenue par une classe moyenne aux revenus plus élevés dont les habitudes de consommation évoluent. L'agroalimentaire est une priorité du gouvernement qui a même dédié un ministère à ce secteur, le dotant d'un budget de 65,70 M€ pour des crédits d'intervention spécifique. Des subventions promeuvent les investissements dans les infrastructures, la chaîne du froid, la modernisation des équipements de transformation agroalimentaire et l'amélioration de la qualité. Ces fonds soutiennent en outre la création de Mega Foodparks, centres multifilières de collecte, de stockage et de transformation des produits agricoles.

P. G.



RÉUSSIR/PAULINE GARAUDE

Spécial Fédération Nationale Bovine

Nicolas Nolin Éleveur naisseur-engraisseur à Pilot

Un équilibre de plus en plus compliqué à gérer

Située entre Loire et Allier, l'EARL de Nicolas Nolin emploient trois salariés sur 500 ha. 200 vaches allaitantes et leur descendance consomment l'essentiel de la production des 280 ha de céréales colza-blé-orge et maïs irrigué (destiné à l'engraissement). Nicolas Nolin engraisse tous les mâles (JB) et les femelles (vaches et génisses) à 90%. La production est commercialisée au travers d'une coopérative.

Dans une activité où l'engraissement tient une place prépondérante, *«l'équilibre économique relève d'une préoccupation constante»*. Pour Nicolas Nolin l'exigence s'exprime en tout premier lieu dans la composition de la ration *«une ration constituée à prix plancher mais satisfaisante sur le plan de la croissance des animaux»*. Ce qui est visé c'est le meilleur rapport qualité/prix possible.

L'exploitation n'achète que des matières premières : tourteaux de colza du Mériot pour la protéine et minéraux. Pas de concentrés et des céréales autoconsommées, c'est l'assurance de contenir les charges face à un effet ciseau pénalisant, avec un prix de la viande bas et des charges (*«mécanisation, comptabilité, assurances»*...) qui augmentent chaque année.

90 JB, 20 génisses et 60 vaches grasses sortent chaque année de l'atelier engraissement. Quelques broutards produits *«à la marge»* complètent cet atelier viande.

Compte-tenu du prix de la viande, Nicolas Nolin *«essaie d'avoir un système équilibré et économe»* qui limite les frais inutiles. Le travail en entraide et Cuma pour certains matériels est privilégié.

L'accompagnement est aussi privilégié, avec la Chambre d'agriculture pour l'activité élevage, complété par le suivi technique de la Cialyn. Côté grandes cultures, l'EARL participe aux activités du Ceta entre Loire et Allier.

L'éleveur-engraisseur relève que *«la Pac a ajouté une nouvelle couche en pénalisant les grosses structures, de ce fait, l'équilibre économique devient de plus en plus compliqué à gérer»*. Cette complexité nécessite de rechercher sans cesse *«des pistes d'amélioration»*.

Côté production, pas question de se limiter ou de régresser, un développement mesuré serait plutôt envisagé car *«dans un contexte de prix bas, il est difficile de résister à la tentation d'augmenter le potentiel de vente…»*. Toutefois ce qui manque le plus c'est *«le temps, le temps pour s'informer, pour découvrir et se comparer à d'autres systèmes»*.

1 exploitant 3 salariés

L'EARL accueille 200 vaches allaitantes.

- **280 ha de cultures - colza/blé/orge et maïs irrigué (pour l'engraissement).**
- **90 JB, 20 génisses et 60 vaches engraissés par an. Production de quelques broutards *«à la marge»*.**
- **Race charolaise, un peu de limousine «à l'essai». Taureaux en monte naturelle.**
- **Travail en entraide et en cuma.**

Accompagnement

Didier Ramet : la technique ne fait pas tout...

«Depuis quelques années, l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture et les professionnels en charge de ce dossier ont la volonté de dépasser le cadre du seul conseil technique pour considérer l'exploitation dans sa globalité. La technique ne fait pas tout, il faut savoir «démonter le moteur» pour apprécier la cohérence de l'ensemble et comprendre où sont placés les curseurs dont dépend le bon fonctionnement d'une exploitation et donc sa rentabilité. Le Conseil régional a été sensible à cette démarche à visée économique, d'autant que d'autres départements de Bourgogne-Franche-comté s'y sont également engagés. L'audit d'exploitation fait désormais l'objet d'une aide régionale qui en limite sérieusement les coûts pour l'agriculteur et le rend accessible à tous. Nous faisons la promotion de cette démarche à chaque occasion, au travers des groupes de développement notamment et beaucoup commencent à comprendre combien il est important de prendre du recul et de se donner le temps et les moyens d'analyser au fond tous les paramètres qui conditionnent la bonne ou la mauvaise santé d'une entreprise».



Naisseur-engraisseur à Limon (58), Didier Ramet est élu à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Bernard Blin Éleveur spécialisé 100% maigre

La marge d'abord, plutôt que le produit brut !

Bernard Blin s'est installé en 1982 sur l'exploitation familiale, située sur la commune de Saint-Hilaire en Morvan, près de Château-Chinon. Sur ces contreforts du Morvan où le granit affleure, les sols acides et légers ont un potentiel modeste, les surfaces occupées par les céréales restent donc limitées. Le système fourrager représente le pivot de la production.

Souvent cité en exemple en matière de maîtrise des charges, avec un ratio EBE/produit rarement atteint dans ce type de production, Bernard Blin a construit un système cohérent, équilibré et donc plus résilient. *«L'important ce n'est pas de produire des kilos , mais de produire avec un minimum de charges»* indique-t-il. Ce qui suppose de serrer les boulons sur tous les postes et de faire avec ce que l'on a, le bon comme le mauvais, en essayant de pas gâcher le bon et d'améliorer le mauvais. *«L'important c'est de maximiser la marge et non le produit brut»* insiste Bernard Blin dont la ligne de conduite a toujours été *«la maîtrise des coûts de production en surveillant avec attention tous les postes»*.

La réflexion précède donc toute action. Le système d'exploitation est réfléchi pour une production 100% en maigre et *«d'abord à l'herbe»*. La conduite du cheptel est d'ailleurs calée sur le cycle de l'herbe.

L'amélioration des fourrages récoltés passe aussi depuis plusieurs années par des mélanges multi-espèces (dactyle/fléole/luzerne).

Les vêlages tardifs évitent de recourir à une complémentation hivernale trop coûteuse. La commercialisation intervient ainsi au moment où le marché est en tension et les prix plus intéressants. Les broutards sont vendus à 400-430 kg, les laitonnes à 350 kg, les vaches de réforme sont elles aussi vendues maigres. La grande majorité de la commercialisation est réalisée à la Sicafome (Marché au cadran de Moulins-Engilbert), un outil de proximité (11 kilomètres) *«qu'il faut faire travailler»* et qui a l'avantage pour Bernard Blin, *«d'un fonctionnement en toute transparence»*.

Contenir les charges et limiter les frais de structure cela suppose aussi un suivi sanitaire et une autonomie plus importante sur ces questions. L'éleveur investit du temps dans sa formation, en homéopathie notamment qu'il pratique depuis 10 ans, ce qui lui permet d'être efficace tout en réduisant les frais vétérinaire. Le parcellaire groupé pour l'essentiel autour de l'exploitation contribue aussi à réduire les frais.



Les chiffres clés

- **111 ha de SAU, dont 3,3 ha de cultures**
- **61% de prairies permanentes (65 ha), le reste en prairies temporaires**
- **Troupeau charolais non inscrit : 96 VA pour 85 vêlages du 15 janvier au 15 avril.**
- **Monte naturelle à 100%**
- **100% naisseur**
- **1 UMO**

Olivier et Guillaume Larue Polyculteurs-éleveurs à Pain

Rien ne remplace l'oeil de l'éleveur et son expérience

Olivier et Guillaume Larue sont installés dans un Gaec à trois, avec leur mère et un salarié. Sur cette structure de 445 ha dont 200 en céréales et 245 en herbe, la recherche de la plus grande autonomie alimentaire possible prime *«jusqu'à la protéine»* avec une production de pois d'hiver.

Le Gaec conduit 240 vêlages, produit des broutards d'automne et engraisse des vaches. *«Une réflexion est en cours sur l'engraissement de génisses maigres»* précise Olivier Larue, car *«le secteur se prêterait bien à cela, mais les prix n'encouragent pas à se lancer»*. Toutefois, *«pas question de baisser la garde sur le niveau de production, ni de s'engager dans la spirale du moins»*. La course au vêlage n'apparaît pas non plus comme une solution, alors c'est au niveau de la filière *«qu'une réflexion s'impose pour trouver les moyens de soutenir la production»*.

Dans ce contexte justement, ce qui compte c'est de faire attention aux charges. La stratégie de mécanisation est *«réfléchie et contenue»*. Ce qui contraint à faire particulièrement attention aux charges inutiles et *«à ne pas céder aux marchands de rêve»*, y compris dans le domaine des nouvelles technologies.

«L'analyse des charges on y travaille tous les jours» insistent les associés du Gaec qui calculent des rations les plus cohérentes possibles à coût contenus et définissent des rendements réalistes par rapport au potentiel des sols. La réflexion est à la fois agronomique et technico-économique. Ils se font ainsi *«la main sur le semis direct sous couvert»* avec le GIEE Magellan et recourent à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, notamment en réalisant chaque année un audit d'exploitation : *«un bon outil très abordable qui permet de prendre du recul»*.

«Maîtrise des charges et agronomie restent les piliers de notre métier : la bêche en main pour observer le sols et l'œil sur les animaux, car rien ne remplace l'œil de l'éleveur et son expérience».



Un Gaec à 3 associés avec 1 salarié

- **445 ha dont 200 ha de céréales (comprenant 15ha de prairies temporaires en ray grass) et 245 ha d'herbes.**
- **240 vêlages, production de broutards d'automne, engraissement de vaches.**
- **Production de pois d'hiver pour la protéine sur une rotation colza-pois d'hiver-prairie temporaire/blé/orge.**
- **Non labour depuis 2001, commence à introduire le semis direct sous couvert avec le GIEE Magellan.**
- **Privilégie l'achat de matériels d'occasion, pratique les achats groupés pour les phytos et les intrants (y compris tourteaux de colza).**

Spécial Fédération Nationale Bovine

Accompagnement

Les OPA Nivernaises ont créé l'association AID'AGRI Nièvre

L'agriculture Nivernaise n'a pas échappé à la règle, frappée par des crises à répétition et par une précarisation économique et sociale des agriculteurs. En réponse à ce constat, 13 organisations professionnelles du département se sont alliées et ont créé en janvier 2016, l'association AID'AGRI NIEVRE.

Le maître mot de l'association, redonner des perspectives aux agriculteurs précarisés par les crises successives et dont les perspectives de regain moral et économique semblent par moment complexes à envisager sur un plan individuel.

Conscients de la nécessité d'apporter une réponse globale (approche sociale, technique, économique, financière) aux exploitations en difficulté, les organisations du CAF de la Nièvre, rejointes par la Coordination Rurale de la Nièvre sont aujourd'hui structurées pour apporter un soutien aux exploitations en formulant la demande, ou identifiées comme étant en situation délicate.



Chaque dossiers pris en charge par l'association l'est de pair avec le service économie agricole de la DDT qui participe aux travaux menés pour aboutir au plan d'action proposé à l'exploitant et dont ce dernier est partie prenante.

Au travers de son réseau de référents (un «tiers de confiance» détaché à l'association par les OPA membres), chaque agriculteur peut aujourd'hui faire le choix de s'adresser à un interlocuteur dédié qui assurera le suivi intégral de son dossier, en lien avec les divers partenaires dont la mobilisation est nécessaire.

Présidée par Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA, l'association a accompagné en 2016, une quinzaine d'agriculteurs et poursuit aujourd'hui ses missions en s'attachant à ne laisser personne au bord de la route.

S.L

Communication

Lancement d'une campagne sur le "Manger français"

Dans le prolongement du dispositif «cœur de gamme», la FDSEA 58 a lancé, au côté de Carrefour Nevers/Marzy, une campagne de communication de 3 semaines sur le «Manger français».



Vendredi 14 octobre, les représentants de la FDSEA de la Nièvre inauguraient chez Carrefour Marzy le lancement de cette campagne de communication avec affichage en magasin, distribution de goodies à l'effigie du «Manger Français», dégustation de viande, etc. Cette initiative s'insère dans le prolongement des actions de contrôles réalisées par nos syndicats locaux sur les origines en restauration hors foyer. Pendant deux heures, le syndicalisme a pu échanger avec la presse et les consommateurs, les incitants à se tourner vers les produits agricoles français pour soutenir la consommation et les prix des produits issus de nos exploitations. En parallèle à cette initiative, la FDSEA en partenariat avec le conseil départemental a lancé une campagne d'affichage «Manger français» dans les abribus du département.

Charolais de Bourgogne

La marque laissera la place à l'IGP

La dernière étape avant la reconnaissance de l'Indication Géographique Protégée «Charolais de Bourgogne» est la procédure européenne d'opposition, en cours depuis le début d'année. Les acteurs de la filière réunis au sein de la marque Charolais de Bourgogne sont dans l'attente d'une issue positive.

Dans quelques mois, la plus grande zone en IGP de France en viande bovine devrait naître : « Charolais de Bourgogne ». C'est ce qu'espèrent les 1500 éleveurs concernés par la marque Charolais de Bourgogne, ainsi que les groupements de producteurs, les abatteurs-grossistes, transformateurs, distributeurs qui travaillent à la même table depuis 2005.

L'enjeu principal ? *« Se différencier de la laitière et de la viande d'importation. Et bien sûr la valorisation : la plus-value éleveur est de l'ordre de 15 centimes/kg de carcasse. »* explique régis Taupin, Président de Charolais de Bourgogne. 467 tonnes de produits carnés sont vendus sous la marque tous les ans en grandes surfaces, restauration collective et boucheries.

Le potentiel de la zone concernée par l'IGP s'élève à 700 000 hectares d'herbe et 400 000 vaches charolaises. Font partie de la zone les communes ayant une surface en herbe supérieure à 70% et dont, en termes de chargement, 80% des vaches allaitantes sont charolaises. Sont ainsi concernés 25% du territoire de l'Yonne, 35% de la Côte-d'Or, quasiment toute la Nièvre et la Saône-et-Loire, en plus de quelques communes limitrophes ayant les même critères géographiques, dans le Rhône, la Loire et le Cher.

« La marque n'aura plus lieu d'exister quand l'IGP sera reconnue. De notre côté la transition devrait être fluide car nous avons déjà une organisation et un fonctionnement opérationnels actuellement avec la marque, entre acteurs locaux de la filière» précise Régis Taupin.